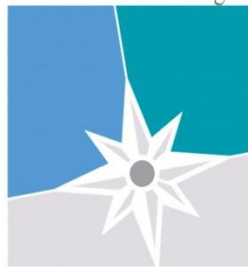


Centre Hospitalier  
des Marches de Bretagne



# Centre Hospitalier Des Marches de Bretagne

## RAPPORT D'ACTIVITE 2018





# CHMB – Rapport d'activité 2018

<b>Avant-propos de la direction</b> .....	<b>3</b>
<b>Chapitre 1 Repères sur le CHMB</b> .....	<b>5</b>
Politique et stratégie de l'établissement .....	6
Direction des Finances, Facturation et Systèmes d'Information.....	8
Direction des Services Economiques, Techniques, Logistiques et des Travaux.....	10
Direction des Ressources Humaines .....	12
Direction de la Qualité et de la Gestion Des Risques.....	14
Capacités et chiffres clés.....	16
<b>Chapitre 2 Médecine</b> .....	<b>20</b>
Activité générale .....	21
Prises en charge des patients .....	21
<b>Chapitre 3 S.S.R.</b> .....	<b>22</b>
Activité générale .....	23
Prise en charge des patients .....	24
<b>Chapitre 4 E.H.P.A.D.</b> .....	<b>25</b>
Présentation générale .....	26
La Loysance : Activité & Animation.....	29
Les Hameaux du Coglais : Activité & Animation.....	30
Les Acacias : Activité & Animation.....	45
Les Landes : Activité & Animation.....	53
<b>Chapitre 5 S.S.I.A.D.</b> .....	<b>57</b>
Présentation générale .....	58
Activité .....	59
<b>Chapitre 6 Foyer de Vie</b> .....	<b>60</b>
Présentation générale .....	61
Activité.....	62
Animation.....	63
<b>ANNEXE Rapport d'activité SSR GHT (PJ)</b> .....	<b>72</b>



# Avant-propos de la direction

**Monsieur Vincent MOREL,**  
Directeur Délégué du Centre Hospitalier des Marches de Bretagne et des ESMS de Bazouges-la-Pérouse.





# Chapitre 1

## **Repères sur le CHMB**



# Politique et stratégie de l'établissement

## 1- La carte des activités du CHMB



## 2- Les partenariats



## 3- Les autres faits marquants 2018

Hormis ces grandes décisions stratégiques, au plan des affaires générales, l'année 2018 a notamment été ponctuée par :

- Mise en place et suivi du plan d'efficacité et d'optimisation des ressources dans tous les services de l'établissement
- Elaboration du Schéma Directeur des Systèmes d'Information du GHT de Haute Bretagne
- Appel à candidature pour le développement des consultations en télé-médecine avec obtention d'aides pour financer le temps dédié à l'organisation des téléconsultations dans les spécialités plaies chroniques et rééducation
- Inspection de l'ARS Bretagne sur la mise en place du pilotage médico-économique, domaine D5 du programme Hôpital numérique

Chaque direction fonctionnelle a œuvré à un rythme particulièrement soutenu, abattant un travail riche et dense à la hauteur des projets institutionnels.



## 1- Présentation de l'équipe

La direction fonctionnelle Finances, Facturation et Systèmes d'information mise en place en mars 2017 englobe **cinq services** qui regroupent **treize agents** :

- **Service comptabilité et finances** composé d'une attaché d'administration principale en charge de la procédure budgétaire et de la gestion financière ;
- **Service informatique** composé de deux techniciens informatique ;
- **Département d'information médicale** composé de deux techniciennes d'information médicale en charge du codage et de la gestion des archives médicales ;
- **Bureaux des entrées** composées d'une responsable qui encadre six agents sur les différents sites du CHMB ;
- **Service de protection des majeurs** composé d'une mandataire qui exerce ses fonctions au profit des résidents du site de Tremblay et des ESMS de Bazouges ; la fonction de mandataire aux majeurs protégés pour les autres sites du CHMB est externalisée vers la coopération EMJI35 gérée par le CH de la Guerche de Bretagne.

## 2- Faits marquants 2018

### ↳ Plan d'efficience

L'année 2018 a été marquée par la définition et le suivi du plan d'efficience en lien avec la direction générale et les directions fonctionnelles des Ressources humaines et des Achats. L'activité du service Finances a été rythmée par les impératifs de fiabilisation du processus de gestion financière et budgétaire en lien avec tous les services de l'établissement dans le contexte de la réforme de tarification en EHPAD et en SSR. Les outils de suivi budgétaire ont été renforcés avec intégration progressive du site de Bazouges dans le processus de gestion budgétaire du CHMB.

### ↳ Mise en place du module Actes et consultations externes (ACE)

Un nouveau module « Actes et consultations externes » a été déployé au Bureau des entrées d'Antrain afin de pouvoir facturer à l'Assurance maladie les consultations externes réalisées à Antrain dans les spécialités du SSR locomoteur et neurologique.

### ↳ Pilotage médico-économique

L'établissement a bénéficié en 2018 des financements de l'ARS pour le déploiement du système d'information décisionnel Magellan et BI Osiris, avec la production des tableaux de bord RH, Qualité, Finance et Activité dans le cadre de la contractualisation interne. Une inspection de l'ARS a été menée en octobre 2018 afin de vérifier la qualité des données sur les indicateurs mobilisés dans le cadre du dialogue de gestion, ainsi que le contenu des contrats de pôles. Le rapport remis par la mission d'inspection a permis de valider les financements accordés et a reconnu l'atteinte des prérequis et des cibles d'usage des domaines prioritaires contrôlés dans le cadre du programme Hôpital numérique.

### ↳ Développement des téléconsultations

La Direction des Systèmes d'information, en lien avec le président de la CME et la direction générale par intérim, a répondu à l'appel à candidatures dans le cadre expérimental du programme national ETAPES (Expérimentation de Télémedecine pour Amélioration du Parcours En Santé). Un financement forfaitaire a été accordé à l'établissement en novembre 2018 permettant de soutenir les surcoûts supportés dans la réalisation des téléconsultations (Cf. le temps des IDE référentes des téléconsultations, achats des équipements, déploiement de la WIFI etc.). Dans un premier temps, les spécialités développées par le CHMB en matière de téléconsultations sont téléplaies et télééducation dans le cadre des conventions de partenariat avec le Pôle Saint Hélier. D'autres spécialités sont en cours de développement en lien avec le CHU de Rennes (gériatrie, dermatologie), la clinique Saint Laurent (cardiologie) et CHGR (psychiatrie).

### ↳ Schéma directeur du système d'information

Dans le cadre des travaux d'élaboration du schéma directeur du système d'information une refonte globale du réseau WI-FI a été réalisée sur les sites d'Antrain et de Maen Roch. Cette refonte a permis à la fois de sécuriser l'accès aux dossiers patients et d'étendre la télémedecine en mobilité. Le chantier sera étendu aux sites de Tremblay et de Saint Georges dès 2019.

L'établissement a également signé l'accord cadre Microsoft, permettant une mise en conformité réglementaire, tout en apportant de nouveaux services (*formation, assistance, ...*). Cet accord cadre permet également au CHMB de bénéficier du catalogue de produit Microsoft permettant de mettre à niveau et d'harmoniser les versions des logiciels bureautiques ou mettre en place de nouveaux outils (*serveurs d'accès distants par exemple*).

Enfin, dans le cadre de la convergence pour les systèmes d'information du GHT Haute Bretagne, un travail important a été mené au sein du COPIL SI sous l'égide du CHU de Rennes pour la définition et la mise en œuvre du Schéma territorial des Systèmes d'information 2018 – 2022 élaboré en conformité avec les objectifs du Projet Médical Soignant Partagé du GHT. Huit axes stratégiques ont été identifiés pour le SDSI du GHT de Haute Bretagne :

1. **Respect des attentes réglementaires vis-à-vis du SI**
2. **Elaboration d'une gestion commune des identités**
3. **Partage des informations liées aux soins cliniques et médicotechnique au sein du GHT**
4. **Amélioration de la connectivité et du partage d'informations avec les partenaires externes**
5. **Outillage des fonctions administratives prioritaires du GHT**
6. **Facilitation des coopérations inter-établissements et le travail des équipes communes**
7. **Mise en place d'un SI de GHT et maintien de condition opérationnelle**
8. **Définition d'une Organisation pour la Direction des systèmes d'information commune**

Une convergence progressive des outils est prévue sur la période du SDSI, a minima sur plusieurs domaines prioritaires, qui devra également tenir compte des opportunités de convergence : fin de maintenance applicative d'une solution en place, évolutions des besoins du métier nécessitant d'enrichir le SIH, innovation... L'objectif est ainsi de mettre à profit des investissements qui auraient été nécessaires en dehors du contexte GHT pour limiter les coûts propres à la convergence.

#### ↳ **Activité de gestion des mesures de protection**

Au 31/12/2018, l'établissement compte 91 mesures de protection dont 26 mesures de protection gérées par l'EMJI 35 pour les sites d'Antrain, de Maen Roch et de Saint Georges et 65 mesures gérées par le mandataire de Tremblay et de Bazouges dont l'activité courante de gestion est résumée dans le tableau ci-dessous :

	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>évolution %</b>
Factures réglées	1490	1200	-19%
Requêtes placement de fonds	30	15	-50%
Autres requêtes	15	20	33%
Visites Notaires	10	5	-50%
Ventes maisons, terrain	3	1	-67%
Reconduction bail commercial	1		-100%
Inventaire	1	72	7100%
Dossiers administratifs : Allocation de logement	3	67	2133%
Aide sociale (renouvellement)	26	27	4%
<b>Total</b>	<b>1579</b>	<b>1407</b>	<b>-11%</b>

## 1- Présentation de l'équipe

La direction fonctionnelle des services économiques, logistiques, techniques et des travaux du CHMB comprend 3 services répartis sur 4 sites :

- **Services Techniques et Travaux** : composé de deux responsables des services techniques et des travaux, de 11 agents techniques et deux jardiniers répartis sur les différents sites (1 agent technique à St-Georges ; 2 agents techniques à Maen Roch ; 3 agents techniques à Tremblay et de 5 agents techniques à Antrain)
- **Services Logistiques** : composé d'une coordinatrice des services logistiques ; de 6 lingères ; 2 responsables cuisine ; 26 cuisiniers et de 24 agents de restauration ou de plonge.
- **Services Economiques** : composé d'une responsable des services économiques; de 3 agents des services économiques et de 4 magasiniers.

Le groupement USSIVA (groupement de commandes en charge du pilotage opérationnel des procédures de marchés publics à l'échelle du territoire) est composé de la responsable du groupement et d'une adjointe administrative.

De plus, une direction commune existe entre le CHMB et l'EHPAD et le Foyer de Vie de Bazouges-la-Pérouse depuis le 1<sup>er</sup> Avril 2017 : on y retrouve 2 lingères, 1 jardinier, un agent technique, 1 magasinier, 1 responsable des services économiques, 1 responsable cuisine et son équipe (cuisiniers, plongeurs).

## 2- Faits marquants 2018

### ↳ Réorganisation des Services Economiques

Le projet répond à des objectifs multiples dans un contexte majeur d'évolution du domaine des achats hospitaliers :

- Tenir compte des bouleversements engendrés par la mise en place des GHT
- Repenser l'organisation et tenir compte des gains d'efficacité post fusion
- Anticiper les changements à venir (mesures nationales et territoriales)
- S'inscrire dans le plan d'efficacité du CHMB

Le projet prévoit la réorganisation du service dans sa globalité. L'équipe est désormais composée de 3 agents avec des missions d'exécution et d'un agent d'encadrement.

### ↳ Entame de la réorganisation des services blanchisseries

Le projet répondait à des objectifs multiples, notamment basé sur un état des lieux exhaustifs des organisations et des fonctionnements des blanchisseries des sites du CHMB et de Bazouges-la-Pérouse, et visait l'amélioration la qualité de la prestation rendue aux résidents et aux patients. Il priorise les investissements (opérations de travaux) à réaliser et les achats d'équipement sur les différents sites pour les années à venir, tout en identifiant des pistes de mutualisation et en accompagnant et organisant les changements. Il aboutit au maintien de deux blanchisseries (Antrain et St-Georges) et à la réorganisation du traitement du linge sur St-Brice et Tremblay.

### ↳ Mise en place du projet d'établissement (PE) et du plan d'actions (PA) – site de Tremblay

Le projet d'établissement 2018-2022 du site de Tremblay a été finalisé en 2018. Il tient compte des spécificités de ce site mais s'articule avec le projet d'établissement général du CHMB.

Il est le fruit du travail des équipes de l'EHPAD et du Foyer de vie afin de définir pour les 5 années à venir le projet d'accompagnement des résidents sur le site et les orientations stratégiques à mettre en place, au regard de l'évolution des attentes et des besoins.

Il est accompagné d'un plan d'actions détaillant les mesures à mettre en place, ainsi que les modalités de suivi et d'évaluation.

### ↳ Entame de la réorganisation des services techniques

Une convention d'astreintes techniques communes entre le CHMB et les établissements de Bazouges-la-Pérouse a été travaillée sur 2018 et mise en place en 2019. Le projet mutualise et optimise le recours aux équipes techniques, favorise l'échange de bonnes pratiques et réalise des gains d'efficacité sur les deux sites.

La mutualisation permettra de réaliser des gains d'efficacité et des économies de charges pour chacune des structures concernées.

### ↳ Poursuite de la direction commune avec les établissements de Bazouges

Des projets et des travaux ont été mis en place sur ce site et notamment des travaux en lien avec l'accessibilité des personnes handicapées, la réglementation en lien avec la sécurité incendie, la mise en sécurité des résidents, la réfection des locaux...

### ↳ Définition du plan d'équipements, d'investissements et de travaux 2018

Il a été défini, mis en place et suivi un plan d'investissements et de travaux permettant d'organiser et de planifier l'achat d'équipements et de matériels coûteux.

Au niveau des travaux sur les différents sites, on note le remplacement progressif des éclairages fluo compacts par du LED, la modernisation et l'optimisation des installations techniques de la balnéothérapie. Par ailleurs, chaque site a fait l'objet d'investissements en lien

#### *Site d'Antrain*

##### La Loysance :

- Remplacement progressif des robinets.
- Rééquilibrage des réseaux de chauffage.
- Remplacement progressif des serrures suivant le nouvel organigramme des clés.
- Pose de cornières de protection dans les circulations,
- .

##### Administration :

- Remplacement de la porte extérieure arrière.
- Remplacement de la moquette par des dalles PVC.

##### Divers:

- Pose de ralentisseurs pour la circulation des véhicules.
- Câblage du nouveau réseau wifi.
- Mutation du logiciel de la GTB (Gestion Technique des Bâtiments).
- Achat et installation de lits dans divers services.
- Mise en place du logiciel de la GMAO (Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur) sur l'ensemble des sites du CHMB.

#### *Site de St Brice*

- Câblage du nouveau réseau wifi.
- Achat et installation de plusieurs lits 0.
- Pose de films solaires aux Flégés.
- Remplacement de certains lave-vaisselle dans des quartiers.
- Pose de panneaux d'emplacements réservés CHMB sur le parking.
- Aménagement et remplacement de l'éclairage dans la médiathèque.
- Installation de nouveaux rayonnages dans les archives.
- Sécurisation des médicaments par la pose de boîtiers à code en remplacement des serrures.
- Mise en place du projet OPTIWOOD avec le pays de Fougères pour la gestion de la filière bois (chaudière).

#### *Site de St Georges-de-Reintembault*

- Poursuite du programme pluriannuel de mise en conformité des locaux aux normes pour les personnes handicapées
- Travaux de réfection, d'embellissement des locaux (salon de coiffure...) et des chambres
- Reprise du dossier de restructuration de la cuisine
- Sécurisation des portes issues de secours
- Travaux d'embellissement et d'entretien de l'établissement

#### *Site de Tremblay*

- Poursuite du programme pluriannuel de mise en conformité des locaux aux normes pour les personnes handicapées
- Entame du projet de rénovation de la plonge sur le site de Tremblay
- Mise en place d'un programme de travaux et de réfection des locaux sur l'EHPAD : salles de bain, ascenseur, chambres....
- Travaux d'embellissement des extérieurs et des espaces verts
- Remplacement progressif des éclairages fluocompacts par du Led.
  - Remplacement général du système d'appel-malade.
  - Réfection et réaménagement total de la salle de soins du rez de chaussée.
  - Pose de digicodes pour limiter l'accès au rez de jardin.
  - Achat et installation de lits et mobilier aux Peupliers.
  - Travaux de fermeture du salon des familles.

##### Divers:

- Remplacement progressif des éclairages extérieurs du site.
- Début de réaménagement de tous les accès du parc animalier.

### ↳ Démarche d'amélioration continue de la qualité

Le suivi des différents plans d'actions liés à l'amélioration de la qualité des prestations et à l'adaptation des organisations occupe une part importante des travaux des services :

- Plans d'actions liés aux audits qualité sur les différentes cuisines du CHMB
- Plans d'actions liés aux audits organisationnels sur les blanchisseries du CHMB
- Plans d'actions liées à la mise en place d'une direction commune
- Plan d'actions liées à la fusion des établissements
- Plan d'actions liées à la satisfaction des personnels et des résidents ...

## 1- Présentation de l'équipe

L'équipe Ressources Humaines se compose de **8 agents** :

- 1 directrice-adjointe en charge des ressources humaines et des affaires non-médicales
- 2 attachées d'administration : une responsable RH et une responsable de la formation continue, des retraites et de l'évaluation-notation
- 5 gestionnaires : 4 gestionnaires Ressources Humaines gérant chacune un site et des missions transversales, et 1 gestionnaire Formation

Cette équipe est en charge de la gestion des carrières, de la paie et de la formation.

La Direction des ressources humaines pilote également certains processus, comme le volet social du projet d'établissement, ou la gestion des effectifs et de la masse salariale en lien avec les cadres.

### **La DRH en chiffres**

Charges de personnel 2017 : 24 834 901 euros

Nombre de personnel au 31/12/2018 : 657 agents non médicaux et 7 médecins

Nombre de bulletins de paie traités en 2017 : 8208 (soit 684/mois en moyenne)

Nombre d'agents ayant bénéficié d'au moins une formation en 2017 : 543 agents

## 2- Faits marquants 2018

En 2018, la Direction des Ressources Humaines à l'instar des autres directions du CHMB, a participé à plusieurs événements et projets marquants de l'année.

### ↳ **La mise en place de la Charte des Plannings et des comptes épargne-temps**

En 2018, une Charte des Plannings a été diffusée dans l'ensemble des services.

Cette charte vise à réponse à deux objectifs principaux :

- La gestion prévisionnelle des plannings, avec dans l'optique de :
  - Répondre à l'obligation de continuité du service public hospitalier et d'adaptation aux évolutions des besoins de santé des populations et aux ressources allouées.
  - Réaliser un planning de présence au travail conforme à la réglementation en vigueur en toute transparence pour chacun, dans un souci de la plus grande équité possible et d'autonomie de fonctionnement.
  - Permettre à chacun d'exprimer ses souhaits en matière de congés pour une période donnée ou un jour donné et ce afin de mettre en adéquation vie professionnelle et vie personnelle pour une meilleure qualité de vie au travail.
  - S'engager collectivement sur la stabilité des plannings en définissant les règles de fonctionnement au sein des équipes.
  - Renforcer l'encadrement dans son rôle de garant de l'organisation quotidienne du travail.
- La gestion de l'absence imprévue, dans l'optique de définir les règles de transmission de l'information et d'organisation de la continuité du service, en semaine et en week-end.

Par ailleurs, le CHMB s'est engagé dans une ouverture généralisée des comptes épargne-temps, afin de sécuriser les heures n'ayant pas été prises en fin d'année. Il est intéressant de noter sur point qu'à fin 2018, les heures dues étaient supérieures à celles de 2017 d'environ 4 250 heures, soit moyenne 1 jours non pris par agent.

### ↳ **Les élections professionnelles du 6 décembre 2018**

Le 6 décembre 2018, se sont tenues les élections professionnelles 2018 communes aux trois versants de la Fonction Publique.

Au CHMB, le choix a été fait de procéder à un vote « papier ». L'organisation de ces élections a nécessité une mobilisation importante de l'équipe RH, et de nombreux professionnels qui ont participé à la tenue des bureaux de vote le jour des élections. Grâce au professionnalisme de tous les participants, ces élections ont pu se dérouler dans un climat agréable et serein.

Concernant les élections au CTE, un taux de participation de 56,64% a été enregistré. A l'issue de ces élections, le syndicat Sud-Santé a obtenu 6 sièges au CTE, et le syndicat CFDT a obtenu 4 sièges.

### **GRH et GHT : une ouverture au plan de formation**

Dans le cadre de la structuration du GHT Haute Bretagne, un bureau des DRH de GHT a été créé, permettant aux DRH parties de travailler des sujets communs. En 2018, la charte sociale du GHT a été validée par l'ensemble des instances sociales des établissements parties au GHT.

Cette charte sociale affirme un certain nombre de volontés de coopération dans les domaines suivants :

- La formation comme vecteur de l'accompagnement et de la mise en œuvre des projets territoriaux
- Accompagner les parcours des professionnels au sein du territoire du GHT de Haute Bretagne
- Promouvoir la Qualité de vie au travail au sein du GHT de Haute Bretagne

Dans le domaine de la formation, 2018 aura permis de voir se poursuivre la mise à disposition d'un catalogue de formation GHT, mais aussi de permettre aux différents établissements parties de mieux communiquer sur leur offre de formation, et ainsi de partager les places de certaines sessions, permettant par là-même un enrichissement en matière de diversité des formations.

## 1- Présentation de l'équipe

L'équipe QGR se compose de **3 agents** :

- 1 directrice-adjointe en charge de la QGR et de la Communication, et référente des sites d'Antrain, Maen-Roch et Saint-Georges-de-Reintembault
- 1 responsable QGR
- 1 IDE Hygiéniste

## 2- Faits marquants 2018

### ↳ La visite de certification V2014

Le rapport de certification HAS V2014 résultant de la visite de certification des services sanitaire qui a eu lieu du 28 au 30 novembre 2017 a été reçu au mois d'avril 2018. Ainsi, l'établissement a été certifié pour une durée de quatre années avec une recommandation d'amélioration sur la « Maitrise du risque infectieux », malgré laquelle, **les résultats sont satisfaisants** car 3 **thématiques (sur 6 auditées au total), n'ont fait l'objet d'aucun écart** et ont **des remarques très positives, relatives au Droit des patients, au Parcours patient, et au management de la prise en charge médicamenteuse du patient.**

### ↳ Participation aux séminaires de la HAS pour l'élaboration de la future certification V2020

**Le CHMB a été retenu pour participer aux séminaires d'élaboration de la certification version 2020.** Ces séminaires ont eu lieu les 2,12 et 23 octobre 2018 de 9h à 17h à Paris.

La nouvelle certification, appelée « Certification V2020 », vise à **intégrer ces orientations dans le manuel de certification ainsi que dans le nouveau dispositif de certification.**

250 experts professionnels de santé (salariés, représentants d'usagers, bénévoles) répartis en groupes de travail par thématique ont contribué à l'élaboration de cette nouvelle certification.

### ↳ Début des déclarations des événements indésirables pour les services de Saint-Georges-de-Reintembault et de Tremblay

La déclaration des événements indésirables pour les sites de Saint-Georges-de-Reintembault et Tremblay a débuté **en février 2018**. Comme pour les sites de Val Couesnon et Maen Roch, chaque signalement est traité et analysé par la cellule qualité en lien avec le comité FSEI, puis une réponse personnalisée est apportée le mois suivant à travers l'actualité qualité.

### ↳ Qualité

#### **La semaine de la sécurité des patients du 26 au 30 novembre**

L'établissement a participé pour la huitième fois consécutive à la semaine de la sécurité des patients. Le thème était de « sensibiliser les patients, les résidents et leur entourage à l'interruption de tâches et à la prise de parole ». Cette démarche de sensibilisation des patients et entourage à l'interruption de tâches fait partie intégrante du projet régional mené par l'Omédit Bretagne et le CAPPs Bretagne auquel le CHMB participe.

#### **Inscription de l'établissement au projet Régional sur l'interruption de tâches mené par l'Omédit Bretagne**

L'inscription à ce projet a été motivé par les déclarations d'événements indésirables en lien avec l'administration des médicaments. Deux services y participent : Le SSR polyvalents de Maen Roch et l'EHPAD Les Acacias.

#### **Le suivi de la gestion documentaire 2018**

Au 31/12/2018, la base documentaire qualité comprend **639** documents, dont **527** validés et **112** à revoir.

Une remise à jour conséquente a été réalisée dans le cadre de la certification en 2017, mais un important travail d'harmonisation reste à mener à l'image de ce qui est actuellement réalisé pour les documents des SSIAD de Val Couesnon et Maen Roch.

#### **Le groupe développement durable du CHMB**

La première réunion du groupe a eu lieu le 6 avril. Le groupe est composé de 13 agents issus de différents services (technique, soins, cuisine, administration...) et se réunit 2 à 3 fois par an. Tous les sites du CHMB sont représentés.

Un flyer de présentation des actions du groupe a été mis à disposition dans les services. Un plan d'actions a été réalisé et il est suivi par tous les membres du groupe. Le groupe possède une boîte mail commune : ddurable@chmb.fr.

#### **Participation à l'équipe opérationnelle QGDR du GHT Haute-Bretagne**

L'équipe opérationnelle s'est réunie à 6 reprises depuis le 15 septembre 2017. Cette équipe travaille à l'articulation entre les démarches de chaque établissement et celle du groupement.

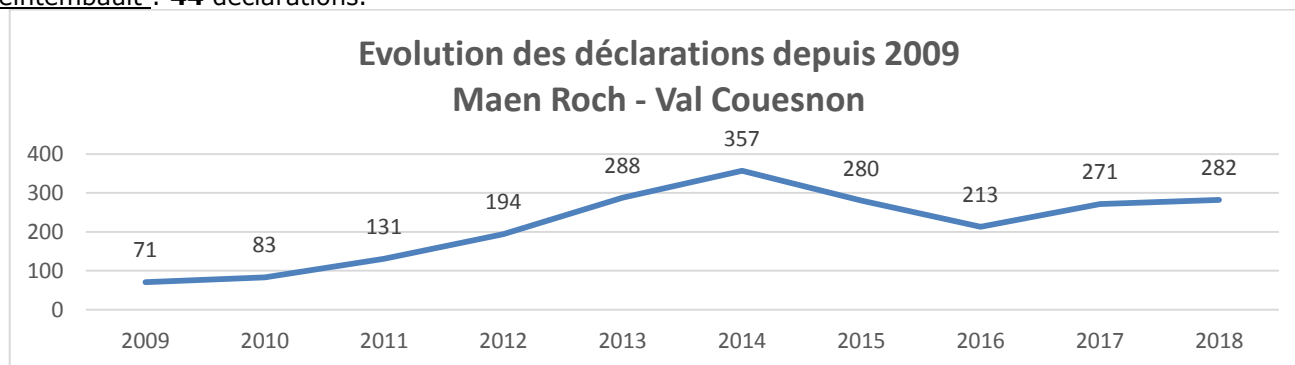
### ↳ Gestion Des Risques

A ce titre, la DQGR a en charge :

#### **Les fiches de signalement des évènements indésirables**

Le suivi et l'analyse des évènements indésirables sont assurés par la cellule qualité en collaboration avec la direction.

A noter : l'intégration au 1<sup>er</sup> février des sites de Saint-Georges-de-Reintembault et de Tremblay. Pour les sites de Val Couesnon et Maen Roch : **282** déclarations, pour le site de Tremblay : **48** déclarations, pour le site de Saint-Georges-de-Reintembault : **44** déclarations.



### **Le CREX (Comité de Retour d'Expérience)**

Au cours de l'année 2018, une réflexion a été menée sur l'organisation des retours d'expérience. Afin de redynamiser ces exercices essentiels à la démarche de gestion des risques, la proposition qui a été faite a consisté à refondre le CREX au sein de la Commission des Soins Infirmiers de Rééducation, Médico Techniques (CSIRMT), pour mise en application en 2019.

#### **Maitrise du risque infectieux**

Celle - ci consiste en :

- **La prévention du risque infectieux lié aux soins et aux matériels**
- **La gestion des risques infectieux liés à l'environnement**
- **La surveillance épidémiologique**
- **Le suivi des indicateurs du Bilan Lutte contre les Infections Nosocomiales**
- **La formation et l'information** : l'unité d'hygiène intervient ou organise et anime de nombreuses formations, notamment celles à destination des employées de ménage, la formation en continu des correspondants hygiène des services, la formation à l'hygiène bucco-dentaire auprès des résidents, etc

#### ↳ **Audits et EPP de 2018**

8 audits ont été menés tels que : l'audit affichage, l'audit cuisine de Maen Roch, etc, que ce soit dans le domaine de l'hygiène, de la sécurité ou de la qualité des soins, ces audits sont particulièrement variés.

#### ↳ **Recueil de la satisfaction en 2017**

##### **Questionnaire de sortie des services sanitaires**

Le taux de retour (53.5%) demeure très honorable, puisque de nombreux établissements sont à moins de 30%. Il met en évidence les efforts déployés par les professionnels des services de soins pour faciliter l'accès au questionnaire de sortie, son remplissage et le retour au service qualité. Cependant des actions d'amélioration doivent être menées afin d'enrayer la baisse de ce taux dans les services en fin d'année 2018. La satisfaction des patients est très satisfaisante.

#### ↳ **Gestion du risque incendie**

5 exercices incendie ont été réalisés par le responsable technique et la responsable qualité et gestion des risques dans les services sanitaires et médico-sociaux en 2018. Les exercices incendie permettent aux équipes de mettre en pratique les formations réalisées par le référent « sécurité incendie » et de détecter les axes d'améliorations à mettre en place. Un plan d'actions d'améliorations est en place et suivi.

#### ↳ **Gestion de la sécurité des personnes et des biens**

##### **Mise en place du Plan de sécurisation d'établissement (PSE)**

Dans le cadre du plan d'action interministériel relatif à la sécurisation des établissements de santé, Il a été demandé à chaque établissement de santé de se doter d'un plan de sécurisation d'établissement (PSE) intégrant la menace terroriste, et de l'inscrire dans le cadre d'une politique globale et durable de sécurité d'établissement, permettant d'adapter chaque structure à la réalité de son environnement.

Un audit sûreté a été réalisé sur chacun des sites du CHMB et de Bazouges-la-Pérouse en présence du référent sûreté du Commandement de Gendarmerie d'Ille-et-Vilaine. A l'issue de ces audits un plans d'actions a été définis et priorisé avec les représentants du personnel au CHSCT. Les fiches de sécurisation ont été rédigées et présentées en instances.

##### **Suivi du plan gouvernemental de vigilance, de prévention et de protection « VIGIPIRATE »**

A la suite de l'attentat survenu à Strasbourg le 11 décembre 2018, l'ensemble du territoire national est placé au niveau d'alerte « Urgence attentat ». C'est le niveau maximal de vigilance de la Nation face à la menace terroriste.

À partir du 14 décembre 2018, retour au niveau VIPIPIRATE Sécurité renforcée - Risque attentat sur tout le territoire. La surveillance et le contrôle des rassemblements, tels que les marchés de Noël, sont renforcés.



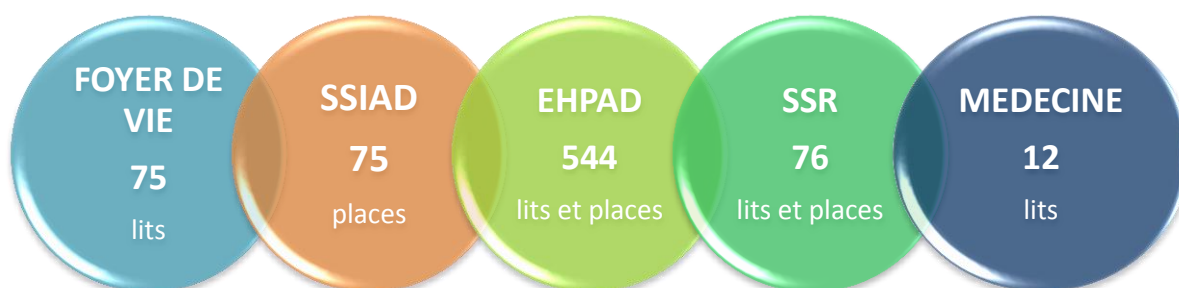
# Capacités et chiffres clés

Le CHMB est un établissement public de santé dont la vocation première est d'exercer une activité sanitaire et médico-sociale de proximité. Dans une logique de développement du parcours de santé sur le territoire local, l'ensemble hospitalier permet de mieux organiser l'offre de soins sur le territoire, de mutualiser les compétences et de bénéficier d'une recherche accrue de la qualité.

L'offre se compose d'activités de médecine, de soins de suite et de réadaptation polyvalents et locomoteurs, de services de soins infirmiers à domicile, de foyer de vie et d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes en accueil permanent ou temporaire, en unité Alzheimer (accueil de jour, de nuit, permanent ou temporaire).

## 1- Capacités de prise en charge

Implanté sur 4 sites, le CHMB représente **782 lits et places autorisés**, répartis comme suit :



### ➔ 78 lits et 10 places sanitaires :

- 12 lits de Médecine dont 2 lits de soins palliatifs ;
- 23 lits de SSR polyvalent ;
- 33 lits de SSR spécialisé locomoteur et 5 places d'hospitalisation de jour ;
- 10 lits de SSR spécialisé neurologique et 5 places d'hospitalisation de jour.

### ➔ 538 lits et 6 places d'EHPAD :

- 458 lits d'hébergement permanent classique ;
- 18 lits d'hébergement classique en accueil temporaire ;
- 36 lits d'hébergement spécialisé permanent ;
- 26 lits et 6 places pour des personnes atteintes d'Alzheimer selon 4 types d'accueil : Hébergement permanent / Accueil temporaire / Accueil de nuit / Accueil de jour.

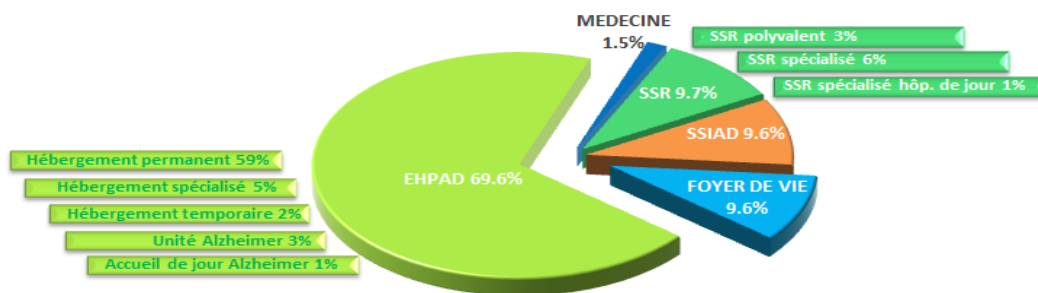
### ➔ 75 places de SSIAD :

- 72 places pour personnes âgées ;
- 3 places pour personnes handicapées.

### ➔ 75 places de Foyer de vie pour adultes :

- 74 lits d'hébergement permanent ;
- 1 place d'accueil de jour.

Les activités sanitaires représentent 11,2% de l'offre de prise en charge du CHMB pour 88,8% d'activités médico-sociales.



Ventilation des activités par site :

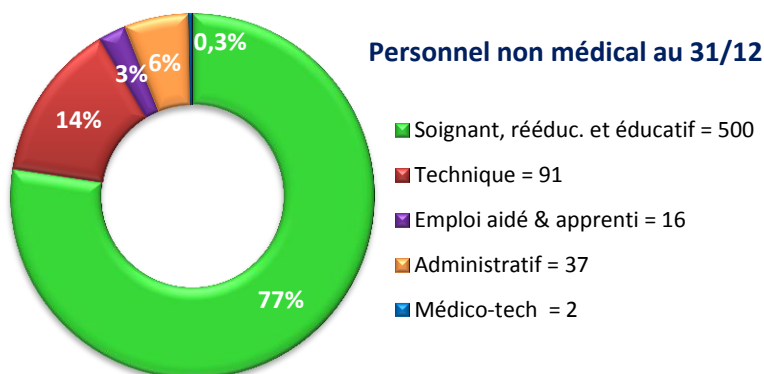
Discipline d'activité		TOTAL	Antrain	Maen Roch	St-Georges	Tremblay
Activités sanitaires	Médecine	12	12			
	SSR polyvalents	23	12	11		
	SSR spécialisés locomoteur	38	38			
	SSR spécialisés neuro.	15	15			
Activités médico-sociales	EHPAD permanent	458	145	112	109	92
	EHPAD temporaire	18	5	12	1	
	EHPAD spécialisé	36				36
	EHPAD Alzheimer	32		24		8
	SSIAD	75	27	48		
	Foyer de Vie	75				75
<b>Total</b>		<b>782</b>	<b>254</b>	<b>207</b>	<b>110</b>	<b>211</b>

De par la convention de direction commune avec l'EHPAD et le Foyer de vie de Bazouges, ce groupement gère **956 lits et places autorisés**, dont 156 lits de Foyer de vie et 637 lits et places d'EHPAD.

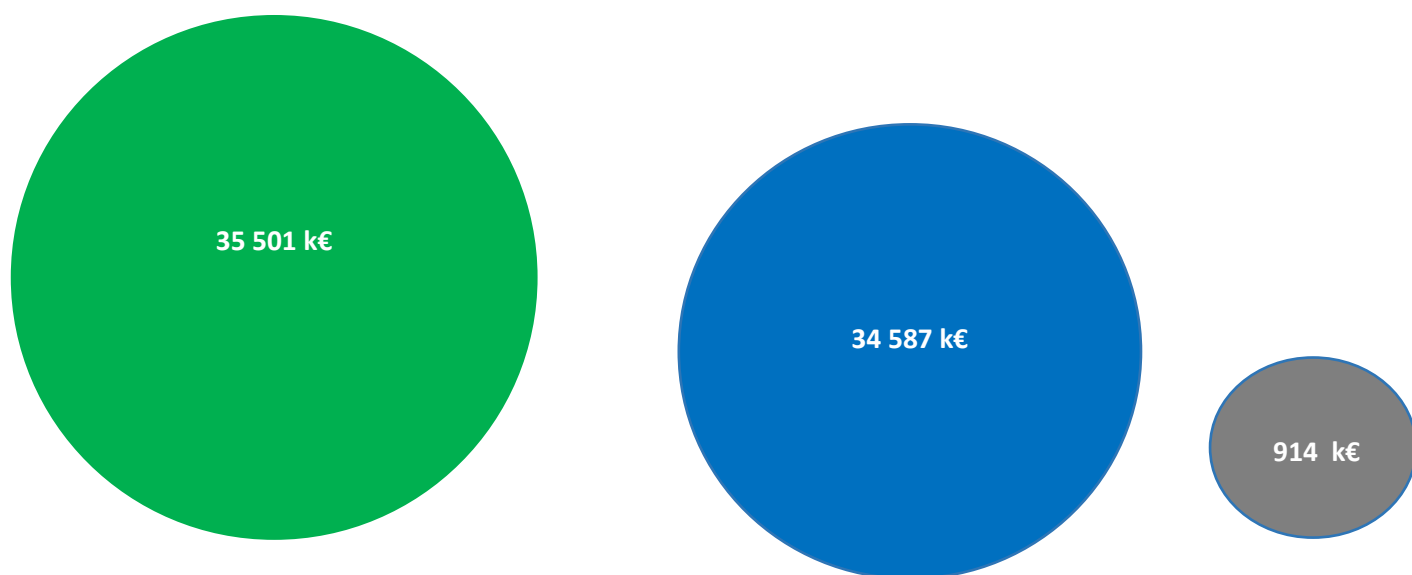
## 2- Les effectifs professionnels



Au 31 décembre 2018, **655 agents** sont rémunérés par le CHMB (hors personnel intérimaire et extérieur) dont 9 personnels médicaux et 646 personnels non médicaux.



### 3- Le budget de fonctionnement



Recettes	en milliers €	Dépenses	en milliers €
assurance maladie	17 635	charges de personnel	24 835
autres produits activité hospitalière : patients, mutuelles...	591	charges à caractère médical	1 032
recettes hébergement	11 355	charges à caractère hôtelier	13 685
recettes dépendance	3 512	charges financières, exceptionnelles, amortissements	3 604
recettes annexes	10 975		
<b>Total recettes</b>	<b>44 069</b>	<b>Total charges</b>	<b>43 155</b>
<b>Résultat</b>	<b>914</b>		

### 4- Moyens matériels

Indicateurs	2017	2018	Evolution 2017/2018	Taux évolution 2017/2018
<b>Nombre de repas produits</b>	538 911	550 537	+11 626	+2,2%
<b>Coût du repas produit</b>	5,43	5,42	0	0%
<b>Prix de revient alimentaire</b>	2,30	2,33	+0,03	+1,3%
<b>Kg linge lavés à l'extérieur</b>	392 025	381 780	-10 245	-2,6%
<b>Kg linge lavés en interne</b>	156 476	155 560	-916	-0,6%
<b>Eau - m3 consommés</b>	43 892	36 698	-7 194	-16,4%
<b>Electricité - kWh consommés</b>	2 389 782	2 414 236	+24 454	+1,0%
<b>Chauffage fioul - litres consommés</b>	282 198	299 336	+17 138	+6,1%
<b>Chauffage gaz - litres consommés</b>	1 126 905	632 046	-494 859	-43,9%
<b>Chauffage bois - tonnes consommées</b>	144,28	294,58	+150,30	+104,2%

Source : SI décisionnel Magellan

## 4- Synthèse de l'activité

Au total, 24 917 journées PMSI ont été réalisées en médecine et SSR, ce qui représente un taux d'occupation de 80,4% des lits et places installées, soit une évolution de +0,3% par rapport à 2017.

DONNEES PMSI 2018						
Activités sanitaires		nb séjours	nb journées ou venues PMSI	nb moyen lits /places occupé(e)s	Taux d'occupation	DMS PMSI
Médecine	Médecine	300	3 576	9,8	81,6%	11,9
SSR polyvalent	SSR polyvalent - Antrain	208	3 782	10,4	86,6%	18,2
	SSR polyvalent - St Brice	182	3 504	9,6	87,5%	19,3
SSR spécialisé	SSR spécialisé locomoteur - HC	165	6 137	16,9	51,1%	37,2
	SSR spécialisé neurologique - HC	128	4 716	13,0	129,6%	36,8
	SSR spécialisé locomoteur - HDJ (ouverture hebdomadaire : 5 jours sur 7 )	108	1 634	6,5	125,7%	15,1
	SSR spécialisé neurologique - HDJ (ouverture hebdomadaire : 5 jours sur 7 )	128	1 568	6,3	120,6%	12,3
Total SSR*		903	21 341	62,6	80,2%	23,6
Total sanitaire*		1 203	24 917	72,4	80,4%	20,7
			Hospitalisation complète		76,5%	
			Hospitalisation partielle		123,2%	

Source : ATIH

\* Le total des séjours exclut les mutations entre services d'une même discipline (ex : SSR vers SSR).

**243 563** journées médico-sociales (y compris les réservations) ont été constatées, ce qui représente un taux d'occupation de 96% des lits et places autorisées.

DONNEES ADMINISTRATIVES 2018						
Activités médico-sociales		Nombre de lits/places	Admissions	Journées ou venues (yc. absences)	Nb moyen lits /places occupé(e)s	Taux d'occupation
EHPAD	Hébergement permanent	458	125	166 389	456	100%
	Hébergement temporaire	18	253	5 385	15	82%
	Hébergement permanent spécialisé	36	1	12 918	35	98%
	Hébergement permanent Alzheimer	24	19	8 314	23	95%
	Hébergement temporaire Alzheimer	1	40	552	2	151%
	Accueil de nuit Alzheimer	1	0	0	0	0%
	Accueil de jour Alzheimer	6	6	1 630	4	74%
	<b>Total EHPAD</b>	<b>544</b>	<b>444</b>	<b>195 188</b>	<b>535</b>	<b>98%</b>
FV	Hébergement complet	74	12	26 477	73	98%
	Accueil de jour	1	1	11	0,03	3%
	<b>Total FV</b>	<b>75</b>	<b>13</b>	<b>26 488</b>	<b>73</b>	<b>97%</b>
SSIAD	SSIAD personnes âgées	72	33	20 427	56	78%
	SSIAD personnes handicapées	3	0	1 460	4	133%
	<b>Total SSIAD</b>	<b>75</b>	<b>33</b>	<b>21 887</b>	<b>60</b>	<b>80%</b>
<b>Total activités médico-sociales</b>		<b>694</b>	<b>490</b>	<b>243 563</b>	<b>667</b>	<b>96%</b>

Source : SI décisionnel Magellan

\* Le total des admissions exclut les mutations entre services d'une même discipline (ex : SSIAD vers SSIAD).



# Chapitre 2

# **Médecine**



# Activité générale

## 1- Synthèse de l'activité

L'établissement compte 12 lits de médecine dont 2 lits dédiés en soins palliatifs. En 2018, le service a réalisé 300 séjours représentant 3 576 journées PMSI et 3 876 journées de présence, soit un taux d'occupation global de 88,5% (en journées de présence).

844 journées ont été réalisées dans les lits identifiés Soins Palliatifs soit 22% de journées de présence pour 47 séjours sur 300 séjours réalisés en 2018 soit 16% d'activité du service en nombre de séjours.

Indicateurs d'activité 2018	2017	2018	Evolution 2018/2017	Taux évolution 2018/2017
Journées PMSI	3 307	3 576	+269	+8,1%
Nombre de séjours	276	300	+24	+8,7%
Nombre de séjours bas	1	2	+1	+100,0%
Nombre de séjours hauts	54	63	+9	+16,7%
Nombre de mono-séjours	276	300	+24	+8,7%
Nombre de journées théoriques	2 760	2 961	+201	+7,3%
Valorisation 100% T2A	1 196 054	1 287 098	+91 044	+7,6%
Suppléments séjours hauts	170 515	185 943	+15 427	+9,0%
Manque à gagner séjours bas	2 030	2 502	+473	+23,3%
Valorisation des tarifs	1 027 568	1 103 657	+76 089	+7,4%

Source : SI décisionnel Magellan

## 2- Activité médico-économique

Parmi les 300 séjours enregistrés en 2018, 299 séjours valorisés sont dénombrés, représentant une valorisation globale de 1 283 163 € (+92,3 k€ par rapport à la valorisation globale 2017).

Le poids moyen par séjour en 2018 est de 4 292 € contre 4 330 € en 2017 soit une diminution de -0.9%.

La valorisation par journée de présence a diminué de 1€, soit une baisse à la journée de -0.4%.

Sur 300 séjours, 40 séjours (13% des séjours) ont été réalisés dans les lits dédiés soins palliatifs (GHS 7993) correspondant à 730 jours d'hospitalisation (20% des journées), avec une valorisation totale de 337 837 € (26% de la valorisation totale de l'année).

## 3- Population hospitalisée

En moyenne, les patients sont âgés de 83,4 ans. 89.3% de séjours ont été réalisés par les patients domiciliés dans le département.

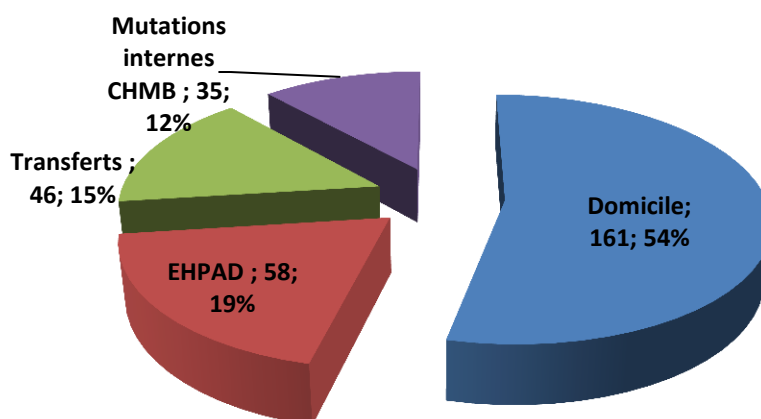
Age Moyen	83,4 ans
Age médian	85 ans
Séjours de patients domiciliés dans le département	268
% de séjours de patients domiciliés dans le département	89,3%
Séjours de patients hors région	31
% de séjours de patients hors région	10,3%

### Répartition des séjours par sexe et âge :

	Nb séjours	%	Nb séjours	%	Nb séjours	%
	Femmes		Hommes		Total	
[19 ans - 65 ans[	6	3,35	15	12,4	21	7
[65 ans- 85 ans[	71	39,66	54	44,63	125	41,67
>= 85 ans	102	56,98	52	42,98	154	51,33
	179	100	121	100	300	100

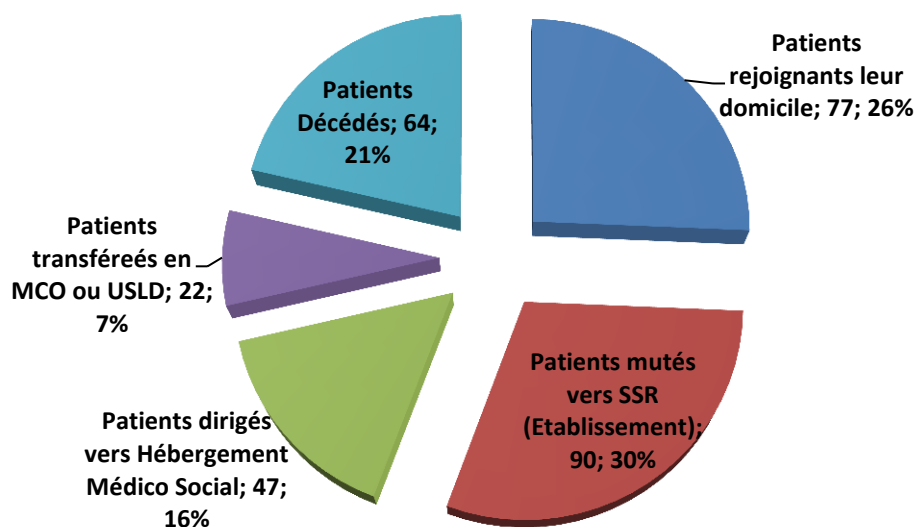
## 4- Modes d'entrée et modes de sortie

54% des patients viennent de leur domicile et 19% d'une structure d'hébergement médico-social ; 15% ont été transférés depuis un autre établissement de santé (y compris le SSR polyvalent de Maen Roch) et 12% ont été mutés depuis les services SSR (Soins de Suite et Réadaptation) du CHMB sur le site d'Antrain.



A la fin de leur prise en charge, 26% des patients rejoignent leur domicile ; 30% sont mutés vers les services SSR (Soins de Suite et Réadaptation) de l'établissement ; 16% sont dirigés vers une structure d'hébergement médicosocial et 7% sont transférés vers une unité de soins MCO (Médecine, Chirurgie, Obstétrique) ou une unité de soins de longue durée d'un autre établissement.

21% des séjours se terminent par le décès du patient.





# Chapitre 2

## **S.S.R.**





# Activité générale

L'établissement dispose de 3 autorisations de soins de suite et de réadaptation.

- 50A - Soins polyvalents - Adulte
- 51A - Affections de l'appareil locomoteur - Adulte
- 52A - Affections du système nerveux - Adulte



## 1- Synthèse de l'activité

21 341 journées PMSI ont été enregistrées en 2018 pour l'ensemble du SSR du CHMB, soit une diminution de 205 jours (-1%) par rapport à l'activité de 2017.

L'activité du SSR polyvalent reste stable.

L'activité du SSR locomoteur est en fort recul : -17% pour l'hospitalisation complète et -13% pour l'hospitalisation de jour par rapport à 2017.

En revanche, le nombre de journées en hospitalisation complète augmente de 27% pour le SSR neurologique, avec la même tendance observée pour l'hospitalisation de jour pour cette autorisation (+28%) par rapport à 2017.

Indicateur	Structure	2017	2018	Evolution 2017/2018	Taux évolution 2017/2018
<b>Journées PMSI</b>	SSR polyvalent Antrain	3 794	3 782	-12	0%
	SSR polyvalent Maen Roch	3 511	3 504	-7	0%
	SSR spé loco Hosp. complète	7 405	6 137	-1 268	-17%
	SSR spé loco Hosp. Jour	1 886	1 634	-252	-13%
	SSR spé neurologique Hosp. complète	3 727	4 716	989	27%
	SSR spé neurologique Hosp. Jour	1 223	1 568	345	28%
	<b>Total</b>	<b>21 546</b>	<b>21 341</b>	<b>-205</b>	<b>-1%</b>

*NB : Le rapport détaillé de l'activité du SSR du CHMB 2018 rédigé pour la première fois par le DIM du CHU de Rennes dans le cadre de la fonction DIM mutualisée au niveau du GHT de Haute Bretagne est joint en Annexe au présent rapport d'activité.*



# Chapitre 4

## **E.H.P.A.D**



# Présentation générale

Le CHMB dispose d'une offre d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de 518 lits et 26 places répartis sur 4 sites géographiques :

Activité EHPAD		Nombre de lits/places	Antrain	Maen Roch	Saint Georges	Tremblay
EHPAD	Hébergement permanent	458	145	112	109	92
	Hébergement temporaire	18	5	12	1	
	Hébergement permanent spécialisé	36				36
	Hébergement permanent Alzheimer	24		16		8
	Hébergement temporaire Alzheimer	1		1		
	Accueil de nuit Alzheimer	1		1		
	Accueil de jour Alzheimer	6		6		
	<b>Total EHPAD</b>	<b>544</b>	<b>150</b>	<b>148</b>	<b>110</b>	<b>136</b>
	<i>dont lits</i>	518	145	128	109	136
	<i>dont places HT et Adj/AdN</i>	26	5	20	1	0

En ce qui concerne l'activité 2018, on observe pour l'ensemble des EHPAD du CHMB une légère baisse d'activité par rapport au nombre de journées réalisées (-0.3%) avec une augmentation d'entrées (+5.2%) et une diminution des sorties (-4,4%), notamment des sorties par décès (-46.4%) par rapport à 2017 :

Activité EHPAD 2018	2017	2018	Evolution 2018/2017	Taux évolution 2018/2017
<b>Nombre journées réalisées*</b>	<b>194 104</b>	<b>193 558</b>	<b>-546</b>	<b>-0,28%</b>
<i>dont Hébergement temporaire</i>	7 413	5 937	-1 476	-19,91%
<i>dont Hébergement temporaire Alzheimer</i>	689	552	-137	-19,88%
<b>Nombre de journées d'absences</b>	<b>3 256</b>	<b>3 384</b>	<b>128</b>	<b>3,93%</b>
Nombre de venues AJ	1 521	1 630	109	7,17%
Nombre de demi-venues	102	0	-102	-100,00%
<b>Nombre d'entrées</b>	<b>422</b>	<b>444</b>	<b>22</b>	<b>5,21%</b>
<i>dont Hébergement temporaire</i>	254	293	39	15,35%
<i>dont Hébergement temporaire Alzheimer</i>	40	40	0	0%
<i>dont Accueil de jour</i>	13	6	-7	-53,85%
<b>Nombre de sorties</b>	<b>473</b>	<b>452</b>	<b>-21</b>	<b>-4,44%</b>
<i>dont Hébergement temporaire</i>	295	297	2	0,68%
<i>dont Hébergement temporaire Alzheimer</i>	38	41	3	7,89%
<i>dont Accueil de jour</i>	9	10	1	11,11%
<b>Sorties par décès</b>	<b>125</b>	<b>67</b>	<b>-58</b>	<b>-46,40%</b>

Source : SI décisionnel Magellan

\* Le nombre de journées correspond aux journées de présence effective + les journées pour absence (hospitalisation ou convenue personnelle)

La qualité de vie du résident est un principe fondamental, que des équipes formées au respect du rythme et à l'accompagnement personnalisé mettent en œuvre. Le projet de vie, l'animation, le lien social y sont largement développés, permettant au résident de se sentir « chez lui ».

Répartis sur quatre sites, les quatre établissements sont d'une architecture récente et agréablement paysagés. Les lieux de vie sont multiples : terrasses, salles de restaurant, salons de coiffure, salle de kinésithérapie, chapelles, espaces Snoezelen, etc.

## 1- Les établissements géographiques

### RESIDENCE LA LOYSANCE – Site d'Antrain



L'EHPAD « La Résidence de La Loysance » est situé au cœur d'Antrain, commune chef-lieu d'un canton de 31 communes, qui occupe une position centrale à la limite des bassins de vie de Fougères, Dol de Bretagne et Pontorson (à 35 minutes de Rennes et d'Avranches, 45 minutes de Saint Malo).

Architecture recherchant les espaces, la lumière, le bâtiment est vaste et accueille 150 résidents. Implantée à flanc de coteaux, la résidence dispose d'un environnement tranquille et d'une vue sur les paysages. L'accueil se fait sur 2 niveaux de 75 résidents, répartis en 3 unités de 25 résidents. Chaque unité fonctionne en autonomie, permettant ainsi de créer une ambiance conviviale et chaleureuse.

### LES HAMEAUX DU COGLAIS – Site de Maen Roch



L'EHPAD des « Hameaux du Coglais » dispose de 127 lits d'hébergement permanent dont 15 lits en Unité Alzheimer, de 14 places d'hébergement temporaire dont 2 places pour les résidents atteints de la maladie Alzheimer, de 6 places d'accueil de jour et une place d'accueil de nuit. Il est situé au cœur de Maen Roch, au nord de l'Ille et Vilaine, dans un territoire à l'identité culturelle marquée. Il est desservi, à 5 km, par l'autoroute A84.

Le vaste bâtiment fonctionne comme un hameau. Il est doté de 7 unités de 18 à 20 chambres. L'originalité de l'ensemble est qu'il est pourvu d'une multitude de lieux de vie ouverts au public comme aux résidents (crèche interentreprises, salle de spectacles). L'ensemble est relié par une rue centrale pavée avec luminaires qui sert de véritable lieu de déambulation sécurisé et qui ouvre sur 2 pôles d'animation fonctionnels, le restaurant et la salle de spectacle.

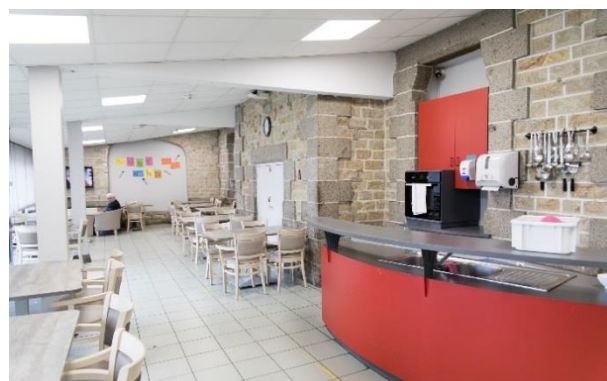
## RESIDENCE LES ACACIAS – Site de Saint Georges de Reintembault



La Résidence Les Acacias est implantée dans le bourg de St Georges de Reintembault, au nord-est du département de l'Ille et Vilaine.

D'architecture récente, les lieux sont lumineux et fonctionnels. L'EHPAD y accueille 109 résidents en hébergement permanent, et dispose de quelques chambres communicantes. Par ailleurs, il est autorisé pour 1 place d'hébergement temporaire. Agréablement paysagé, le site favorise le repos. La cuisine est élaborée sur place et les menus sont proposés par la diététicienne de la Résidence : de quoi rendre le séjour des résidents agréable.

## RESIDENCE LES LANDES – Site de Tremblay



L'EHPAD Les Landes se situe aux abords du bourg de Tremblay, dans un écrin de verdure, traversé par un petit cours d'eau et partiellement aménagé d'un parc animalier entretenu par le Foyer de Vie mitoyen, le lieu est bucolique et apaisant.

Les différentes unités disposent de leur salle de restauration et sont autonomes. L'une d'entre elle est même équipée d'un Cantou rendant l'espace chaleureux et familial. 136 résidents sont hébergés dans 3 services répartis sur 2 niveaux : dédié aux personnes âgées dépendantes pour l'un, le second accueille des personnes âgées en situation de handicap, alors que le troisième est réservé à des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées.

Il est à noter que qu'une La Commission Médicale d'Admission et d'Orientation de Territoire (CMAOT) se déroule tous les 15 jours pour les 5 EHPAD du territoire (Antrain, Maen Roch, Saint Georges, Tremblay et Bazouges) entre les médecins coordonnateurs et les cadres de santé/direction.

Par ailleurs, les entretiens de préadmission ont lieu systématiquement entre le cadre de santé ou l'IDE référente, le futur résident et ses proches. Cet entretien est complété par la visite des locaux et la remise du livret d'accueil contenant tous les informations légales nécessaires.

# La Loysance – Activité

## Mouvements des résidents en 2018

Hébergement permanent : 32 admissions dont 21 entrées directes et 11 par mutation.

Hébergement temporaire : 22 admissions directes.

En Hébergement permanent on compte 30 sorties 13 par décès.

## Le taux d'occupation

Le taux d'occupation global s'élève à **98,85%** soit 148 occupés sur 150 lits installés.

Hébergement permanent et temporaire	2017	2018	Evolution 2018/2017	Taux évolution 2018/2017
Nombre journées réalisées*	<b>53 852</b>	<b>54 122</b>	<b>+270</b>	<b>+0,5%</b>
<i>dont Hébergement temporaire</i>	2 112	944	-1 168	-55,3%
Nombre de journées d'absences	<b>679</b>	<b>823</b>	<b>+144</b>	<b>+21,2%</b>
Nombre d'entrées	<b>78</b>	<b>54</b>	<b>-24</b>	<b>-30,8%</b>
<i>dont Hébergement temporaire</i>	37	22	-15	-40,5%
Nombre de sorties totales	<b>80</b>	<b>52</b>	<b>-28</b>	<b>-35,0%</b>
<i>dont Hébergement temporaire</i>	40	22	-18	-45,0%
Sorties par décès	<b>31</b>	<b>13</b>	<b>-18</b>	<b>-58,1%</b>

Source : SI décisionnel Magellan

\* Le nombre de journées correspond aux journées de présence effective + les journées pour absence (hospitalisation ou convenue personnelle)

## Les Profils des résidents

Sur les 2 dernières années, l'**âge moyen** évolue sensiblement de 85,8 ans en 2017 à 87,2 ans en 2018. Sur l'hébergement temporaire l'âge moyen est de 88,2 ans.

**La répartition par sexe** s'établit à 72 % de résidentes pour 28% de résidents au 31 décembre.

Hébergement permanent : 69.7% de résidentes et 28.3% de résidents ;

Hébergement temporaire : 80% de résidentes et 20% de résidents.

## Pyramide des âges :

La tranche d'âge « 81 à 90 ans » représente 35.2% des résidents contre 44.5% en 2017.

La tranche d'âge « 91 à 100 ans » représente 42.1% des résidents contre 21.8 % en 2017

## Durée Moyenne de Séjour (DMS) :

Il convient de distinguer la DMS selon le type d'hébergement. En hébergement temporaire, la durée moyenne de séjour atteint 40 jours (55,5 en 2017). La durée moyenne de séjour en hébergement permanent représente 4 années et 25 jours.

## Dépendance des résidents (GIR-GMP) :

Au 31 décembre 2018, le GMP des personnes accompagnées atteint 720 (692.5 au 31/12/2017).

Ce GMP moyen varie entre les différents modes d'accueil :

- Hébergement permanent : 714 (699.7 en 2017)
- Accueil temporaire : 485 (437 en 2017)

Pour rappel, le dernier GMP validé en 2014 se situait à 803.94 et le dernier PMP validé la même année est de 244 (ces données concernent les sites d'Antrain et Maen Roch).

# La Loysance - Animation

## Projet global d'animation

Depuis plusieurs années, le projet d'animation de la résidence développe **des activités de loisirs en faveur des personnes âgées accueillies**, afin de maintenir leur autonomie, lutter contre l'isolement, entretenir les relations extérieures et répondre aux mieux à leurs attentes et leurs besoins.

Pour offrir un **bien-être quotidien à chaque personne accueillie**, le projet d'animation de la résidence se doit de voir ses modalités d'organisation adaptées aux caractéristiques de ce public si particulier.

Ainsi, pour adapter notre action de vie sociale à chaque personne accueillie, il est important de :

- Recenser les habitudes de vie des personnes, respecter ses souhaits et adapter nos propositions quotidiennes, en équipe, avec l'aide des agents soignants ;
- Intégrer le projet d'animation dans le projet global d'établissement ;
- Ritualiser les instants conviviaux pour tous et proposer des actions permettant l'implication des résidents afin qu'ils restent acteur de leur vie.

## ➤ Les valeurs et les objectifs de la résidence

La vieillesse est une étape pendant laquelle chacun doit pouvoir poursuivre son épanouissement. Même dépendantes, les personnes âgées doivent continuer à exercer leurs droits, leurs devoirs et leurs libertés de citoyens. Elles doivent aussi garder leur place dans la cité, au contact des autres générations, dans le respect de leurs différences.

**Les objectifs** de la résidence sont définis pour apporter un bien-être quotidien aux personnes âgées accueillies :

- Permettre de préserver son identité, son autonomie et d'exprimer ses souhaits ;
- Entretenir une relation adaptée et privilégier les contacts avec la famille.

**Notre projet d'animation** occupe une place complémentaire aux différentes prises en soins et s'inclue dans le projet de vie sociale et le projet d'établissement. Il a pour but de **développer des activités de loisirs adaptées et des temps de divertissement** en faveur des personnes accueillies. Nos actions sont **adaptées au projet d'accompagnement individualisé** mis en œuvre au sein de l'établissement.

Afin de répondre aux attentes et aux besoins de ces personnes, **nous développons des activités adaptées** à leurs souhaits et à leurs capacités, selon une **méthode d'animation pour une participation active** : « **ne pas faire à leur place mais bien avec eux** »

En ce sens et pour favoriser l'accueil et la qualité de la vie, **nous développons un panel d'activités** dans les domaines de l'animation culturelle, créative, intergénérationnelle tout en développant la convivialité...

## ➤ Les objectifs et les actions

Le projet d'animation de la résidence a pour objectif principal de maintenir la vie sociale de la personne à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement par des activités de loisirs adaptés qui se déclinent par des objectifs complémentaires qui sont les suivants :

**Proposer des activités pour le maintien de l'autonomie physique, psychique et sociale par des objectifs opérationnels qui sont les suivants :**

- Ⓜ Le maintien des capacités physiques, la pratique des gestes de la vie domestique ;
- Ⓜ Le maintien des capacités intellectuelles et des repères temporo-spaciaux ;
- Ⓜ L'expression et la participation à la vie de la résidence (instances) et de la cité (vote).

Les activités proposées :

- Gym douce	- Activité Bowling	- Bibliothèque
- Groupe motricité	- Jeux de mémoire	- Ateliers sensoriels
- Activité Piscine	- Rédaction de l'Echo de Tous (Journal interne écrit par les résidents pour le personnel, les résidents et leurs familles)	- Différentes réunions ouvertes aux résidents (CVS, Commission de Restauration, Maltraitance...)
- Passage de l'épicerie mobile tous les vendredis matin		- Accompagnement au vote
- Parcours de Marche		

**Développer des actions de divertissement et de pratique des loisirs socioculturels par des objectifs opérationnels qui sont les suivants :**

- Accompagnement individuel ;

- La participation à des ateliers de loisirs collectifs ;
- La pratique des activités spirituelles ;
- La découverte de nouvelles activités socioculturelles.

Les activités proposées :

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Musique</li> <li>- Jeux de société</li> <li>- Activités manuelles (dessin, peinture)</li> <li>- Atelier sensoriel</li> <li>- Atelier esthétique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Atelier jardinage</li> <li>- Atelier cuisine et pâtisserie (stimulation des sens...)</li> <li>- Goûter et fêtes exceptionnelles</li> <li>- Accueil d'exposition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Atelier de bien-être et de relaxation, massage des mains (Salle Snoezelen et chariot mobile)</li> <li>- Atelier informatique</li> <li>- Atelier chant</li> </ul>
---	---	---

**Favoriser les actions intergénérationnelles avec les différents acteurs de la vie locale par des objectifs opérationnels qui sont les suivants :**

- Les rencontres avec les acteurs de la vie locale ;
- Les échanges intergénérationnels ;
- L'accueil et les contacts avec la famille ;
- Les activités et sorties à l'extérieur de la résidence.

Les activités proposées :

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sorties au restaurant</li> <li>- Activités inter-EHPAD</li> <li>- Sorties au cinéma, spectacle et match de foot</li> <li>- Sortie à la médiathèque</li> <li>- Visite d'exposition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Visite à des amis ou à leurs familles</li> <li>- Sortie aux marchés environnants et supermarchés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sortie « mémoire » au cimetière ou village natal</li> <li>- Séances détente à la piscine.</li> <li>- Rencontre avec les écoles et la Crèche</li> </ul>
---	--	---

**Fonctionnement**

L'intégration des AMP dans l'animation des activités permet de proposer un plus grand panel d'activités et des perspectives de qualité dans notre résidence. Un planning d'animation mensuel est remis, aux résidents, en début de mois afin qu'ils puissent prendre connaissance des activités à venir et s'inscrire dans celles de leur choix. Les plannings d'animation sont également affichés sur différents panneaux. De plus, une réunion de préparation a lieu avant chaque Conseil de la Vie Sociale, afin que chaque résident puissent s'exprimer et nous faire part de leurs envies de sorties ou d'activités et leurs attentes en ce qui concerne la vie sociale mais aussi sur le fonctionnement de l'établissement. Les activités proposées ne sont pas figées et peuvent évoluer selon les attentes des résidents (suppression ou création d'un atelier).

L'équipe d'animation propose également des accompagnements individuels pour les personnes plus dépendantes (Snoezelen, atelier sensoriel, promenade dans le parc...). Un personnel soignant est également détaché pour l'animation une fois par mois dans chaque service ce qui permet de proposer des séances Snoezelen, des sorties à la journée ou des activités en plus grand groupe.

Une équipe de bénévoles intervient régulièrement dans les activités proposées afin d'offrir un meilleur accompagnement des résidents.

Enfin, chaque week end, l'épicerie mobile sillonne les services et propose divers produits (hygiène, papeterie, confiserie etc...). Ce service est très apprécié par les résidents.

Participation des résidents	2016	2017	2018
3 fois / semaine et plus (+ de 150 temps d'animation)	23%	25%	29%
2 fois / semaine (+ de 100 temps d'animation)	26%	31%	25%
1 fois / semaine (au moins 50 temps d'animation)	31%	24%	26%
< 50 animations / année	20%	20%	20%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>



Temps d'animations	2016	2017	2018
Accompagnements individuels	163	260	283
Animations en petits groupes	844	1137	1307
Animations de groupe (+ de 15 personnes)	154	161	129
<b>TOTAL</b>	<b>1163</b>	<b>1 558</b>	<b>1724</b>

Temps d'animation	Nombre
Personnel d'animation	1 TP à l'année
Personnel soignant	Moyenne de 5 D.A/Mois
A.M.P	6 qui interviennent l'après midi

Ateliers	2017			2018		
	Nombre de séances	Nombre de résidents	Moyenne résidents / séances	Nombre de séances	Nombre de résidents	Moyenne résidents / séances
Art floral	13	141	11	10	120	12
Atelier chant	24	297	12	26	317	12
Atelier créatif	50	170	3	15	125	5
Atelier crêpes	5	246	49	5	410	83
Atelier culino	10	67	7	11	104	9
Atelier mise du couvert	83	169	2	159	298	2
Atelier discussion	86	742	9	42	342	8
Atelier esthétique	178	792	4	182	804	4
Atelier gym douce	46	653	15	48	630	13
Loto intergénérationnel	3	114	35	3	126	42
Atelier Tricot/Couture	24	138	5	28	111	4
Atelier jardinage	5	29	6	11	69	6
Atelier mémoire	24	289	12	18	247	14
Atelier musique	30	1747	58	26	1561	60
Parcours de Marche				13	184	14
Atelier pâtisserie	20	114	6	41	298	7
Atelier pâtisserie pour pers. désorientées	30	126	4	24	102	4
Ateliers sensoriels	259	1350	5	335	2877	9
Barbecue dans le jardin des sens	6	144	24	3	75	25
Epluchage de légumes	33	449	14	19	354	19
Expo-vente de vêtements et chaussures	3	56	18	2	80	40
Fête de la Musique / Pique-nique des familles	1	143	143	1	134	134
Inauguration exposition	2	75	37	3	51	17
Jeux de société	71	248	3	34	166	5
Jeux extérieurs	13	174	13	9	70	8
Passage de l'épicerie mobile	49	1422	29	44	1487	34
Projection vidéo	5	69	14	6	119	20
Rédaction du journal Interne	3	18	6	2	18	9
Repas dans le jardin des sens	3	36	12	8	108	13
Snoezelen	260	260	1	283	283	1

Sorties	2017			2018		
	Nombre de séances	Nombre de résidents	Moyenne résidents / séances	Nombre de séances	Nombre de résidents	Moyenne résidents / séances
Accompagnement achats personnels	26	105	4	50	195	4
Bibliothèque	11	25	2	9	18	2
Rencontre intergénérationnelle	10	203	20	12	198	17
Cinéma	6	41	7	6	41	7
Loto inter-établissement	4	45	11	4	32	8
Marché	16	69	4	18	85	5
Match au Stade Rennais	2	17	8	5	40	8
Piscine	9	26	3	7	25	5
Promenade dans le parc	95	282	3	92	241	3
Séjour Vacances/Journées à Thème	6	105	18	5	110	22
Sortie à la journée	80	332	4	97	570	6
Thé dansant inter-établissement	2	25	12	2	16	8

## ➤ Bilan des Temps forts et Actions 2018

### Ateliers sensoriels

L'équipe d'animation, en collaboration avec l'ergothérapeute, propose des ateliers sensoriels auprès des personnes les plus dépendantes. L'accompagnement individuel adapté se décline autour des sens (ex d'ateliers : Modelage dans la salle Snoezelen, Manucure, Cueillir et sentir des fleurs dans le parc, écoute de musique...).

Depuis la mise en place de ces ateliers, nous apercevons un certain bienfait sur ces personnes (apaisement, sourire, détente...). Depuis la mise en place d'une AMP par service, cela permet une régularité de ces ateliers ainsi qu'une meilleure connaissance des besoins de la personne.

### Activité piscine

Depuis 5 ans, cette activité rencontre un vif succès auprès des résidents, de nouveaux résidents y participent. Au vue de la satisfaction des résidents et du bienfait de cette activité, celle-ci est reconduite pour l'année 2018-2019 à raison d'une séance toutes les 3 semaines pour 3 ou 4 résidents selon le nombre d'accompagnateurs.

### Journées à Thème

Instaurées depuis 3 ans, elles remplacent le séjour vacances. L'objectif était d'adapter ce séjour à la population de La Loysance. En effet de plus en plus de résidents dépendants ne pouvaient pas bénéficier de ce séjour : fatigabilité, besoin d'un encadrement important.

C'est pourquoi, afin de répondre au mieux à la population accueillie, nous avons mis en place les journées à thème.

En 2018, Il y a eu 5 journées proposées.

110 résidents y ont participé. Des personnes très dépendantes, peu participantes habituellement ont appréciés ces journées. Elles ont exprimé leur satisfaction à travers leur comportement épanoui lors de ces sorties mais aussi leur expression verbale ou physique. Les équipes ont fait part également des retours positifs des résidents. 2 ou 3 résidents par unité n'ont pas bénéficié de ces journées de par leur état de santé, une journée en interne leur a été proposée (Autour des sens)

En plus de l'équipe animation, 12 agents (horaire Da) ont accompagnés ces journées. Cela permet donc également à plus d'agents de participer et ainsi pouvoir partager un moment autre que le soin auprès des résidents et d'avoir un regard et/ou une connaissance différente des résidents qu'ils accompagnent au quotidien.

L'objectif pour 2019 comme pour 2018 est d'inviter davantage les familles à accompagner leurs parents lors de ces sorties. Car les familles ayant participé à ces journées ont pu exprimer leur satisfaction sur ce moment de partage à l'extérieur avec leur proche.

L'expérimentation est positive et à reconduire l'an prochain avec 1 recommandation : communiquer avec les familles pour une plus grande participation

### Semaine du Goût

Du 8 au 12 Octobre 2018, en collaboration avec l'équipe des cuisines, l'équipe d'animation a proposé des ateliers autour du goût. Au programme : atelier cuisine, épluchage de légumes, repas à thème...Les résidents apprécient beaucoup les activités culinaires. C'est pourquoi, l'activité « Epluchages de Légumes » pour le potage des résidents a été programmée de façon plus régulière (tous les 15 jours) suite à la demande des résidents lors d'un CVS.

### Repas de Noël

Le repas de Noël a eu lieu le jeudi 20 Décembre 2018. 160 personnes membres des familles des résidents ont répondu présent à l'invitation. Le repas du midi s'est déroulé dans tous les espaces et services de la résidence. Des musiciens ont proposé dans chaque service des intermèdes musicaux. Chaque résident en fin de repas s'est vu distribué par le père Noël un cadeau personnalisé. Un marché de Noël et une tombola était également organisé dans

le Mail. Le stand des résidents avec des objets décoratifs et des mets culinaires à vendre confectionnés par leur soin a connu comme l'année d'avant un véritable succès. Le tirage de la tombola a clôturé cette belle journée festive. Ce sera donc de nouveau reconduit pour 2019.

### **Partenariat avec le réseau des Bibliothèques**

Chaque mois, le Réseau des Bibliothèques, nous accueille pour nous présenter une exposition. Celles-ci sont présentées dans les différentes médiathèques du canton

### **Loto intergénérationnel**

3 lotos intergénérationnels ont été programmés durant les vacances scolaires de l'année.

Le nombre d'enfants du personnel participants augmente chaque année (environ une vingtaine). Un beau moment de partage et d'entraide entre ces deux générations.

### **Fête de la musique**

Cette année la fête de la musique a eu lieu le samedi 16 Juin 2018. Ce temps fort est organisé en étroite collaboration avec l'association « La Loysance » Cette fête a réuni environ 300 convives (personnel, résidents d'Antrain et des autres EHPAD, familles, habitants du canton). Cet événement est un temps fort de l'année très apprécié par le public, en terme de convivialité et festivité. Différents stands de kermesse et différents groupes musicaux ont animé la fête. Après réflexion et divers échanges, il a été décidé de renouveler cette fête tous les ans. De plus, il favorise l'ouverture sur l'extérieur.

### **Echanges intergénérationnels**

Tous les deux mois, les enfants et le personnel de la crèche « L'îlot Câlins » viennent partager l'activité « Gym douce » avec les résidents. Ils sont également invités lors des temps forts de l'année (chasse aux œufs, fête de la musique, fête de la chandeleur...) Les enfants profitent également très régulièrement du Jardin des Sens lors des beaux jours. En effet, le jardin étant sécurisé, les enfants peuvent s'amuser en toute sécurité sous la responsabilité du personnel de la crèche. Les résidents apprécient d'entendre les rires des enfants et souvent se rendre dans le jardin pour aller à leur rencontre.

### **Sorties au Stade Rennais**

Suite à la demande des résidents, une sortie au Stade Rennais pour soutenir les « Rouges et Noirs » est organisée tous les 2 mois.

## **Temps forts pour l'année 2019**

### **Famileo**

La résidence propose aux familles le dispositif Famileo depuis le mois de novembre 2015. C'est une solution mobile pour smartphone, permettant aux familles d'envoyer de manière très simple des messages incluant photos et textes à leurs parents et grands-parents.

Ces messages envoyés par la famille sont ensuite restitués sous la forme d'une gazette papier personnalisée, mise en page par Famileo, puis imprimée et distribuée par l'équipe d'animation. Bien évidemment, les personnes âgées habituées aux nouvelles technologies peuvent librement utiliser ce service via leurs outils habituels.

L'objectif de Famileo est de recréer du lien au sein des familles grâce aux moyens de communication modernes, tout en s'adaptant aux contraintes des personnes âgées. Il permet également aux EHPAD d'informer les familles sur la vie de l'établissement, afin de leur faire partager davantage le quotidien de leurs résidents.

L'objectif pour cette année est de nouveau de sensibiliser à nouveau les familles sur cette gazette mais également de créer un blog via ce dispositif afin d'informer les familles sur la vie de la résidence et ses temps forts. Pour ce faire, nous allons recenser les adresses mails des familles qui facilitera et favorisera une meilleure communication et information sur ce dispositif.

### **Borne Mélo**

D'après une étude de l'INSEE, la musique est l'activité préférée des personnes âgées. Elle apporte bonne humeur, stimule les souvenirs, réduit l'anxiété, contribue au soulagement de la douleur, etc.

C'est pourquoi la résidence s'est équipée d'une borne Mélo qui est un espace musical en libre accès pour écouter des centaines de chansons d'hier et d'aujourd'hui.

De plus, cette borne propose diverses activités.

Mobile et ludique, cette borne promet une ambiance festive dans le mail de la résidence.

### **Projet intergénérationnel**

Le partenariat initié par la Compagnie Les 3 Valoches a permis de créer des rencontres régulières entre la Crèche et l'école de Chauvigné. En effet, pour 2019, différents temps de rencontres intergénérationnel sont planifiés autour des jeux de société, de la gym douce et de la cuisine.

### **Fête de la Musique**

En étroite collaboration avec l'association « La Loysance », la fête de la musique aura lieu le Samedi 11 Mai 2019 dans les jardins du CHMB. Au programme de la journée : différents stands de jeux, restauration, buvette et structure gonflable pour les enfants. Des groupes musicaux seront programmés pour animer l'après-midi.

### **Mini séjour vacances et Journées à thème**

Après concertation et échange, un mini séjour vacances va être organisé et proposé aux résidents. Cependant et, au vue du succès des journées à thèmes, 2 journées seront également organisées.

### **Fête de Noël**

La fête de Noël aura lieu le Jeudi 19 Décembre 2019. Les familles des résidents seront invitées à venir partager le repas avec leur parent. Des intermèdes musicaux auront lieux ainsi qu'une tombola et un marché de Noël.

### **Bilan de l'Association « La Loysance »**

L'association a organisé deux tombolas au cours de l'année ainsi qu'un marché de Noël.

L'association a également contribué à l'organisation et au financement de la fête de la musique.

Les nombreuses sorties ont été financées en grande partie par l'Association (repas, gouter, boissons, tickets d'entrées..) avec un total de 177 Sorties pour l'année 2018 soit 915 résidents au total.

Comme chaque année, pour Noël, l'association a offert des chocolats de Noël et l'apéritif pour le repas de Noël des résidents et de leurs familles.

L'association a également contribué au fonctionnement du parc animalier.

# Les Hameaux du Coglais – Activité

## Mouvements des résidents en 2018

Hébergement permanent : 33 admissions dont 22 entrées directes et 11 par mutation.

Hébergement temporaire : 222 admissions directes.

En Hébergement permanent on compte 34 sorties dont 23 par décès.

## Le taux d'occupation

Le taux d'occupation global s'élève à **98,30%** soit 139 lits occupés sur 141 lits installés hors accueil de jour et accueil de nuit.

Hébergement permanent et temporaire, accueil de jour	Activité	2017	2018	Evolution 2018/2017	Taux évolution 2018/2017
<b>Nombre journées réalisées*</b>	Hébergement permanent	40 995	40 804	-191	-0,5%
	Hébergement temporaire	4 027	3 805	-222	-5,5%
	Unité Alzheimer - Ancre	5 968	5 981	+13	+0,2%
	<b>Total</b>	<b>50 990</b>	<b>50 590</b>	<b>-400</b>	<b>-0,8%</b>
<b>Nombre de journées d'absences</b>	Hébergement permanent	448	518	+70	+15,6%
	Hébergement temporaire	82	84	+2	+2,4%
	Unité Alzheimer - Ancre	141	323	+182	+129,1%
	<b>Total</b>	<b>671</b>	<b>925</b>	<b>+254</b>	<b>+37,9%</b>
<b>Nombre de venues AdJ</b>	Accueil de jour - Escale	1 521	1 630	+109	+7,2%
<b>Nombre de demi-venues AdJ</b>	Accueil de jour - Escale	102	0	-102	-100,0%
	<b>Total AdJ Escale</b>	<b>1 623</b>	<b>1 630</b>	<b>+7</b>	<b>+0,43%</b>
<b>Nombre d'entrées</b>	Hébergement permanent	33	33	0	0%
	Hébergement temporaire	206	222	+16	+7,8%
	Unité Alzheimer - Ancre	50	56	+6	+12,0%
	Accueil de jour - Escale	13	6	-7	-53,8%
	<b>Total</b>	<b>302</b>	<b>317</b>	<b>+15</b>	<b>+5,0%</b>
<b>Nombre de sorties totales</b>	Hébergement permanent	36	34	-2	-5,6%
	Hébergement temporaire	205	227	+22	+10,7%
	Unité Alzheimer - Ancre	48	57	+9	+18,8%
	Accueil de jour - Escale	9	10	+1	+11,1%
	<b>Total</b>	<b>298</b>	<b>328</b>	<b>+30</b>	<b>+10,1%</b>
<b>Sorties décès</b>	Hébergement permanent	34	20	-14	-41,2%
	Hébergement temporaire	3	2	-1	-33,3%
	Unité Alzheimer - Ancre	2	1	-1	-50,0%
	<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>23</b>	<b>-16</b>	<b>-41,0%</b>

Source : SI décisionnel Magellan

\* Le nombre de journées correspond aux journées de présence effective + les journées pour absence (hospitalisation ou convenue personnelle)

## Les Profils des résidents

Sur les 2 dernières années, l'**âge moyen** évolue sensiblement de 86.5 ans en 2017 à 87,2 ans en 2018 et se ventile ainsi :

- 87,2 ans en hébergement permanent
- 84,8 ans en hébergement temporaire
- 83,9 ans à l'unité Alzheimer.

**La répartition par sexe** s'établit à 68,8 % de résidentes pour 31, 2% de résidents au 31 décembre.

Hébergement permanent : 56,7% de résidentes et 43,3% de résidents ;  
Hébergement temporaire : 73,3% de résidentes et 26,7% de résidents.

**Pyramide des âges :**

La tranche d'âge « 81 à 90 ans » représente 44,7% des résidents contre 48.5% en 2017.  
La tranche d'âge « 91 à 100 ans » représente 44,1 % des résidents contre 33.1 % en 2017  
L'EHPAD compte 3 résidents de plus de 100 ans.

**Durée Moyenne de Séjour (DMS) :**

Il convient de distinguer la DMS selon le type d'hébergement.  
La durée moyenne de séjour en hébergement permanent représente 3 années et 3 jours.  
En unité Alzheimer, la DMS représente 1 an et 60 jours.  
En hébergement temporaire (hors UA), la durée moyenne de séjour atteint 21 jours (0.05 en 2017).

**Dépendance des résidents (GIR-GMP) :**

Au 31 décembre 2018, le GMP des personnes accompagnées (hors AJ) atteint 824 (786 au 31/12/2017).

Ce GMP moyen varie entre les différents modes d'accueil :

- Hébergement permanent : 824 (786 en 2017)
- Accueil temporaire : 568 (616.92 en 2017)
- Unité Alzheimer : 828 (861 en 2017)

Pour rappel, le dernier GMP validé en 2014 se situait à 803.94 et le dernier PMP validé la même année est de 244 (ces données concernent les sites d'Antrain et Maen Roch).

# Les Hameaux du Coglais – Animation

## Projet global d'animation

L'animation en résidence personnes âgées a pour but de donner une âme, un sens et un intérêt à la vie en collectivité, de créer un climat, une dynamique au sein de l'établissement, visant à améliorer la qualité de vie des résidents et à faciliter leur adaptation à la vie communautaire imposée par l'entrée en institution.

Il ne s'agit pas seulement d'occuper les personnes âgées pour leur éviter ennui et monotonie de l'existence, mais aussi et surtout de créer une ambiance de bien être pour que le résident puisse vivre dans un climat favorable. L'aspect relationnel est alors privilégié et c'est pourquoi l'animation, dans sa définition large, est l'affaire de tout le personnel, à travers le contact et les relations privilégiées que les soignants entretiennent quotidiennement avec les résidents.

L'animation ne recherchant plus la seule dimension occupationnelle, doit répondre à des objectifs et s'inscrire dans une démarche de projets cohérents et adaptés, l'élément central en étant le résident, ses attentes, ses désirs ou ses demandes. Les activités ne sont qu'un support, un prétexte pour favoriser le lien et créer une ambiance favorable au bien-être.

Elle doit aussi tenir compte, et c'est là un enjeu primordial, de la proportion de plus en plus importante de personnes dépendantes physiques et psychiques voire de personnes très dépendantes.

Il est donc nécessaire d'adapter les animations en fonction de ce public et de tenir compte de l'hétérogénéité des résidents.

### ➤ Les objectifs généraux de l'animation à St Brice sont de :

- Créer une ambiance sociale agréable afin de :
  - Favoriser les liens, faciliter le « vivre ensemble »
  - Rendre la vie quotidienne des résidents la plus agréable possible leur permettre d'avoir des projets d'avenir, des « projets d'envie », de prendre plaisir à vivre malgré les difficultés parfois liées à la vieillesse ;
  - Favoriser l'image de soi.
- Favoriser l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur :
  - favoriser ou recréer du lien avec l'extérieur :
    - Grâce aux bénévoles (une trentaine) ;
    - Les Hameaux du Coglais sont un lieu ouvert sur l'extérieur, grâce au parc animalier ouvert aux personnes extérieur et très visité, grâce à la possibilité pour les structures extérieures de disposer de la salle de spectacle (théâtre, chorale...) pour leurs réunions régulières ;
    - Les hameaux sont un lieu de rencontre, d'ouverture et d'échange : par la venue de la bibliothèque, des écoles, du centre de loisirs, de divers spectacles organisés dans la salle de spectacle et ouverts aux gens extérieurs.
    - Les Hameaux (et donc les résidents) participent de manière active à l'animation du territoire dans lequel il est implanté grâce à l'organisation d'événements ouverts sur l'extérieur (braderie, marché de Pâques, de Noël, du terroir, fête du pommé, téléthon...), la mise en place d'expositions diverses (peinture, photos) dans la rue intérieure ...
  - faciliter la vie sociale à l'extérieur en permettant aux résidents de participer aux événements extérieurs, de sortir, de participer à la « vie de la cité ».
- Pouvoir répondre aux attentes, demandes, souhaits de chacun des résidents, quel que soit son degré de dépendance ou non, de manière régulière et réactive.
- Préserver un maximum d'autonomie chez les résidents et lutter contre l'installation des dépendances à travers toutes les possibilités d'expression.
- Rendre acteurs les résidents de leur vie à travers leur participation aux diverses réunions concernant la vie sociale.
- Intégrer en permanence la notion de plaisir et de curiosité dans les différentes animations.

### ➤ L'équipe d'animation :

Sous la coordination et la responsabilité de l'animateur :

- 1 agents à temps partiel :(70% coiffure, 25% animation). En cours d'année 2018, le départ en retraite d'Annie Gaudin n'a pas été remplacé.
- Depuis octobre 2016, 5 AMP (aide médico psychologique), (Une par quartier) et en binôme 5 faisant fonction d'AMP intègrent l'équipe d'animation les après-midi. En cours d'année 2019, une réorganisation des quartiers ne permettra plus les mêmes moyens. Elles ont un rôle plus spécifique autour des personnes en difficultés (résidents dépendants), mais sont présents sur tous les temps forts et peuvent intervenir sur des temps d'animations de groupe.  
En cours d'année 2019, une réorganisation des quartiers ne permettra plus les mêmes moyens dans chaque quartier. Une réflexion et réorganisation sera nécessaire pour maintenir le projet de vie social existant, pour mieux répondre aux attentes quant aux animation le week-end...
- Un groupe de bénévoles d'une trentaine de personnes de l'association « Au Fil du Temps ».

## ➤ Les actions :

Pour se faire et dans le cadre de l'ouverture sur l'extérieur, un groupe de bénévoles actifs a été mis en place. Ces bénévoles, cadrés par l'animateur et par des réunions mensuelles, sont tous signataires d'une charte du bénévolat et n'interviennent que sous la responsabilité et en la présence des animateurs.

Ils permettent non seulement d'intégrer beaucoup plus facilement les résidents dépendants aux animations, d'aider à l'accompagnement des résidents aux animations, mais aussi et surtout, de maintenir le lien social indispensable.

Leur rôle sera d'autant plus important avec la baisse de moyens dans l'équipe d'animation.

Ils sont également essentiels à l'organisation des temps forts (fête de Noël, marché de printemps et de Noël, évènements inter-établissements, fête du pommé, sorties en grand groupe...)

Ils sont alors sollicités pour :

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les après-midi jeux (belote, dominos, Triominos...)</li> <li>▪ Les après-midi loto</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les après-midi chant</li> <li>▪ la chorale</li> <li>▪ Les goûters d'anniversaires</li> <li>▪ Les sorties</li> <li>▪ Sorties aux restaurants (une 60aine de résidents à chaque fois)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les après-midi dansants</li> <li>▪ Autres animations ponctuelles...</li> <li>▪ Les temps forts: loto et thé dansant inter établissement</li> <li>▪ Marché de Noël et de printemps, pommé, fêtes de Noël, braderie, marché du terroir ...</li> </ul>
--	---	--

Toujours dans le cadre d'ouverture, les interventions d'associations, de structures environnantes ou toutes personnes de compétences diverses sont encouragées :

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chorales</li> <li>▪ Groupes dansants</li> <li>▪ Troupes théâtrales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Musiciens</li> <li>▪ écoles</li> <li>▪ Services culturels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conteurs</li> <li>▪ bibliothèque</li> <li>▪ intervenants divers...</li> </ul>
--	---	--

Les sorties doivent être régulières et **concerner un maximum de résidents** et doivent répondre aux attentes, demandes ou souhaits des résidents

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sorties dans les lieux d'origines</li> <li>▪ Visites de sites</li> <li>▪ Sorties aux manifestations et fêtes locales</li> <li>▪ Sorties parcs et zoos ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pique-niques</li> <li>▪ Promenades</li> <li>▪ Sorties plus individualisées (courses...)</li> <li>▪ Sorties courses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sorties cinéma...</li> <li>▪ Repas organisés à l'extérieur</li> <li>▪ Séjour vacances</li> <li>▪ Sorties dans les bibliothèques</li> </ul>
---	--	---

Les rencontres intergénérationnelles (écoles, centre de loisirs, crèches...) permettent non seulement un lien avec l'extérieur mais aussi de valoriser le vécu des résidents.

Afin de **préserver un maximum d'autonomie** aux résidents et de **lutter contre la dépendance**, diverses animations ont été mises en place :

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Jeux mémoire</li> <li>▪ Groupe de lecture/conversation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gym douce</li> <li>▪ Film vidéo/discussion</li> <li>▪ Initiation informatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Activités manuelles</li> <li>▪ Art floral</li> <li>▪ jardinage</li> <li>▪ Atelier pâtisserie...</li> </ul>
--	---	---

Pour ce qui est de la prise en charge des personnes très dépendantes

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les rencontres individuelles ou visites dans les chambres</li> <li>▪ La stimulation par le chant ou la musique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les sorties dans le parc</li> <li>▪ Le jardinage</li> <li>▪ Les ateliers mémoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les soins esthétiques, massages, séances snoezelen</li> </ul>
--	--	--



Enfin, le souci de **valoriser le résident**, c'est valoriser son vécu, son histoire, son expérience ; c'est lui faire retrouver une place dans la société par la transmission de son savoir acquis au fil des ans, ou par sa participation à la vie de la cité : rencontres intergénérationnelles, expositions proposées au public, organisation d'événements ouverts sur l'extérieur (marché de Noël, de printemps, du terroir, fête du pommé, braderie...)

La crèche en les murs de l'établissement permet des rencontres formalisées chaque semaine (chaque mercredi matin), en plus de toutes les rencontres informelles au gré des promenades des enfants.

Les animations s'inscrivent aussi dans un objectif de **convivialité et de plaisir** et **favorisent** également **les échanges, le vivre ensemble, l'acceptation de l'autre** : fêtes à thèmes (Mardi gras, après-midi châtaignes...).

L'animation a aussi pour but de fédérer et réunir l'ensemble des partenaires de l'établissement : résidents, personnels, familles... L'association « *Au Fil du Temps* » fédère ces partenaires autour d'une idée commune de l'animation. Des événements annuels forts ont pour objectif de réunir ces partenaires :

- ✓ Arbre de Noël ;
- ✓ Pique-nique ;
- ✓ Sorties au restaurant (en 2018 : ferme auberge de Chauvigné, resto jullouville, le Chatelier, lion d'or...)
- ✓ Loto et thé dansant inter établissement.
- ✓ Fête du pommé
- ✓ Marché de printemps
- ✓ Marché de Noël
- ✓ Marché du terroir
- ✓

Le parc animalier a été conçu pour répondre aux attentes ou souhaits des résidents qui, pour presque tous, sont originaires d'un territoire rural. Il permet également jardinage, cueillette de fruits ...). Mais ce parc est un véritable lieu de rencontres car ouvert à la population extérieure, lieu de rencontre avec les enfants de la crèche ...

Afin de profiter de toutes les opportunités, il faut nécessairement une souplesse dans l'organisation et la mise en place des animations et, si chacune d'entre elles demande une régularité plus ou moins importante, cette souplesse est favorable aux projets nouveaux qui permettent de faire évoluer continuellement les animations et, si besoin, de faire évoluer le projet global d'animation.

Il ne faut pas oublier également le service proposé par Christelle Garnier, coiffeuse, qui propose une prestation qui existe rarement dans les EHPAD pour l'ensemble des résidents de l'établissement, et en intervenant en coiffure les 3/4 de son temps (l'autre quart en animation) permet un suivi régulier au niveau de la coiffure.

## Bilan animation 2018

Chaque jour, plusieurs temps d'animations différents sont proposés : temps individuels, en petits ou grands groupes.

**Une quarantaine de types d'animations** ou d'accompagnements plus ou moins réguliers ont été mis en place.

**1534 temps d'animations** ou accompagnements ont été référencés (1393 en 2017, 1096 en 2016) selon les types suivants :

- Accompagnement individuel : 583 (495 en 2017, 389 en 2016) ;
- Animations en petits groupes : 643 (601 en 2017, 420 en 2016) ;
- Animations de groupe (plus de 15 personnes) : 308 (297 en 2017, 287 en 2016).

temps d'animations	2016	2017	2018
Accompagnements individuels	389	495	583
Animations en petits groupes	420	601	643
Animations de groupe (+ de 15 personnes)	287	297	308
<b>TOTAL</b>	<b>1096</b>	<b>1393</b>	<b>1534</b>

On remarque que le nombre d'animations et d'accompagnement a augmenté depuis 2016, grâce à la nouvelle organisation mise en place dans chaque quartier et la présence d'une AMP 7 jours sur 7. Cependant, un effort est à faire au niveau de la traçabilité ; une plus grande rigueur et une meilleure réflexion sur les projets d'accompagnement permettraient d'améliorer cet accompagnement autour de la vie sociale.

Parmi les résidents :

- 14% ont bénéficié de 4 animations par semaine (soit plus de 200 temps d'animation) (à noter que 8 % des résidents ont participé à en moyenne 5 animations par semaine)
- 28% ont suivi 3 animations minimum par semaine (soit plus de 150 temps d'animation) ;
- 20% ont assisté au moins à 2 animations par semaine (soit plus de 100 tps d'animation) ;
- 28% ont été concernés au moins 1 fois par semaine (soit à au moins 50 temps d'animation) ;
- 10% ont bénéficié de moins de 50 animations dans l'année.

**90% des résidents ont donc bénéficié d'au moins un temps d'animation par semaine.**

**Ce chiffre est en progrès constant ; peu de résidents sont en marge du projet d'animation ; à nous tous de trouver les meilleures réponses pour répondre à leurs attentes.**

<b>participation des résidents (nombre)</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
4 fois / semaine et plus (+ de 200 temps d'animation)	10%	15%	14%
3 fois / semaine (+ de 150 temps d'animation)	17%	21%	28%
2 fois / semaine (+ de 100 temps d'animation)	29%	23%	20%
1 fois / semaine (au moins 50 temps d'animation)	24%	26%	28%
< 50 animations / année	20%	15%	10%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Si l'on considère chaque activité :

<b>Activités manuelles (non exhaustives)</b>	<b>Nombre de séances</b>		
	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
Accompagnement individuelle (en chambre)	24	63	77
Activités manuelles	104	164	135
Après-midi dansants	11	11	12
Art floral	5	12	21
Atelier écriture / dessin	4	13	7
Atelier mémoire	5	7	12
Initiation informatique	3	3	2
Chorale	28	21	30
Couture / tricot	8	5	11
Cuisine / préparation repas / pâtisserie	129	185	182
Décoration			
Goûter d'anniversaire	62	64	59
Gym douce	42	54	51
Jardinage	19	31	41
Jeux de société	44	32	42
Jeux vidéos (WII)		1	3
Lecture journaux/discussions	5	16	17
Loto	10	11	22
Projection film	5	8	11
Rencontre crèche	32	31	30
Rencontre intergénérationnelle (clsh, écoles, espace jeux)		2	3
Réunions diverses; (discussions...)	17	25	17
Soins esthétiques/massage/atelier tendresse	106	171	150
Spectacle (chorale/ musicien/ intervenants divers)	32	36	41
Travail d'équilibre (aide à la marche...)	2	11	27
Vélo d'appartement			
<b>Sorties diverses</b>	<b>Nombre de séances</b>		
	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
Après-midi dansants extérieurs	4	7	6
Lotos extérieurs	5	6	3
Repas festifs	5	4	3

Promenade rue intérieure	30	39	112
Repas extérieurs	5	22	15
Sortie bibliothèque	11	10	15
Sortie cinéma	19	20	19
Sortie extérieure	106	104	174
Sortie parc établissement	69	73	123
Sortie supermarché	22	24	28
Sortie au marché	18	22	13
Caïffa (épicerie ambulante)	99	83	52
piscine		3	6

Les temps forts 2018 de l'animation ont permis de fédérer l'ensemble des acteurs :

- Le séjour vacances (à Vertou) a permis à 15 résidents de partir 4 jours.
- La sortie à la journée et au restaurant à Jullouville a rassemblé 66 résidents (66 en 2017).
- Le repas des familles a réuni une centaine de résidents et plus d'une centaine de membres des familles
- Une sortie à la ferme auberge de Chauvigné pour 65 résidents, un autre au restaurant à Le Chatelier pour autant de résidents
- Nouveauté cette année avec une sortie au restaurant « le Lion d'Or » à St Brice pour près de 70 résidents (à la demande insistante de nombreux résidents)
- Le marché de Noël (près de 400 visiteurs)
- Le marché de printemps/marché de Pâques (300 visiteurs)
- La fête du pommé sur 2 jours (plus de 400 visiteurs)
- la braderie de vêtements (2eme édition) en mars (150 visiteurs environ)

Ces différentes manifestations prouvent que les Hameaux du Coglais est un lieu très ouvert sur l'extérieur, et qui contribue de manière régulière à l'animation de son territoire. Ce lien et l'implication de nombreux résidents contribue à la valorisation de ces dernier, et leur confère un rôle citoyen

- La fête de Noël a regroupé environ 350 participants (résidents, familles, personnel de l'Ehpad, bénévoles, ADMR).
- Le « Caïffa », épicerie ambulante (avec Christelle Garnier et Mélanie Froc) circule 2 matinées par semaine jusqu'en juin, un peu moins fréquemment depuis le départ d' Annie Gaudin.
- La chorale des Hameaux, composée de résidents volontaires et de bénévoles se réunit un mercredi sur 2 et est dirigée par Maryvonne Leloutre, chef de cœur de la chorale de St Germain.
- La continuité et développement des échanges avec la crèche « Coglidou » (tous les mercredi matin, ou sur des temps informels).
- **Depuis 2018, des échanges mensuels ont lieu avec le RIPAME (réseau d'assistantes maternelles du territoire)**
  - Les projets culturels en lien avec le service culturel du canton et le pôle artistique et culturel :
  - partenariat avec le réseau bibliothèque (une sortie tous les 15 jours)
  - partenariat avec troupes de théâtre « les Amis de Saint Marc le Bleu » et le « Ramdan des roses » représentations pour les résidents)
  - partenariat avec l'école de musique « Jeanne Morel »(mise à disposition de la salle G Tazartez si nécessaire et 1 représentation des élèves en mars)
- **Le partenariat avec l'ADMR : animations communes (loto en novembre), intégration de personnes aidées aux animations, co-organisation d'un temps fort pendant la semaine bleue (spectacle à la selle en Coglès)**

- Les animations sont ouvertes aux familles et aux proches ; elles sont également ouvertes aux personnes extérieures (signalées par les conseillères en gérontologie, le SSIAD...).

Temps forts de l'animation (hors recensement des activités)	Nombre de séances			Participants / atelier
	2016	2017	2018	
Marché de Pâques	1	1	1	
braderie		1	1	
Marché du terroir	1			
Fête de Noël	1	1	1	Environ 100
Marché de Noël		1	1	
Loto inter établissements	1	1		63
repas des familles	1	1	1	
Repas pique-nique du mois d'aout	1	1		100
Séjour vacances	1	1	1	15
Sortie générale à Jullouville	1	1	1	68
Sortie restaurant « le Lion d'Or »		1	1	66
Sortie restaurant Chauvigné	1	1	1	62
Sortie restaurant le Chatelier	1	1		
Fête du pommé	1	1	1	80

Des messes sont organisées à la salle de spectacle chaque vendredi après-midi et intéressent en moyenne une quarantaine de résidents à chaque fois.

Bien entendu, cette évaluation est surtout quantitative, mais elle permet d'avoir une certaine lisibilité sur le projet global d'animation mis en place, ne serait-ce que par le nombre de résidents concernés par l'ensemble des types d'animation et d'accompagnements.

Elle permet de se rendre compte (d'une certaine manière) de la pertinence des actions mises en place par rapport aux attentes, désirs ou demandes plus ou moins exprimées des résidents.

Le nombre d'animations a augmenté entre 2017 et 2018. Depuis octobre 2016, des temps d'animation sont proposés chaque après-midi, 7 jours sur 7. Cette nouvelle organisation permet et de mieux cibler les demandes ou souhaits de chaque résident, et de pouvoir y répondre de manière efficace, ou de faire vivre le quartier à travers l'organisation d'animations diverses (jeux, pâtisserie, anniversaires...). Elle permet également de mieux accompagner les résidents les plus dépendants ou qui sont plus en marge de la vie sociale grâce à la présence des AMP dans chaque quartier.

**Cependant, une réorganisation et une diminution des postes d'AMP au début de l'année 2019 auront forcément des conséquences sur la mise en place des projets personnalisés.**

A nous de trouver les bonnes pistes et la bonne organisation pour pérenniser l'existant.

La forte proportion des résidents concernés permet d'obtenir une partie de nos réponses par rapport la pertinence du projet d'animation mise en place. Cependant, la réorganisation et la diminution des postes d'AMP auront forcément des conséquences sur la mise en place des projets personnalisés.

**I nous reste à mieux formaliser les projets d'accompagnement personnalisés, afin d'être plus efficace dans la réponse aux attentes de chacun des résidents.**

L'enjeu est de bien définir un projet global d'animation cohérent, et ce projet ne peut se construire qu'à travers l'implication de l'ensemble du personnel des Hameaux du Coglais.

## Temps forts 2019

En 2019, les axes prioritaires seront :

- La continuité des actions
  - La reconduction du séjour vacances
  - La sortie à la journée à Jullouville
  - Une sortie au restaurant à la ferme auberge de Chauvigné , au resto du Chatelier , et au restaurant le Lion d'Or à St Brice
  - Les échanges avec la crèche ;
  - **Des échanges mensuels avec le RIPAME** (réseau des assistantes maternelles du Coglais)
  - Les projets culturels en lien avec le service culturel du canton et le pôle artistique
  - La reconduction des temps forts : fête de Noël, marché de Noël, marché de printemps, fête du pommé, braderie de vêtements.
  - Un meilleur accompagnement et une meilleure présence pour les personnes « en difficultés » (dépendantes, en marge de la vie sociale)

- Des expositions ouvertes au public (peintures, photos...)
- **L'aménagement de la médiathèque « les petits papiers »** (opérationnelle en janvier)
  - Répondre rapidement aux demandes des résidents : Projet sortie bateaux, restaurants, sorties...

## **Bilan association des bénévoles « Au fil du temps »**

L'association « Au fil du Temps » a été créée en 1999, quelques mois après la constitution d'un groupe de bénévoles. Le premier intérêt de cette création était de se doter de moyens supplémentaires (humains et financiers), et de fédérer l'ensemble des partenaires (résidents, personnel, bénévoles..) autour de l'animation. Le deuxième avantage était d'avoir « une structure indépendante financièrement de l'établissement tout en bénéficiant d'une subvention de l'établissement », afin de faciliter certaines dépenses liées à l'animation (sorties, intervenants essentiellement).

**L'association est donc un outil supplémentaire au service de la structure animation coordonnée par l'animateur de l'établissement.**

### **➤ Les bénévoles :**

Ils sont une aide précieuse à l'animation, car en plus de permettre un lien fondamental avec l'extérieur, ils apportent une convivialité et une meilleure qualité aux animations. Ils permettent également d'y intégrer plus facilement des personnes dépendantes (aide aux jeux par exemple...).

Enfin, ils sont très précieux pour l'accompagnement des résidents aux animations. Parmi l'association, 22 membres actifs sont recensés, auxquels il faut rajouter une dizaine de bénévoles ponctuels qui peuvent intervenir sur les temps forts.

Ils sont indispensables à la mise en place et l'existence des projets tels que marché de Pâques, de Noël, fête du pommé, braderie, fête de Noël à la salle des fêtes, repas des familles, sorties au restaurant ....

### **➤ Leur champ d'intervention :**

Ils n'interviennent que sous la présence et la responsabilité de l'équipe d'animation : après-midi chant, goûters d'anniversaire, jeux (lotos, jeux de société), après-midi dansants, sorties (promenades dans le parc ou extérieures...), présence aux spectacles divers et accompagnement aux animations...

Leur rôle est important également dans l'accompagnement des résidents aux grandes animations. En moyenne, les bénévoles sont sollicités plus d'une dizaine d'après-midi par mois (soit environ 120 animations à l'année).

Ils permettent et facilitent l'organisation d'événements exceptionnels tels que :

- la co-organisation de la braderie
- le repas avec les familles (environ 300 personnes) ;
- les sorties au restaurant (Lion d'Or, Le Chatelier, Chauvigné)
- le marché de printemps
- la sortie à la journée et au restaurant à Jullouville pour 65 résidents
- la fête du pommé (sur 2 jours)
- le marché de Noël
- la fête de Noël à la salle des fêtes pour près de 400 personnes.

### **➤ Projets 2019 :**

- Sortie restaurant le Lion d'Or le 7 février
- Braderie le 2 mars
- Marché de Pâques le 24 avril
- Sortie ferme auberge de Chauvigné à l'automne
- Le repas des familles le 12 juin
- Sortie à Jullouville 27 juin
- Fête du pommé les 21 et 22 octobre
- Téléthon fin novembre en collaboration avec comité des fêtes et autres associations (sous réserve)
- Marché de Noël le 11 décembre
- Fête de Noël le 18 décembre (salle des fêtes)
- **Mise en place des permanences et animations à la médiathèque assurées donc par des bénévoles chaque jeudi après midi**

Avec l'impact de la réorganisation des quartiers, les AMP seront moins nombreuses et moins disponibles. Les bénévoles peuvent être une ressource supplémentaire pour y pallier.

# Résidence Les Acacias – Activité

## Mouvements des résidents en 2018

Hébergement permanent : 33 admissions dont 24 entrées directes et 9 par mutation.

Hébergement temporaire : 9 admissions directes.

En Hébergement permanent on compte 34 sorties dont 17 par décès.

## Le taux d'occupation

Le taux d'occupation s'élève à **98.78%** soit 109 lits occupés sur 110 lits installés.

Hébergement permanent et temporaire	2017	2018	Evolution 2018/2017	Taux évolution 2018/2017
<b>Nombre journées réalisées*</b>	<b>39 584</b>	<b>39 660</b>	<b>+76</b>	<b>+0,2%</b>
<i>dont Hébergement temporaire</i>	585	636	+51	+8,7%
<b>Nombre de journées d'absences</b>	<b>703</b>	<b>614</b>	<b>-89</b>	<b>-12,7%</b>
<b>Nombre d'entrées</b>	<b>39</b>	<b>42</b>	<b>+3</b>	<b>+7,7%</b>
<i>dont Hébergement temporaire</i>	13	9	-4	-30,8%
<b>Nombre de sorties totales</b>	<b>47</b>	<b>41</b>	<b>-6</b>	<b>-12,8%</b>
<i>dont Hébergement temporaire</i>	12	7	-5	-41,7%
<b>Sorties par décès</b>	<b>29</b>	<b>17</b>	<b>-12</b>	<b>-41,4%</b>

Source : SI décisionnel Magellan

\* Le nombre de journées correspond aux journées de présence effective + les journées pour absence (hospitalisation ou convenue personnelle)

## Les Profils des résidents

Sur les 2 dernières années, l'**âge moyen** évolue sensiblement de 86.9 ans en 2017 à 87,6 ans en 2018 et se ventile ainsi :

- 87,6 ans en hébergement permanent
- 86,6 ans en hébergement temporaire

**La répartition par sexe** s'établit à 62.3 % de résidentes pour 37.7% de résidents au 31 décembre.

Hébergement permanent : 74.6% de résidentes et 25.4% de résidents ;

Hébergement temporaire : 90% de résidentes et 10% de résidents.

## Pyramide des âges :

La tranche d'âge « 81 à 90 ans » représente 52,3% des résidents contre 42.8% en 2017.

La tranche d'âge « 91 à 100 ans » représente 29.4 % des résidents contre 29.6 % en 2017.

L'EHPAD compte 1 résident de plus de 100 ans.

## Durée Moyenne de Séjour (DMS) :

Il convient de distinguer la DMS selon le type d'hébergement.

La durée moyenne de séjour en hébergement permanent représente 3 années et 94 jours.

En hébergement temporaire, la durée moyenne de séjour atteint 52 jours (23 en 2017).

## Dépendance des résidents (GIR-GMP) :

Au 31 décembre 2018, le GMP des personnes accompagnée atteint 788 (778 au 31/12/2017).

Ce GMP moyen varie entre les différents modes d'accueil :

- Hébergement permanent : 874 (780.9 en 2017)
- Hébergement temporaire : 702 (630 en 2017)

Pour rappel, le dernier GMP validé en 2016 était de 672.26. Le dernier PMP validé la même année était de 192.

# Résidence Les Acacias - Animation

## Projet global d'animation

La définition première de l'animation c'est la vie, à la Résidence les Acacias nous nous inspirons totalement de la définition de base, la vie ! A travers tous nos projets, nos activités, nos sorties, nos échanges, nos rencontres nous essayons d'instaurer une ambiance familiale, qui facilite l'adaptation du résident en EHPAD. Nous sommes à l'écoute des résidents, ainsi nous pouvons répondre au mieux à leurs besoins, à leurs envies par le biais d'activités individuelles ou en groupes.

Il ne s'agit pas seulement de distraire ou de faire passer le temps, mais bien de donner de l'existence au temps. De ce fait, l'animation nous sert d'appui pour favoriser l'intégration, les échanges, la socialisation, lutter contre l'isolement et instaurer un sentiment de confiance.

A la Résidence les Acacias, l'animation est l'affaire de tous et ne doit pas être attribué qu'à l'animatrice. Tous les services sont sollicités et participent grandement à la dynamique que nous souhaitons instituer.

Nous devons nous renouveler, nous questionner régulièrement et surtout nous adapter aux résidents, qui depuis quelques années arrivent en institution de plus en plus dépendant physiquement ou psychiquement ou avec des troubles psychiatriques. A nous de proposer des activités qui répondent à tous.

### Les objectifs généraux et spécifiques de l'animation à la Résidence les Acacias :

- Favoriser l'ouverture vers l'extérieur de l'établissement :
  - Donner aux résidents l'envie et la possibilité de sortir de la Résidence en proposant des sorties variées et régulières en individuelle ou en groupe.
  - S'inclure un maximum dans les projets communaux.
  - Proposer des activités en interne pour maintenir les résidents dans la réalité, en organisant des échanges avec d'autres structures (EHPAD, Centre de loisirs, école...). En accueillant des intervenants divers et variés.
  - Mettre en place des outils de communication et d'information avec l'extérieur, le blog ou encore les articles de presse.
  - Développer le bénévolat dans l'établissement.
- Maintenir le lien social :
  - Organiser des temps d'échange entre les résidents et avec un autre public.
  - Faciliter l'intégration des résidents
  - Proposer des accompagnements personnalisés
  - Préserver l'autonomie
  - Faciliter le maintien des liens amicaux ou familiaux (visite, écriture de courrier, Famileo..)
  - Développer le bénévolat dans l'établissement.

### L'équipe d'animation

La Résidence emploie une animatrice à temps plein, présent 5 jour par semaine du lundi au vendredi, ou du mardi au samedi.

Depuis septembre 2017, l'établissement dispose également de 2 AMP, travaillant respectivement à 80 et 70%, 1 AMP est présente 7 jours sur 7, du lundi au dimanche. L'AMP est dans les soins le matin et en animation les après-midi.

Le personnel soignant a un temps dédié à l'animation 5 jours par semaine.

A ce jour, 10 bénévoles interviennent dans l'établissement, elles apportent un soutien à l'animation ponctuellement et suivant leurs disponibilités.

La coordination des animations est faite par l'animatrice. Tous les mois un programme des animations (qui nécessitent un encadrement et de l'aide) est affiché en salle du personnel. Il y est indiqué le nombre de personnes souhaitées (3 maximum) et les horaires de début et de fin de l'activité ou sorties. Les soignants d'horaire de journée (M3) peuvent ainsi s'inscrire. Les autres jours les soignants ont le libre choix des animations individuelles qu'ils souhaitent proposer.

**Malheureusement du fait de la surcharge de travail dans les soins, les animations personnalisées sont de plus en plus rares ainsi que l'aide apporté aux grandes animations où sorties, l'organisation devient de plus en plus complexe.**

L'animatrice et les AMP travaillent en équipe. Sous la coordination l'animatrice elles se répartissent les animations. Soit l'AMP aide l'animatrice pour les grandes animations soit elle propose des animations en petits groupes ou individuelles.

**Du fait que les AMP remplacent les arrêts de travail et aide les soins du fait de la surcharge de travail, il est devenu impossible de programmer des animations en fin matinée comme nous le faisons au début.**

### Les actions

- Les bénévoles

Les bénévoles sont encadrées par l'animatrice. Elles sont actuellement aux nombres de 10. Elles ont, selon leurs goûts, des tâches différentes : Aumônerie, visite des résidents, aide à l'animation.

Elles ont toutes signées la charte du bénévolat. Des réunions ont lieu tous les 2 mois, nous présentons alors les nouveaux résidents, soulevons les problèmes, présentons le programme des animations à venir. De plus, le programme des animations leur est transmis tous les mois.

Le bénévolat est un soutien pour l'équipe d'animation, il permet d'accompagner les résidents plus dépendants physiquement ou psychologiquement. De plus, par le biais des visites elles contribuent à lutter contre l'isolement. Enfin, par leurs connaissances elles permettent de maintenir les habitudes de vie des résidents.

Elles sont sollicitées lors :

Gestion	Aide à l'animation	Sorties
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organisation de la messe et accompagnement des résidents (tous les 15 jours)</li> <li>▪ Distribution des livres et aide au choix (tous les mois)</li> <li>▪ Atelier tricot (tous les mois)</li> <li>▪ Visite des résidents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Atelier cuisine</li> <li>▪ Après-midi loto</li> <li>▪ Jeux de société</li> <li>▪ Art floral</li> <li>▪ Gouter d'accueil</li> <li>▪ Repas à thème</li> <li>▪ Barbecue</li> <li>▪ Bal</li> <li>▪ Chant</li> <li>▪ Intervenants</li> <li>▪ Après-midi à thème (mardi gras, chandeleur, Noël...)</li> <li>Jardinage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sortie au café</li> <li>▪ Sortie au cinéma</li> <li>▪ Sortie le week-end avec les AMP (pique-nique, jardin..)</li> <li>▪ Sortie au théâtre</li> <li>▪ Sortie à la messe le 15 Aout</li> <li>▪ Sortie restaurant ponctuellement</li> <li>▪ Sortie au marché</li> </ul>

### ➤ Les échanges et rencontres

Dans le cadre de l'ouverture vers (et sur) l'extérieur des échanges et rencontres avec d'autres structures sont organisés régulièrement. De plus, des intervenants variés sont programmés minimum une fois par mois, voici ce que nous avons proposé en 2018 :

Intervenants	Echanges en interne	Echanges en externe
<ul style="list-style-type: none"> <li>-2 accordéonistes chanteuses</li> <li>-1 Diaporama</li> <li>-2 Chorales</li> <li>-4 Chanteurs</li> <li>-3 Danses traditionnelles</li> <li>-1 troupe de théâtre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-2 Centre de Loisirs</li> <li>-2 EHPAD Parigné</li> <li>-1EHPAD Pontorson</li> <li>-1EHPAD Louvigné du désert</li> <li>-2CCAS</li> <li>-5 association « autrefois St Georges)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-2 EHPAD Parigné</li> <li>-2 Centre de loisirs</li> <li>-1CCAS</li> <li>-1 Agents communaux</li> <li>-3 EHPAD Antrain</li> <li>-2EHPAD Pontorson</li> <li>-1 EHPAD Tremblay</li> <li>-3 EHPAD de Maen Roch</li> </ul>

### ➤ Les sorties

A la Résidence les sorties sont régulières et variées afin de répondre au mieux aux goûts de chacun. Elles peuvent être en groupes ou individuelles.

Voici les sorties proposées en 2018 :

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sorties au café</b> : St Georges de Reintembault, St Laurent de Terregate, Mellé</li> <li>• <b>Sorties manifestations communales</b> : fête de st Georges, serre, CCAS, fête de la musique</li> <li>• <b>Sorties ferme</b> médiation animale Poilley</li> <li>• <b>Sorties restaurant</b> (Fougerolles, Pontmain, Jullouville)</li> <li>• <b>Sortie exposition</b> : Le</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sorties religieuses</b> : chapelle du père Maunoir, messe de la fête st Georges, messe à Pontmain, messe du 15 Août</li> <li>• <b>Sorties mer</b> : Jullouville, train marin à Cherreux</li> <li>• <b>Sorties visite de sites et monuments</b> : Château St Ouen la Rouerie, visite de Fougères en petit train</li> <li>• <b>Sortie centre de loisirs</b></li> <li>• <b>Sortie bibliothèque</b></li> <li>• <b>Sortie parc et jardin</b> :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sortie cinéma</b> : Fougères et St Georges de Reintembault</li> <li>• <b>Sortie autres EHPAD</b></li> <li>• <b>Sortie au marché</b> : Fougères, St James, Louvigné du Désert, St Hilaire du Harcouët</li> <li>• <b>Sortie pique-nique</b> : Fougères, St Ouen la Rouerie, St Hilaire du Harcouët, Ducey, Pontaubault, Monthault</li> <li>• <b>Accompagnement personnalisé</b> (courses,</li> </ul>
--	--	--



retour du soldat, les objets d'autrefois, les tracteurs miniatures <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sortie courses de vélo :</b> Fougerolles, St Georges de Reintembault</li> </ul>	<b>Forêt :</b> Avranches, Fougères, Monthault <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sortie au Théâtre :</b> St Georges</li> </ul>	visite d'un proche, commune d'origine, cimetière...) <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sortie illuminations de Noël :</b> Fougères et Louvigné du Desert</li> </ul>
---	--	--

### ➤ Les activités

Des animations sont proposées du tous les jours de la semaine. Elles ont pour but de maintenir la socialisation, l'autonomie, et de lutter contre la dépendance. De plus certaines activités permettent de maintenir les résidents dans la réalité et l'actualité. Voici les activités proposées en 2018 :

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeux de société</li> <li>• Chant</li> <li>• Lecture du journal</li> <li>• Loto</li> <li>• Atelier Tricot</li> <li>• Atelier mémoire/discussion</li> <li>• Repas des anniversaires</li> <li>• Gouter d'accueil</li> <li>• Distribution de livre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Epluchage de légumes et fruits</li> <li>• Atelier coiffure</li> <li>• Atelier cuisine</li> <li>• Atelier Esthétique</li> <li>• Atelier créatif</li> <li>• Barbecue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gymnastique douce</li> <li>• Bal</li> <li>• Jardinage</li> <li>• Atelier photo</li> <li>• Atelier couture</li> <li>• Diffusion de film</li> <li>• Repas à thème</li> </ul>
--	--	---

Des animations sont spécifiquement proposées pour les personnes plus dépendantes ou ayant des troubles cognitifs. Ces animations sont individuelles ou petits groupes :

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bain détente</li> <li>• Atelier esthétique</li> <li>• Aide à la marche, parcours de marche</li> <li>• Activité manuelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier coiffure</li> <li>• Massage</li> <li>• Jeux de société</li> <li>• Discussion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture</li> <li>• Ecoute de musique</li> <li>• Gymnastique douce</li> <li>• Médiation animale</li> </ul>
---	--	--

Le résident est au centre des animations proposées, l'objectif étant de le valoriser tant par son vécu que par son savoir-faire. Il est la ressource première des animations et il contribue à mettre en place notre programme. Cette année par exemple nous avons participé : à la réalisation de l'exposition « le retour du soldat » par le biais d'atelier de recueil de souvenir et de photos ou objets de famille, nous avons participé à la confection des jardinières pour le fleurissement de la commune... Nous avons proposé : un échange de savoir autour du tricot avec les enfants, des ateliers créatifs et art floral pour préparer toutes les manifestations organisées dans l'établissement (cérémonie des vœux, repas à thème, repas des familles...), ou encore des ateliers en patois pour le maintien de la mémoire locale... Nous nous efforçons à ce que l'intégration des résidents se passent le mieux possible notamment grâce à l'organisation des gouters d'accueil des nouveaux résidents. Nous proposons des temps conviviaux pour que les résidents puissent échanger et apprennent à se connaître sans cloisonner les services et inclure tous les résidents : Repas des anniversaires, repas à thème, barbecue en petit groupe, après-midi à thème (chandeleur, mardi gras...), bal...

L'animation à la Résidence les Acacias est l'affaire de tous, et ce veut familiale. C'est pour cela que lors de nos grandes animations, tous les corps de métier et bénévoles apportent leur contribution que ce soit dans l'organisation ou le déroulement de la journée. Notamment lors :

- Repas à thème
- Barbecue
- Cérémonie des vœux
- Rencontre inter-établissements
- Repas des familles
- Pique-nique
- Arbre de Noël
- Sorties...

Le programme des animations n'est pas figé, ils s'adaptent aux résidents et aux opportunités que nous pouvons avoir. Des animations sont fixes car très attendues par les résidents, mais nous essayons de nous inclure au maximum dans les projets qu'on nous propose, dans la vie de la commune, de répondre aux invitations que nous recevons.

## Bilan de l'animation 2018

Des animations sont proposées tous les jours du lundi ou dimanche.

L'animatrice propose des animations tous les après-midi et ponctuellement le matin du lundi au vendredi ou du mardi au samedi. De plus, elle propose le matin des accompagnements personnalisés (courses, soins esthétique, écriture de courrier...).

L'AMP propose des activités en petits groupes ou personnalisés l'animatrice, du lundi au dimanche. Elle aide l'animatrice pour les grandes animations et sorties.

Le personnel soignant d'horaire de journée, propose des activités personnalisées, le mardi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche. Ils aident également l'animatrice pour les grandes animations et sorties.

temps d'animations et sorties	2018
Accompagnements individuels (activités et sorties)	193 (140 AMP)
Animations et sorties en petits groupes	271 (120 AMP)
Animations et sorties de groupe (+ de 10 personnes)	160
<b>TOTAL</b>	<b>624</b>

Ces chiffres ne comptabilisent pas les animations réalisées par le personnel soignant, mais seulement celui de l'animatrice et les AMP. Ils sont approximatifs car le suivi en 2018 n'a pas été rigoureux et beaucoup d'accompagnements individuels n'ont pas été notés (accompagnement à la marche, achats à l'extérieur, soins esthétiques...)

De plus, c'est la première année que l'animatrice travaillait avec les AMP, il a donc fallu un temps d'adaptation.

Le personnel soignant ne faisant pas un suivi régulier de leurs animations et les outils de suivi mis en place n'étant pas pertinents leurs animations sont difficiles à évaluer.

En 2019, toutes les animations effectuées par l'animatrice sont enregistrées dans PSI, malheureusement les agents et AMP n'ont pas accès à l'icône animation. Il faudrait que les AMP aient au moins accès à cette icône pour y rentrer leurs animations, puis que l'animatrice et les AMP se répartissent les services pour y enregistrer les animations réalisées par les soignants.

Parmi les résidents

participation des résidents (nombre)	2018
4 fois / semaine et plus (+ de 200 temps d'animation)	10
3 fois / semaine (+ de 150 temps d'animation)	15
2 fois / semaine (+ de 100 temps d'animation)	25
1 fois / semaine (au moins 50 temps d'animation)	20
< 50 animations / année	30
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>

Ces chiffres sont approximatifs. Ils sont très difficiles de sortir des statistiques n'ayant pas les outils d'évaluation adaptés. De plus même en enregistrant les animations dans PSI il sera compliqué de sortir des statistiques, le logiciel ne sortant pas des chiffres globaux et n'étant pas pertinent pour l'animation.

**Animation réalisées par l'animatrice et programmé en 2018 (cela ne comptabilise pas les animations réalisées pas les AMP et soignants)**

Activités (non exhaustives)	Nombre de séances	
	2018	2019
Jeux de société	13	
chant	13	
lecture du journal	40	
loto	13	
Atelier tricot	10	
Distribution de livres dans les chambres	10	
Atelier mémoire	8	
Epluchage de légumes ou de fruits	18	

Atelier coiffure		10	
Atelier cuisine		14	
Gouter d'accueil		12	
Atelier esthétique		5	
Art floral		10	
Repas des anniversaires		11	
Après-midi à thème		4	
Atelier créatif		10	
Repas à thème		4	
Théâtre		1	
Gymnastique douce		5	
Bal		5	
Médiation animale		15	
Jardinage		2	
Barbecue		5	
Atelier photo		3	
Diffusion film		5	
TOTAUX		246	

Sorties diverses	Nombre de séances		
	2018		
Sortie dans un EHPAD	9		
Sortie centre de loisirs	2		
Sortie commune (fête, jardinage, ccas..)	4		
Sortie religieuse	4		
Sortie restaurant	6		
Sortie cinéma	10		
Sortie Café	10		
Sortie au marché	6		
Sortie St Ouen la Rouërie	1		
Sortie Cherrueix	1		
Sortie petit train de Fougères	2		
Sortie pique-nique	8		
Sortie Théâtre	1		
Sortie supermarché	NC		
Sortie exposition	3		
Sortie courses de vélo	2		
Sortie illumination de Noël	3		
Sortie Jullouville	1		
Sortie promenade commune	NC		
Total	71		0

A noter que 52 sorties de groupes avaient été proposées en 2017.

Temps forts de l'animation (hors recensement des activités)	Nombre de séances		
	2018		
Cérémonie des vœux	1		
Repas à thème	4		
Barbecue	5		
Carnaval avec le centre de loisirs	1		
Intervenants	13		
Repas des Famille (180 participants)	1		
Gouter de Noel	1		
Repas de Noel	1		
BAL	5		
Arbre de Noel	1		

## Bilan 2018

Cette évaluation quantitative n'est pas représentative de l'animation à la Résidence les Acacias et de l'ambiance que nous souhaitons faire ressortir.

Nous proposons beaucoup d'animations et sorties en petits groupes car nous souhaitons être proche des résidents et pouvoir échanger avec eux, notamment lors des sorties au restaurant ou nous accompagnons 10 résidents (6 cette année 70 résidents ont pu bénéficier d'une sortie au restaurant), des repas des anniversaires...

Plusieurs animations de grands groupes ont été proposées et ont permis d'intégrer un maximum de résidents : 4 Repas à thème (tous les résidents à chaque fois), 5 bal, 13 intervenants, 1 repas des familles, 1 cérémonie des vœux, 4 après-midi à thèmes, 12 gouter d'accueil...

En 2018, 71 sorties de groupe (soit au minimum 10 personnes) ont été proposées, contre 52 en 2017, grâce notamment à la présence d'une AMP par jour.

Nous avons rencontré et échangé avec de nombreux EHPAD : Parigné, Louvigné du désert, Pontorson, St Brice en Coglès, Antrain, Tremblay...

Cette année encore nous nous sommes incluses dans les projets et manifestations de la commune : Exposition « Le retour du soldat », fête St Georges, messe du 15 Août, fête de la musique, exposition des tracteurs miniatures, courses de vélo, animation de Noël, fleurissement de la commune, échange avec le centre de loisirs, échange avec les personnes âgées bénéficiant du CCAS...

Le point fort de l'année 2018 est la mise en place de la médiation animale. En effet, depuis le mois de mai, un groupe de 6 résidents ayant des troubles du comportement (violence, renfermement, troubles cognitifs...) mais aussi des problèmes de motricité (main rétractée, équilibre...) participe à cet atelier. Au fil des séances le groupe a évolué, certains résidents ont arrêté, d'autres ont fait toutes les séances. Nous avons pu remarquer une évolution du comportement et de réels progrès pour les résidents faisant partie de ce groupe : moins de violence, moins de cris, ouverture sur les autres, dialogue...

## A venir en 2019.....

En 2019, nous mettrons en place un deuxième groupe de médiation animale avec un objectif différent. En effet, ces séances seront individuelles et nous irons avec les animaux dans les chambres des résidents les plus dépendants et isolés, ayant moins accès aux animations.

Avec l'aide du service technique, nous mettrons en place un projet jardin avec la réalisation de décoration pour le jardin en palettes de bois et pot en terre. Les résidents participeront activement au fleurissement de la Résidence.

Nous souhaitons développer le bénévolat en recrutant de nouveaux bénévoles. Un appel à candidature régulier sera mis en place.

Nous redéposerons une demande de subvention pour la réalisation d'une cuisine thérapeutique en y ajoutant la sonorisation de la salle à manger. En effet, notre demande de subvention n'a pas abouti en 2018. De plus, du fait des travaux de la cuisine le projet est repoussé.

Nous prévoyons également :

- Multiplier les échanges inter-établissements
- Proposer des repas à thèmes réguliers
- Proposer des barbecues personnalisés
- Recontacter le collègue pour organiser des échanges
- Mettre en place un atelier d'aide à la marche régulier
- Organiser des rencontres intergénérationnelles avec le centre de loisirs et école primaire
- Proposer des sorties régulières et variées (restaurant, promenade en calèche, pique-nique, café...)

- S'inclure au maximum dans les projets et manifestation de la commune
- Continuer à proposer des bals
- Faire l'acquisition de nouveaux outils d'animation (chariot d'activité, plaque de cuisson, jeux d'adresses...

**Questionnement pour l'année 2019 :**

Le personnel soignant participe de moins en moins aux animations et ne propose pratiquement plus d'animation personnalisée du fait de la surcharge de travail dans les soins. La Résidence ne bénéficie que d'une AMP par jour qui apporte un renfort dans les soins du fait de la surcharge de travail et remplace les arrêts maladies dans les soins (l'AMP n'est pas remplacée).

Il y aura un impact sur les animations en 2019 que nous avons déjà ressenti fin 2018.

Nous ne pourrons plus apporter la même qualité et quantité d'animation. Les résidents bénéficieront de moins d'activités individuelles. Nous serons obligés de réduire le nombre de résidents lors des grandes animations ou sorties.

Le personnel soignant est un soutien important lors des grandes animations et sorties. Il permet d'inclure plus de résidents. Nous ne pourrons plus répondre correctement au besoin des résidents. Nous ne pourrons plus proposer des sorties aux marchés, pourtant très apprécié des résidents car l'AMP n'a plus le temps de nous accompagner. Il devient très difficile de programmer des animations dans ces conditions.

Bien sûr la résidence dispose d'un groupe de bénévoles, mais un bénévole ne remplace pas un encadrement par un membre du personnel, il apporte un plus.

Nous avons des résidents de plus en plus dépendants, avec plus des troubles du comportement qui demandent un encadrement suffisant et approprié.

# Résidence Les Landes – Activité

## Mouvements des résidents en 2018

Hébergement permanent : 31 admissions directes et 31 sorties dont 14 par décès.

## Le taux d'occupation

Le taux d'occupation s'élève à **99,09%** soit 135 lits occupés sur 136 lits installés.

Hébergement permanent et maison de retraite spécialisée	2017	2018	Evolution 2018/2017	Taux évolution 2018/2017
<b>Nombre journées réalisées*</b>	<b>49 678</b>	<b>49 186</b>	<b>-492</b>	<b>-1,0%</b>
<i>dont Maison de retraite spécialisée</i>	<i>13 354</i>	<i>12 918</i>	<i>-436</i>	<i>-3,3%</i>
<b>Nombre de journées d'absences</b>	<b>1 203</b>	<b>1 022</b>	<b>-181</b>	<b>-15,0%</b>
<i>dont Maison de retraite spécialisée</i>	<i>42</i>	<i>1</i>	<i>-41</i>	<i>-97,6%</i>
<b>Nombre d'entrées</b>	<b>30</b>	<b>31</b>	<b>1</b>	<b>3,3%</b>
<i>dont Maison de retraite spécialisée</i>	<i>5</i>	<i>1</i>	<i>-4</i>	<i>-80,0%</i>
<b>Nombre de sorties totales</b>	<b>48</b>	<b>31</b>	<b>-17</b>	<b>-35,4%</b>
<i>dont Maison de retraite spécialisée</i>	<i>6</i>	<i>3</i>	<i>-3</i>	<i>-50,0%</i>
<b>Sorties par décès</b>	<b>26</b>	<b>14</b>	<b>-12</b>	<b>-46,2%</b>
<i>dont Maison de retraite spécialisée</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>0,0%</i>

Source : SI décisionnel Magellan

\* Le nombre de journées correspond aux journées de présence effective + les journées pour absence (hospitalisation ou convenue personnelle)

## Les Profils des résidents

Au 31 décembre, la moyenne d'âge des résidents présents est de 79,3 ans. Elle se ventile comme suit :

- 88,25 ans en Hébergement permanent
- 85,5 ans en unité Alzheimer
- 69,9 ans en Maison de Retraite Spécialisée.

**La répartition par sexe** s'établit à 85,8 % de résidentes pour 14,2 de résidents au 31 décembre.

La MR Spé est le seul service où les résidents sont plus nombreux que les résidentes.

## Pyramide des âges :

- La tranche d'âge « 50 à 70 ans » représente 25% des résidents.
- La tranche d'âge « 71 à 80 ans » représente 25,8 des résidents.
- La tranche d'âge « 81 à 90 ans » représente 30,5% des résidents.
- La tranche d'âge « 91 à 100 ans » représente 18,7% des résidents.

## Durée Moyenne de Séjour (DMS) :

Il convient de distinguer la DMS selon le type d'hébergement. En hébergement permanent médicalisé, la durée moyenne de séjour atteint 6 ans et 47 jours. Cette durée représente 10 ans et 10 jours en M R Spé. En unité Alzheimer, l'accompagnement moyen dure 2 ans et 3 mois.

Au 31 décembre 2018, le GMP des personnes accompagnées atteint 672 points.

Ce GMP moyen varie entre les différents modes d'accueil :

- Hébergement permanent : 691
- Hébergement spécialisé : 581
- Unité Alzheimer : 840

# Résidence Les Landes - Animation

## Projet global d'animation

L'animation en EHPAD a pour objectif de favoriser la vie en collectivité en créant une ambiance de bien être pour que le résident puisse s'intégrer plus facilement.

Nous y parvenons par l'ouverture vers l'extérieur et le maintien du lien social.

L'animation peut être collective, lors des ateliers ou de sorties diverses. Mais aussi, individuelle, sous forme de rencontres et de moments privilégiés afin de mieux répondre et percevoir les attentes et les besoins des résidents. L'animation, en tant que lien social, est un état d'esprit qui doit être partagé par tous, quelle que soit sa fonction au sein de EHPAD.

L'animation doit respecter le désir, les attentes et les demandes des résidents, mais doit aussi être proposé sans jamais imposer.

L'animation doit évoluer en fonction du handicap ou du degré de dépendance des résidents.

### Les objectifs généraux de l'animation à Tremblay sont de :

- Créer une ambiance sociale agréable afin de :
  - Rompre l'isolement et la monotonie
  - Se découvrir et découvrir les autres et trouver des intérêts communs.
  - Permettre de maintenir un quotidien de qualité
  - Garder une ouverture sur la vie, ne pas avoir la sensation d'être inutile
- Favoriser l'ouverture de l'établissement vers l'extérieur.
  - Par la venue des écoles, collèges, centres de loisirs participation aux bistrotts mémoires, les intervenants lors des spectacles...
  - Lors des échanges avec les EHPAD environnants.
  - Organiser et accompagner lors des périodes d'élections
  - Lors des sorties diverses
  - Par la visite des familles et des proches
- Répondre aux attentes, demandes et souhaits de chacun des résidents.
- Proposer sans jamais imposer afin que toute animation reste un moment de plaisir.

### L'équipe d'animation :

L'équipe d'animation se compose de

- 3 agents à temps plein.
  - 1 AMP pour le service peupliers (MRS) et clairière (UVA)
  - 1 AMP + 1 AS pour les services coquelicots, bruyère, dahlias, églantine fougères.
  - 1 AMP dans le service l'après-midi. Celle-ci est également présente sur les temps forts et intervient sur des temps d'animation en groupe.
- 2 bénévoles complètent l'équipe d'animation.

### Les actions :

Les bénévoles sont encadrés par le personnel de l'animation. Ils participent à des réunions trimestrielles et sont signataires d'une charte du bénévolat

Ils permettent d'intégrer plus de personnes dépendantes aux animations

Ils sont sollicités pour :

<b>Animations (extérieur)</b>	<b>Animation (en interne)</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Cinéma</li><li>• La pêche</li><li>• Pique-nique</li><li>• Restaurant</li><li>• Lotos</li><li>• Thé dansants</li><li>• Théâtre</li><li>• Marché de Noël</li><li>• Illuminations....</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Gouters collectifs et veillées</li><li>• Spectacles</li><li>• Lotos</li><li>• Thé dansant</li><li>• Repas des familles</li><li>• Animations individuelles</li></ul>

Toujours dans le cadre de l'ouverture de l'EHPAD, les interventions de structures environnantes ou d'intervenants extérieur sont encouragées.

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chorales</li> <li>• Groupes dansants</li> <li>• Centre de loisirs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecoles</li> <li>• musiciens</li> </ul>
---	---

Les sorties se doivent être régulières, d'inclure un maximum de résidents et de correspondre aux attentes, demandes ou souhaits des résidents :

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sorties dans les lieux d'origines</li> <li>• Visites de sites</li> <li>• Sorties aux manifestations et fêtes locales</li> <li>• Sorties parc et zoo</li> <li>• Cinéma</li> <li>• Stade Rennais</li> <li>• Les marchés</li> <li>• Pique-niques</li> <li>• Théâtre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sorties individuelles</li> <li>• Thé dansant</li> <li>• Tour de France</li> <li>• Calèche</li> <li>• Pontmain</li> <li>• Discothèque</li> <li>• Restaurant</li> <li>• Séjours vacances</li> <li>• Médiathèques</li> <li>• La pêche</li> </ul>
--	--

Prise en soins des personnes plus dépendantes :

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gym douce</li> <li>• Jeux de mémoire</li> <li>• Sorties dans le parc</li> <li>• ateliers chant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités manuelles</li> <li>• Soins esthétique, massage</li> <li>• Visite dans les chambres</li> </ul>
--	--

Les animations doivent tenir compte de l'histoire de vie de la personne âgée, de ses connaissances et de ses désirs. (Fête du pommé, mardi gras, châtaignes, Noël etc... qui font ressurgir des moments passés)

## Bilan 2018

### Animations en interne

Atelier	Nombre de séances	Nombres de résidents	Moyenne résidents/séances
<b>Esthétique</b>	32	153	5
<b>Atelier manuel</b>	33	166	5
<b>Atelier chant</b>	8	130	16
<b>Atelier mémoire</b>	2	16	8
<b>Gym douce</b>	7	40	6
<b>Parcours de marche</b>	8	49	6
<b>Jeux de société</b>	4	23	6
<b>Atelier couture</b>	3	15	5
<b>Atelier cuisine</b>	32	329	10
<b>Bibliothèque ambulante</b>	27	937	34
<b>Repas des familles</b>	1	136	136
<b>loto</b>	6	285	48
<b>Thé dansant</b>	1	50	50
<b>Rencontre intergénérationnelle</b>	3	68	23
<b>Gouter collectif (intervenant)</b>	10	468	47
<b>Animation individuelle</b>	80	552	7



## Sorties extérieur

sorties	Nombre de séances	Nombres de résidents	Moyenne Résidents/séances
<b>Accompagnement individuelle (banque/achats)</b>	98	372	4
<b>Pique-nique</b>	8	48	6
<b>Sortie</b>	33	198	6
<b>Sortie foot</b>	4	20	5
<b>Sortie zoo</b>	1	5	5
<b>Sortie pêche</b>	8	39	5
<b>Sortie spectacle</b>	17	255	15
<b>Sortie théâtre</b>	2	36	18
<b>Sortie cinéma</b>	11	98	9
<b>Sortie famille</b>	9	18	2
<b>Sortie toussaint</b>	4	15	3
<b>Thé dansant inter EHPAD</b>	2	17	9
<b>Loto inter EHPAD</b>	2	20	10
<b>Séjour vacances</b>	3	30	10

## Temps forts 2018

- Les séjours vacances ont permis à 30 résidents de partir 5 jours
- 90 résidents ont profité des sorties restaurant
- Le repas des familles a réuni 136 résidents
- Pour le thé dansant et le loto inter-établissements dans la salle polyvalente environ 6 structures environnantes étaient présentes.
- 10 spectacles variés avec intervenant (musiciens, chants chorales...) ont été proposés au cours de l'année avec 1 participation moyenne de 70 résidents par représentation.
- Le nombre d'animations a augmenté depuis l'arrivée de la nouvelle AMP à l'étage, en effet des temps d'animation plus individuel sont proposés 5/7 jours.

Ces animations variées permettent de pouvoir répondre aux souhaits et attentes des résidents.

## Temps forts 2019

- La reconduction des séjours vacances
- Les échanges avec les écoles
- Le repas des familles
- L'acquisition d'un nouveau mini-bus
- La reconduction du thé dansant et du loto inter-EHPAD
- Répondre aux demandes des résidents, projets sorties...
- Intervenants extérieurs (spectacle, chants...)
- Repas CHMB au restaurant

## Bilan de l'association «Les cheveux d'argent »

L'association les cheveux d'argent a été créée en 1996. L'association bénéficie d'une subvention de l'établissement mais reste indépendante. Elle facilite certaines dépenses liées à l'animation (marchés, achats lots loto...) et permet de bénéficier de recettes (bourses aux vêtements, dons...)

L'association est donc un outil supplémentaire au service de l'animation gérée par les professionnels de l'animation de l'établissement.

### Les bénévoles :

Ils sont une aide précieuse à l'animation, car en plus de permettre un lien fondamental avec l'extérieur, ils apportent une convivialité et une meilleure qualité aux animations. Ils permettent également d'y intégrer plus facilement des personnes dépendantes (aide aux transferts ou aux jeux par exemple...) ils n'interviennent que sous la présence et la responsabilité de l'équipe d'animation : après midi gaufres, gouter collectifs, jeux, après-midi dansants, sorties, stade rennais, zoo, pêche... Leur rôle est important également dans l'accompagnement des résidents aux grandes animations.

En moyenne ils sont sollicités 4 jours et 4 après-midi par mois.



# Chapitre 5

## **S.S.I.A.D.**



# Présentation générale

L'objectif principal du SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) est de permettre à la personne de rester chez elle, en lui apportant de l'aide dans l'accomplissement de certains actes essentiels à la vie quotidienne. Le Service s'inscrit dans une démarche globale d'accompagnement de la personne à domicile.

## 1- Synthèse de l'activité

Ce service intervient sur prescription médicale auprès des personnes handicapées et des personnes âgées de plus de 60 ans, atteintes de pathologies chroniques ou en perte d'autonomie. Il assure des prestations de **soins infirmiers, d'hygiène générale et de soins relationnels**.

## 2- Objectifs et missions

Le service permet :

- d'éviter ou écourter les séjours d'hospitalisation ;
- de faciliter le retour à domicile suite à l'hospitalisation ;
- de favoriser la reprise d'autonomie ;
- de prévenir ou retarder la dégradation de l'état de santé des personnes et ainsi retarder leur accueil en institution (EHPAD ou USLD).

## 3- Types de prise en charge et implantation géographique



### Site d'ANTRAIN

Le SSIAD d'Antrain, d'une capacité de **27 places**, intervient au domicile des personnes âgées afin d'assurer des soins, en collaboration et en complémentarité avec les différents partenaires (médecins traitants, infirmiers libéraux, kinésithérapeutes, auxiliaire de vie, etc.) et la famille. Les soins infirmiers sont assurés par les infirmiers libéraux, choisis par les patients et ayant passés une convention. Le SSIAD d'Antrain intervient essentiellement sur les dix communes suivantes : Antrain, Bazouges-la-Pérouse, Chauvigné, La Fontenelle, Marcillé Raoul, Noyal-sous-Bazouges, Rimou, Tremblay, Saint-Ouen-la-Rouërie, Saint-Rémy du Plain.

### Site de MAEN ROCH

Le SSIAD du Coglais, d'une capacité de **48 places**, intervient également au domicile pour réaliser des soins y compris infirmiers. Il se déplace essentiellement sur les communes suivantes : Baillé, Montours, La Selle en Coglès, Le Chatelier, Le Tiercent, Saint-Brice-en-Coglès, Saint-Etienne-en-Coglès, Saint-Germain-en-Coglès, Saint-Hilaire-des-Landes, Saint-Marc le Blanc.

**88 patients** ont été accompagnés en 2018 sur l'ensemble des 2 sites pour 93 séjours. La durée moyenne d'accompagnement de ces patients atteint **1 an et 273 jours**.

20 632 journées de présence en soins ont été réalisées soit l'équivalent de 56.5 patients par jour pour un taux d'occupation de **75%** (82,1% en 2017). En intégrant les réservations, l'activité atteint 21 887 journées soit un taux d'occupation de 80% (87,2% en 2017).

Indicateurs d'activité	SSIAD ANTRAIN				SSIAD MAEN ROCH				Total	
	2017	2018	Evol. 2018/2017	%	2017	2018	Evol. 2018/2017	%	2018	% d'évol. 2018/2017
<b>Nombre journées réalisées</b>	9 643	8 704	-939	-10%	14 241	13 183	-1058	-7%	23 884	21 887
<b>Dont places PH</b>	<b>1154</b>	<b>1095</b>	-59	-5%	<b>365</b>	<b>365</b>	0	0%	1 519	1 460
<b>Nombre de journées d'absences</b>	398	472	74	19%	1 000	783	-217	-22%	1 398	1 255
<b>Dont places PH</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	-5	-100%	<b>11</b>	<b>0</b>	-11	-100%	16	0
<b>Nombre d'entrées</b>	8	15	7	88%	21	18	-3	-14%	29	33
<b>Dont places PH</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	0		<b>0</b>	<b>0</b>	0		0	0
<b>Nombre de sorties totales</b>	9	14	5	56%	25	11	-14	-56%	34	25
<b>Dont places PH</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	-1	-100%	<b>0</b>	<b>0</b>	0		1	0
<b>Sorties par décès</b>	0	2	2		5	4	-1	-20%	5	6

Source : SI décisionnel Magellan

\* Le nombre de journées correspond aux journées de présence effective + les journées pour absence (hospitalisation ou convenue personnelle)

\* Les cumuls des patients suivis et des séjours excluent les mutations entre les 2 SSIAD.

En 2018, le SSIAD d'Antrain a suivi en moyenne **23 patients par jour** en soins. **37 patients ont été accompagnés** pour 39 séjours réalisés. La durée moyenne d'accompagnement atteint 6 années. L'âge moyen des patients pris en charge est de XX ans :

- 53 ans pour les patients handicapés ;
- 84.8 ans pour les patients âgés.

En 2018, le SSIAD du Coglais a suivi en moyenne **34 patients par jour** en soins. **51 patients ont été accompagnés** et 54 séjours ont été réalisés. La durée moyenne d'accompagnement atteint 2.4 années. L'âge moyen des patients pris en charge est de xx ans :

- 58 ans pour les patients handicapés ;
- 81,2ans pour les patients âgés.

Le GMP moyen des personnes accompagnées au 31 décembre s'élève à 722 (682 en 2017) :

- 745 pour le site d'Antrain ;
- 700 pour le site de Saint-Brice.



## Chapitre 6

# Foyer de Vie

Le Chemin des Iles – Site de Tremblay



# Présentation générale



Au terme d'une année de direction commune avec le CHMB, le Foyer Le Chemin des Iles de Tremblay a bénéficié de l'opération de fusion, à l'instar de l'EHPAD Les Landes. Situé aux abords du bourg de Tremblay, dans un environnement bucolique et apaisant, il a la singularité de disposer d'un parc animalier de 3 hectares, entretenu par les résidents.

Ce Foyer occupationnel propose un accompagnement au quotidien, mais aussi dans la citoyenneté et le maintien et le développement des liens sociaux des résidents. L'animation socio-culturelle, sportive, festive est un axe majeur dans les objectifs d'accompagnement. Et des ateliers occupationnels créatifs sont proposés 5 jours sur 7.

Des espaces collectifs adaptés à la détente, aux loisirs et à la convivialité permettent aux 75 résidents adultes en situation de handicap de se sentir chez eux. De profils déficients intellectuels et/ou du psychisme, les résidents sont généralement issus d'IME ou de CHS, et nécessitent d'être épaulés dans leurs projets individuels.

En 2017, la réécriture du projet d'établissement a débuté, des plans d'actions divers ont été suivis ou mis en place. Autre point marquant, la convention avec l'officine de Tremblay a été rédigée et signée.

# Activité

Mouvements des résidents en 2018

13 admissions directes (dont 1 à l'accueil de jour) et 7 sorties ont été enregistrées en 2018.

Le taux d'occupation

Sur la base des journées de présence effective, des journées de réservation et des absences (WE et vacances), le taux d'occupation s'élève à **98,03%** soit 73 lits sur 74 lits installés hors accueil de jour.

Hébergement complet et accueil de jour	2017	2018	Evolution 2018/2017	Taux évolution 2018/2017
Nombre journées réalisées*	26 036	26 477	441	1,69%
Nombre de journées d'absences	2 487	2 510	23	0,92%
Nombre de venues accueil de jour	32	11	-21	-65,63%
Nombre de demi-venues accueil de jour	4	0	-4	-100,00%
Nombre d'entrées	10	13	3	30,00%
Nombre de sorties totales	14	7	-7	-50,00%

Source : SI décisionnel Magellan

\* Le nombre de journées correspond aux journées de présence effective + les journées pour absence (hospitalisation ou convenance personnelle)

## Durée Moyenne de Séjour (DMS) :

La DMS est de 12 ans et 9 mois.

## Les Profils des résidents

Au 31 décembre, la moyenne d'âge des résidents présents est de 46.8 ans.

**La répartition par sexe** s'établit à 45.6% de résidentes pour 54.4% de résidents au 31 décembre.

## Pyramide des âges :

La tranche d'âge « 21 à 40 ans » représente 30.5% des résidents.

La tranche d'âge « 41 à 60 ans » représente 54.9% des résidents.

La tranche d'âge « 61 à 70 ans » représente 13.4% des résidents.

# Animation

## Projet global d'animation

Au sein du foyer de vie "Le Chemin des Iles" de Tremblay, nous tentons d'apporter de la vie, une âme, du sens au quotidien. Il s'agit également de satisfaire les besoins élémentaires des résidents. Cela n'implique pas uniquement de distraire ou de faire passer le temps, mais bel et bien de donner de l'existence aux individus. L'animation doit être basée sur le relationnel, à travers une dynamique de groupe tout en gardant à l'esprit un objectif d'ouverture sur l'extérieur.

Dans un premier temps, il s'agit de permettre à chacun de se sentir bien et de trouver sa place au sein de la structure.

Ensuite, l'animation permet des activités culturelles, sportives, ludiques, etc. La participation aux activités dépend des envies, des goûts et des valeurs de chacun. Nous devons les prendre en compte et veiller à les respecter.

Enfin, la participation aux activités, aide chacun à s'émanciper et à acquérir ou à maintenir une vie sociale.

Ces deux derniers objectifs sous entendent bien l'idée de maintenir des liens relationnels et culturels déjà existants pour certains et à les consolider pour d'autres.

Les activités doivent répondre aux besoins et aux attentes de chaque résident ; elles sont avant tout une action sur la dimension culturelle de la personne. Cela se traduit par un maintien des liens de la personne avec son passé, avec ses intérêts de loisirs, ses distractions et sa culture. Il s'agit en outre de favoriser le maintien des liens avec l'environnement de la personne, son mode de vie, ses coutumes, ses habitudes et ses traditions.

L'animation regroupe donc deux aspects :

- La vie sociale
- Et l'animation des loisirs

### **Les objectifs généraux de l'animation à Tremblay sont de :**

#### **➤ Créer une ambiance sociale agréable :**

\* Rendre le lieu de vie attractif, vivant et apportant de la sérénité. Permettre à l'individu accueilli au sein de la structure, qu'il soit dans un cadre le plus agréable possible afin de faciliter son intégration puis son quotidien. Faire en sorte que chacune des personnes hébergées puisse prendre du plaisir à travers les activités proposées et se sente bien et apaisée au sein de son lieu de vie.

\* Apporter du bien-être et de la sérénité, ainsi que du plaisir et de la joie aux personnes hébergées.

\* Proposer des activités régulières et assurer leur continuité afin d'apporter des repères aux résidents.

\* Prendre en compte les capacités et les difficultés de chacun des résidents accueillis et proposer des activités adaptées à tous.

\* Travailler l'estime de soi.

#### **➤ Intégrer en permanence la notion de plaisir et de curiosité dans les différentes animations**

\* Proposer des temps forts en interne pour permettre une rencontre entre les résidents et leur apporter du plaisir.

\* Favoriser l'ouverture de chacun (la curiosité) sur les autres au sein de la structure pour leur assurer une meilleure intégration.

#### **➤ Favoriser le lien social**

\* Créer et entretenir des relations entre les personnes hébergées dans la structure, au travers des activités, ceci afin d'éviter l'isolement, l'ennui et la monotonie. Permettre à ces personnes d'apprendre à se découvrir, de rentrer dans un système de communication, tout en se trouvant des intérêts communs ou des divergences.

\* Proposer des temps d'activités permettant à tous de se réunir et d'investir leur lieu de vie.

#### **➤ Favoriser l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur**

\* L'animation doit permettre à l'individu de continuer à être un acteur et un citoyen. Il doit pouvoir bénéficier de ses droits, avoir accès aux informations concernant la vie de la cité et ainsi, devenir acteur de sa vie.

\* Proposer des activités permettant à chacun de développer ou de maintenir leurs potentialités.

\* Développer et maintenir l'autonomie ainsi que l'indépendance de chacun des résidents accueillis.

\* Permettre et proposer des activités en dehors de la structure pour favoriser ou développer une ouverture sociale.

\* Rendre les résidents acteurs de leur vie à travers leurs participations aux diverses réunions concernant la vie sociale.

### **L'équipe d'animation :**

L'équipe se compose de :

➤ Deux Accompagnant Educatif Social (AES) faisant fonction d'animatrices. Elles travaillent toutes les deux pour une quotité de travail à 80 %.

Elles animent des activités internes et externes avec l'équipe. Elles participent au recensement des besoins et envies des résidents à leur mise à jour ainsi qu'à la planification des animations sur l'année.

Elles gèrent l'argent de poche de certains résidents qui ne peuvent plus le gérer en autonomie ainsi que sa



distribution hebdomadaire.

Elles coordonnent les projets liés à l'animation et à la vie sociale de la structure, élaborent un planning d'animation annuel et en assure le suivi de façon hebdomadaire, en lien avec l'équipe. Enfin, pour mettre en place ces animations, elles disposent d'un budget annuel et en assurent le suivi financier.

➤ Les AES (Accompagnant Educatif Social) participent à la mise en place d'activités ou de sorties. Ils peuvent aussi proposer de nouveaux projets. Ils sont au nombre de neuf de jour et de cinq de nuit.

Les quatre agents des services hospitaliers (ASH) participent, en collaboration avec les AES faisant fonction d'animatrices, les AES et les éducateurs, à la mise en place de l'animation et à la mise en œuvre des projets de l'animation.

➤ Une salariée de l'aumônerie intervient auprès des résidents désireux, pour proposer des temps d'échange et d'écoute sur des thèmes en lien avec la religion. Elle propose aussi des sorties à l'extérieur.

Un bénévole propose, une fois par semaine, le week-end, d'accompagner des résidents à certaines cérémonies religieuses. Il intervient aussi lors de sorties avec la personne salariée de l'aumônerie.

Il est possible de faire venir des intervenants extérieurs pour animer des activités en interne ou en externe, de façon ponctuelle ou régulière. Dans ce cas une convention est obligatoire entre la ou les personnes bénévoles et le foyer de vie.

➤ Deux Educateurs Techniques Spécialisés (ETS), deux Moniteurs d'Ateliers (MA) et une Monitrice Educatrice (ME) animent des ateliers occupationnels, du lundi au vendredi (9h30/11h30 et 13h30/16h30), reposant sur des techniques adaptées aux capacités de chacun. Ils peuvent aussi intervenir lors d'animations événementielles ou festives, et aussi lors de sorties.

### **Les actions :**

Les bénévoles sont tous signataires d'une charte du bénévolat et n'interviennent que sous la responsabilité et en la présence des animatrices.

Ils facilitent non seulement la participation des résidents dépendants aux animations, mais aussi et surtout, ils participent au lien social et intergénérationnel.

Ils sont également des piliers de l'organisation des temps forts (sorties aumônerie)

Toujours dans le cadre de l'ouverture du foyer, les interventions d'écoles, de structures environnantes ou toutes personnes de compétences diverses sont encouragées : musique, sorties à la bibliothèque...

Les sorties se doivent d'être régulières, d'inclure un maximum de résidents et de correspondre aux attentes, demandes ou souhaits des résidents.

Afin de préserver un maximum d'acquis aux résidents et de lutter contre l'isolement, diverses animations ont été mises en place : danse, esthétique, piscine, culinothérapie, etc

Enfin, le souci de valoriser le résident, c'est valoriser son vécu, son histoire, son expérience ; c'est lui faire retrouver une place dans la société par la transmission de son savoir acquis au fil des ans, ou par sa participation à la vie de la cité : expositions proposées au public, organisation d'événements ouverts sur l'extérieur (marché de Noël, de printemps, du terroir, braderie...)

Les animations s'inscrivent aussi dans un objectif de convivialité et de plaisir et favorisent également les échanges, le vivre ensemble, l'acceptation de l'autre : fêtes à thèmes (Mardi gras, après-midi châtaignes...).

L'animation permet également de fédérer l'ensemble des partenaires de l'établissement : résidents, personnels, familles....

### **Des événements annuels forts favorisent le rassemblement de ces partenaires :**

- ✓ Journée Expo-Vente ;
- ✓ Pique-nique ;
- ✓ Sorties au restaurant (en 2018 : resto Jullouville, resto Rennes ...)
- ✓ Thé dansant inter établissement.
- ✓ Soirées Loisirs 35 (soirée Fluo, soirée RocLand, concours de belote...)
- ✓ Après-midi Châtaignes
- ✓ Repas à thèmes
- ✓ Conseil de la Vie Sociale

Afin de profiter de toutes les opportunités, il faut nécessairement une souplesse dans l'organisation et la mise en place des animations et, si chacune d'entre elles demande une régularité plus ou moins importante, cette souplesse est favorable aux projets nouveaux qui permettent de faire évoluer continuellement les animations et, si besoin, de faire évoluer le projet global d'animation.

## **Bilan animation 2018**

Chaque jour, plusieurs temps d'animations différents sont proposés : temps individuels, en petits ou grands groupes.

## TABLEAU DE PARTICIPATION A L'ATELIER TRICOT/ COUTURE

Participation de 15 résidents à l'atelier couture & tricot	2017	2018	2019
Du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30	2053*	4201	
Moyenne de participants sur 183 jours en 2017 & 307 jours en 2018	11.1*	13.6	
<b>TOTAL</b>	<b>NC</b>	<b>86.06%</b>	

*\*données extraites du logiciel OSIRIS en sachant que pour 2017 nous avons commencé à utiliser le logiciel en juillet.*



## TABLEAU DE PARTICIPATION A L'ATELIER PARC ANIMALIER

Participation de 17 résidents à l'atelier parc animalier	2017	2018	2019
Du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30	1991*	5205	
Moyenne de participants sur 166 jours en 2017 & 378 jours en 2018	11,9*	13.8	
<b>TOTAL</b>	<b>NC</b>	<b>81,17%</b>	

*\*données extraites du logiciel OSIRIS en sachant que pour 2017 nous avons commencé à utiliser le logiciel en juillet.*



## TABLEAU DE PARTICIPATION A L'ATELIER ARTS PLASTIQUES

Participation de 18 résidents à l'atelier Mosaïque	2017	2018	2019
Du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30	2556*	6708	
Moyenne de participants sur 170 demi/ jrs en 2017 & 365 demi/jrs en 2018	15*	18.4	
<b>TOTAL</b>	<b>NC</b>	<b>102,22%</b>	

*\*données extraites du logiciel OSIRIS en sachant que pour 2017 nous avons commencé à utiliser le logiciel en juillet.*

*« Le pourcentage de la participation des résidents de l'atelier mosaïque est élevée sur l'année 2018, en raison du mi-temps thérapeutique du moniteur de l'atelier vannerie ».*



### **TABLEAU DE PARTICIPATION A L'ATELIER HORTICULTURE**

<b>Participation de 14 résidents à l'atelier horticulture</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30	351*	2069	
Moyenne de participants sur 44 séances en 2017 & 196 séances en 2018	8*	10.6	
<b>TOTAL</b>	<b>NC</b>	<b>75.71%</b>	

*\*données extraites du logiciel OSIRIS en sachant que pour 2017 nous avons commencé à utiliser le logiciel en juillet.*



### **TABLEAU DE PARTICIPATION A L'ATELIER VANNERIE**

<b>Participation de 10 résidents à l'atelier bois/vannerie</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30	1758*	1955*	
Moyenne de participants sur 195 séances en 2017 & 234 séances en 2018	8.8*	8.4*	
<b>TOTAL</b>	<b>NC</b>	<b>84%</b>	

*\*données extraites du logiciel OSIRIS en sachant que pour 2017 nous avons commencé à utiliser le logiciel en juillet.*

*\*atelier à mi-temps du 01/01/2018 au 27/10/2018*



### **TABLEAU DES ACTIVITES ET ANIMATIONS REALISEES EN 2018**

<b>ACTIVITES REALISEES EN 2018</b>	<b>Nombre de séances</b>		
	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Animations internes à thèmes (chandeleur, halloween...)		<b>10</b>	
Activités manuelles		<b>24</b>	
Aumônerie		<b>4</b>	
Bowling		<b>8</b>	
Braderie / Vide Grenier		<b>4</b>	

Carnaval		1	
Cinéma		9	
Cirque		2	
Chasse à l'œuf		1	
Concours de belote		1	
Concours Handidanse		1	
Culino		15	
Courses Hippiques		1	
Concerts/ Théâtre		12	
Danse		41	
Esthétique		15	
Foires		6	
Fête de la musique		1	
Illuminations de Noël		1	
Loto interne		2	
Loisirs 35		7	
Marchés		13	
Musées		2	
Mer ( plage, bateaux, etc...)		11	
Piscine		21	
Promenade en foret		3	
Patinoire		1	
Parc d'attractions		1	
Portes Ouvertes de différents établissements		3	
Pêche		11	
Rencontres CHGR		2	
Randonnées		5	
Repas à thèmes		7	
Roc Land		2	
Soccer		1	
Stade Rennais		4	
Soirées Dansantes		7	
Sortie fermes pédagogiques		3	
Sortie Saint Lô		2	
Tour de France		1	
Visite parc CHMB Antrain		1	
Visionnage de films		8	
Visite parc CHMB Antrain		1	
<b>TOTAUX</b>	<b>0</b>	<b>248</b>	<b>0</b>

## Les temps forts 2018

### ➤ **Les séjours vacances :**

- Le séjour vacances « Neige » du 19 au 23 mars 2018 à Super Besse a permis à 6 résidents de partir 5 jours.
- Le séjour vacances « Disney Land Paris » du 28 au 29 mai 2018 a permis à 6 résidents de partir 2 jours.
- Le séjour vacances « Center Parcs » du 27 au 29 juin 2018 a permis à 6 résidents de partir 3 jours.
- Le séjour vacances « Tour de France » du 10 au 12 juillet 2018 a permis à 6 résidents de partir 3 jours.
- Le séjour vacances « Noirmoutier » du lundi 3 au 7 septembre 2018 a permis à 12 résidents de partir 3 jours.
- Le séjour vacances « Campagne » du 1er au 3 septembre a permis à 8 résidents de partir 3 jours.
- Le séjour vacances « Futuroscope » du 11 au 12 octobre 2018 a permis à 6 résidents de partir 2 jours.

➤ **Les sorties à la journée et aux restaurants** pour les concerts, illuminations de Noël, achats et Matches au Stade Rennais ont rassemblé 108 résidents.

### **Concerts/ Spectacle 2018 :**

- Concert de Danse avec les stars
- Spectacle de Mickaël Gregorio
- Cirque Phénix
- Théâtre « Vamp In The Kitchen »
- Théâtre « Les P'tits Vélos »
- Cirque à Rennes
- Concert de Véronique Sanson
- Concert de Louane
- Cirque Beautour
- Spectacle de Jeff Panacloc
- Spectacle « ANTRAIN 93 »
- Concert de Keen'V

### ➤ **La journée Expo Vente** a réuni tous les résidents.

Chaque année, le foyer de vie ouvre ses portes au public extérieur afin de présenter et de mettre à la vente les réalisations faites par les résidents dans chacun des ateliers. Ceci permet de valoriser le savoir-faire du public au regard de la population extérieure et ainsi, de contribuer à lutter contre les préjugés. Cette action permet au public extérieur d'accéder au Foyer de Vie et ainsi, de découvrir ce que les résidents y font.

En 2018, elle a eu lieu le dimanche 15 avril 2018 de 10h à 18h et a attiré un grand nombre de visiteurs.

➤ **Les repas à thème**, des barbecues, des après-midis ou soirées festives. Ils sont choisis, en début d'année, par un groupe de résidents, en fonction de thèmes (saison, un pays, une culture, une couleur, un met culinaire ou encore une fête du calendrier). Ces moments sont appréciés par la plupart des résidents, car, en amont, ils participent à leur préparation, en choisissant la décoration ou proposant des mets culinaires qui sera mis à l'honneur. De plus, durant ces animations, tout le personnel et les résidents se retrouvent et partagent le même moment. De ce fait, les repas à thème sont plus longs qu'à l'habitude, sont souvent plus conviviaux et festifs rassemblant tout le monde autour de grandes tables avec de la musique où chacun peut chanter et danser.

En 2018, ont eu lieu un repas savoyard, un repas espagnol, un repas mexicain, un repas breton, un repas italien et un repas moules-frites.

➤ **Les après-midis festifs**, eux, mettent un accent sur une fête du calendrier précisent et apportent de la joie et de la gaieté au lieu de vie. Ces activités permettent de découvrir des nouvelles saveurs ou une nouvelle culture.

En 2018, ont eu lieu : une dégustation de galette des rois pour la Fête de l'Epiphanie, une dégustation de crêpes pour la fête de la Chandeleur, un repas autour de la fête de Pâques, une dégustation de châtaignes pour marquer l'arrivée de la saison de l'Automne, la fête d'Halloween et des repas de fin d'année pour célébrer les fêtes de fin d'année tous ensemble. Ces traditions existent depuis de nombreuses années elles permettent à tous, résidents et professionnels, de se réunir lors d'une journée festive pour partager et marquer l'année écoulée.

➤ **Les activités manuelles de créativité** : Cela leur permet de se divertir, de faire parler leur imagination, de diminuer des tensions psychiques grâce à la possibilité de les exprimer à travers un support, de stimuler leur dextérité et d'échanger des savoirs entre les membres du groupe. En effet, c'est une activité qui permet à la personne de satisfaire ses aspirations, de se valoriser et d'être utile (partage de son savoir, décoration du lieu de vie).

En 2018, plusieurs activités leur ont été proposées, notamment en vue de la préparation de décorations pour des repas à thème, pour un évènement festif au sein de la structure.

➤ **Un accès aux multimédias** permet à chacun d'apprendre à utiliser du matériel informatique, à naviguer sur Internet, etc. Lors de ces ateliers, nous les accompagnons dans l'utilisation de nouveaux moyens de communication : réseaux sociaux, création et utilisation de courrier électronique, etc... Nous mettons en place des cours d'informatique et de prise en main d'appareils multimédias. Cet atelier a pour but de maintenir et/ou de développer les capacités intellectuelles, de permettre l'échange avec leurs proches en autonomie, et ainsi, de créer un lien vers l'extérieur.

En 2015, un accès "Wifi usagers" a été installé et chaque nouvel arrivant peut s'y connecter à l'aide d'un mot de passe saisi par les animatrices. Ils peuvent donc se connecter librement dans leur chambre ainsi que dans les pièces de vie commune. Un ordinateur a été mis à disposition dans la salle animation pour ceux qui n'en ont pas. Ils peuvent venir consulter leurs mails, pages Facebook, faire des recherches sur Internet, écouter de la musique, en autonomie.

➤ **Un accès libre aux jeux de société** : ces temps, formalisés par une animatrice ou informels, car décidés par un ou plusieurs résidents, leur permettent de se rencontrer, de former des groupes, de créer des affinités et ceci par le biais d'un même intérêt ; le jeu. L'habileté mentale, le goût de la stratégie trouvent à travers ces jeux, un terrain favorable à leur entraînement et à leur développement. C'est aussi un moment de détente, une occasion d'être entre amis, d'oublier ses soucis. Participer aux jeux, oblige les résidents à se poser quelques instants autour d'une table en collectif. Cela peut être difficile, pour certains. Ce temps permet aussi d'apprendre, de faire travailler la concentration et la mémoire.

➤ **Une activité "Danse"** est animée par 1 AES faisant fonction d'animatrice et une ME, de façon hebdomadaire. Dix résidents ont participé en 2018 avec assiduité à cette activité. Le projet s'appelait « la boîte à musique », le travail sur cette chorégraphie a permis au groupe de participer au spectacle « Tous en scène » organisé par Loisirs 35 et avons participé au festival régional Handidanse.

➤ **Le salon esthétique** : des soins esthétiques (de visage, d'hygiène et d'entretien) ou de coiffures (brushing, tresses, etc...) sont proposés de façon ponctuelle. Ces soins répondent à plusieurs objectifs. Tout d'abord, à celui de se sentir bien et de prendre soin de soi. En effet, montrer une belle image de soi permet une reconnaissance des autres et donc une confiance en soi. De plus, pour le professionnel, les soins esthétiques viennent comme une nouvelle approche, une autre forme d'écoute, un nouveau contact. Cette activité permet de proposer un temps plus individualisé où les résidents pourront discuter plus facilement avec le professionnel. Enfin, la notion d'esthétique joue un grand rôle en matière d'intégration. Pour être intégrée socialement, une personne doit être capable de prendre soin d'elle-même et d'être présentable face aux autres. Cet atelier, par son approche relationnelle (plaisir, détente, beauté) permet donc de redonner à chacun une place dans la société tout en apportant un temps de détente. L'équipe de nuit participe à cette activité de façon régulière, comme par exemple la pose de vernis. En lien avec l'activité esthétique, une AES de l'équipe de nuit a été formé aux techniques de « relaxation » (une table de massage a été achetée cette année pour optimiser cette activité).

➤ **La culinothérapie** : cette activité permet par le choix du menu de réaliser des repas spécifiques qui ne peuvent pas être fait par la cuisine de l'établissement, comme : une raclette, des steaks grillés, de la fondue ou des demandes spécifiques des usagers. Cela passe par la conception d'un repas, à la dégustation, mais aussi par l'achat des denrées, la préparation, la réalisation, le nettoyage (vaisselle, rangement). Elle a lieu le mardi matin en salle Roseraie où une cuisine a été aménagée et adaptée à l'utilisation des résidents.

En 2018, il y a eu 15 séances animées par les AES. Les résidents sont généralement, au nombre de cinq et peuvent, eux-mêmes constituer leur groupe s'ils préfèrent effectuer l'activité avec des personnes selon les affinités. Les objectifs visés sont : l'autonomie, le plaisir de préparer un plat puis de le déguster, le travail sur l'hygiène alimentaire, la prise de repas dans le calme et enfin, la découverte de nouvelles saveurs.

➤ **L'accès à la bibliothèque** : Chaque semaine, les mercredis après-midi, les résidents peuvent se rendre à la bibliothèque de la commune, en autonomie ou accompagnés par un professionnel à la demande de l'utilisateur. L'accès à la bibliothèque municipale est un atout pour favoriser la culture des personnes. De plus, la fréquenter implique une sortie, des contacts nouveaux et une responsabilisation personnelle du fait de la possibilité d'un emprunt d'une œuvre (papier ou sonore). Le plaisir amené par la distraction et l'évasion, l'ouverture sur le monde via l'information, le développement de sa culture personnelle qui renforce l'estime de soi, sont des éléments importants dans le processus d'un mieux-être.

➤ **L'activité "Jeux de balles"** : animée par 2 moniteur d'atelier ou un AES, elle regroupe un accès à différents jeux de balles. Elle est proposée tous les mardis et jeudis midi (de 13h à 14h15) et se passe à la salle des sports de Tremblay. Des ateliers « découverte » pour s'entraîner aux jeux de ballons sont proposés. Elle permet à tous de pratiquer une activité motrice régulière qui contribue au maintien voire à l'amélioration de

leurs conditions physique et morale. Cela leur permet de se mesurer face à d'autres, dans des épreuves sportives.

Parfois, au travers des rencontres avec d'autres établissements, ils peuvent rencontrer des sportifs et partager leurs émotions. Enfin, l'activité leur apporte une identité sociale au sein de la structure par leur appartenance à la famille sportive.

En 2018, l'activité a été suivie de façon régulière. L'accès à la salle des sports de la commune de Tremblay, de manière gratuite et à proximité, facilite la mise en place et la pérennité de cette activité dans le temps. Elle a permis à tous d'évoluer et de mettre en place des ateliers et des stratégies de jeux entre eux. Elle peut aussi être vécue comme une bouffée d'oxygène lors de temps plus difficiles à vivre.

➤ **L'activité "Piscine"** : animée par les animatrices et des AES ou ASH, elle est proposée le vendredi après-midi à St Brice en Coglès sur un créneau de 13h30 à 14h30. Les objectifs premiers sont la détente et le plaisir. En effet, si la pratique en loisir permet avant tout de se détendre, elle peut être un atout dans la vie quotidienne. Elle peut apporter de la confiance, de la sérénité et de l'autonomie, car dans le milieu aquatique, les mouvements sont facilités et les déplacements à l'aide de petit matériel peuvent rapidement se faire sans l'aide d'une tierce personne. Les activités proposées sont variées et se font, en fonction des capacités et des besoins de chacun. Elles peuvent aussi être proposées de façon individuelle ou en groupe. L'utilisation de matériels (planches, ballons, aquabike, etc...) favorise l'évolution du résident dans l'eau et peut apporter un bien fait et améliorer la pratique.

En 2018, 21 séances ont eu lieu à la piscine de St Brice en Coglès. Le créneau est interrompu pendant les vacances scolaires.

➤ **Les sorties cinéma** : Depuis la fin de l'année 2017, une animatrice et un AES accompagnent cette sortie cinéma, elles sont proposées une fois par mois, le lundi après-midi, au cinéma "Cap Malo" de LA MÉZIERE. Ce cinéma est fréquenté car il facilite l'accès étant donné que les séances sont proposées en continu dans 12 salles. Le ou les films sont choisis par le groupe, en amont, via le visionnage de la bande-annonce. Cette activité répond à un besoin de divertissement et de loisirs pour les résidents, mais aussi à un objectif d'accès à la culture. Elle permet à tous de pouvoir accéder à des lieux publics et ainsi de pouvoir enrichir sa culture cinématographique. Très souvent, suite au visionnage d'un film, un échange avec les autres s'établit, permettant à chacun d'exprimer son ressenti, de donner son avis et d'argumenter ses désaccords.

En 2018, neuf sorties ont pu être proposées aux résidents leur permettant ainsi de bénéficier d'une sortie extérieure.

➤ **Les sorties bowling** : Elles sont proposées, une fois par mois, le lundi après-midi au Bowling de "Cap Malo" à LA MÉZIERE. Ce lieu a été choisi car ses horaires d'ouverture sont larges et adaptés aux horaires auxquels les professionnels peuvent accompagner le groupe. Une animatrice et un AES ou un ASH accompagnent cette activité.

En 2018, huit sorties ont été organisées.

➤ **L'activité pêche** : le projet de cette activité a été mis en place par un AES, il est souvent accompagné par un AES ou un ASH. Les séances ont lieu durant la saison d'ouverture de la pêche, de Mars à Octobre. Les groupes se rendent sur des étangs ouverts à tout public et accessibles avec une carte de pêche. L'activité a pour but d'être au contact de la faune aquatique et de la nature afin d'y trouver un bien-être. La patience, la gestion de la frustration et la maîtrise de soi sont des éléments travaillés par les accompagnants. Enfin, les résidents peuvent apprendre les techniques et gestes liés à la pêche tout en se responsabilisant autour de la bonne tenue du matériel.

En 2018, 11 sorties « pêche » ont été proposées aux résidents, ce qui concerne 66 résidents.

➤ **La randonnée pédestre** : animée par les AES ou les ASH, cette activité est proposée de manière formelle ou informelle et sous différents formats (court ou moyen trajet) en fonction de la capacité des participants. Les parcours proposés sont différents afin de découvrir tous types de paysages. Elle répond à un besoin de sortir sur l'extérieur, et est adaptée au plus grand nombre.

En 2018, cinq séances de randonnées ont été proposées.

➤ **Les activités avec les veilleurs** : tous les soirs, à partir de 22h, les résidents peuvent partager un moment de convivialité durant « la cafète », en salle Roseraie. Lors de ce temps, il leur est proposé une boisson. Cela leur permet un temps d'échange sur la journée passée. Le nombre de résidents étant moins important en soirée, les échanges sont facilités et personnalisés.

Des activités sont proposées par les uns ou les autres (jeux de société, visionnage d'un film, pose de vernis à ongles, dessin, jeux de Wii, accès aux multimédias, activité de créativité, relaxation).

### **Nouveauté en 2018 :**

#### ➤ **Participation au concours Handidanse.**

Après proposition de l'activité danse aux résidents, deux professionnelles (1 AES et 1 ME) ont suivi une formation Handidanse afin de mieux encadrer cette activité. Ce qui a permis au groupe de participer à différentes représentations et au concours régional Handidanse.

## Bilan

Tous ces moments moins ordinaires permettent d'apporter de la vie au sein du lieu de vie des résidents. En vivant des moments atypiques et en mettant l'accent sur des temps forts, cela permet à chacun de se créer des souvenirs et donc, une histoire de vie dans cet espace. Un esprit d'appartenance au même lieu se développe à chaque nouveau moment vécu tous ensemble. Ainsi, une certaine sérénité s'installe pour chacun au travers d'un lieu de vie qu'il s'approprie petit à petit. De plus des liens se tissent renforçant le sentiment d'appartenance à un groupe, qui est celui des résidents du foyer de vie.

Le nombre d'animations a augmenté entre 2017 et 2018. Depuis qu'une seconde personne (AES) ayant intégré l'animation et l'investissement du personnel de l'hébergement avec un horaire aménagé (9B), des temps d'animation sont proposés. Cette organisation permet de mieux cibler les demandes ou souhaits de chaque résident, et de pouvoir y répondre de manière efficace, ou de faire vivre chaque service à travers l'organisation d'animations diverses (jeux, pâtisserie, anniversaires...). Elle permet également de mieux accompagner les résidents les plus dépendants ou qui sont plus en marge de la vie sociale grâce à des animations personnalisées (soins esthétiques par exemple).

Une variété des activités est proposée aux résidents du foyer et répond à des besoins et envies très différentes, du fait d'une population hétérogène. Ceci apporte de la richesse au lieu de vie et de la matière aux discussions entre les personnes hébergées.

La proportion des résidents concernés permet d'obtenir une partie de nos réponses par rapport la pertinence du projet d'animation mis en place, mais nous ne devons pas nous contenter de ce qui existe : ce n'est sûrement pas suffisant. Notre bilan doit nous encourager à améliorer notre action et poursuivre le développement du projet global d'animation. L'enjeu est de définir un projet global d'animation cohérent ; lequel ne peut se construire qu'à travers l'implication de l'ensemble du personnel du Foyer Le Chemin des Iles.

## Temps forts 2019

**En 2019, les axes prioritaires seront :**

➤ La continuité des actions (une enquête a été réalisé auprès des résidents par le biais de questionnaires d'animations afin de mieux connaître leurs besoins et leurs attentes en terme d'animations. Après le dépouillement de ces questionnaires nous pourrions développer les axes de travail 2019). Cependant, nous pouvons déjà dire que les résidents souhaitent la reconduction :

- des séjours vacances
- de la journée Expo-Vente
- des sorties à thèmes (Loisirs 35)
- des concerts/spectacles
- de l'activité Piscine
- de l'activité Cinéma
- de l'activité Bowling
- des sorties à la mer
- des sorties aux marchés, braderies, vides-greniers

### Projets 2019

Du dépouillement des questionnaires d'animations découleront les projets 2019 (actuellement en cours).



# ANNEXES

- ⇒ **Rapport d'activité SSR 2018**, DIM du CHU de Rennes, établissement support du GHT Haute Bretagne





# **RAPPORT D'ACTIVITE**

## **SSR 2018**

---

**CH des Marches de Bretagne**

# Sommaire

1.	Structure de l'établissement .....	3
1.1.	Taux d'occupation .....	3
1.2.	Autorisations et type d'hospitalisation .....	4
2.	Population hospitalisée.....	5
2.1.	Description.....	5
2.2.	Age des patients .....	5
2.3.	Lieu de résidence .....	6
2.3.1.	Global .....	6
2.3.2.	Selon l'autorisation .....	6
2.4.	Mode d'entrée.....	7
2.5.	Mode de sortie .....	7
3.	Prise en charge des patients .....	7
3.1.	Finalités Principales de Prises en charge .....	7
3.1.1.	Global .....	7
3.1.2.	Selon l'autorisation et type d'hospitalisation.....	8
3.2.	Catégories Majeures .....	10
3.2.1.	Global .....	10
3.2.2.	Selon l'autorisation et type d'hospitalisation.....	12
3.3.	Groupes nosologiques ( <i>les 10 premiers</i> ) .....	14
3.3.1.	Global .....	14
3.3.2.	Selon l'autorisation et type d'hospitalisation.....	14
3.4.	Dépendance .....	17
3.4.1.	Global .....	17
3.4.2.	Selon l'autorisation et type d'hospitalisation.....	17
3.5.	Rééducation – Réadaptation .....	19
3.5.1.	Global .....	19
3.5.2.	Selon l'autorisation et type d'hospitalisation.....	19
3.5.3.	Actes CSARR par intervenant.....	20
3.5.4.	Actes CSARR pour les principaux intervenants (masseurs kinésithérapeutes et ergothérapeutes .....	22

## 1. Structure de l'établissement

---

Le CH des Marches de Bretagne est un établissement public de santé comptant 55 lits en hospitalisation complète (HC) en SSR, 10 lits en hospitalisation de jour (HDJ) en SSR et 12 lits en hospitalisation complète en MCO pour le site d'Antrain.

Le site de Saint-Brice-en-Coglès compte 11 lits en hospitalisation complète en SSR

### **Site d'Antrain :**

<b>Autorisation</b>	<b>Unité Médicale</b>	<b>NOMBRE lits</b>
50A – Soins polyvalents – Adulte	451 – SSR polyvalent A	12
51A – Affections de l'appareil locomoteur – Adulte	511 – SSR Spécialisé Locomoteur	33
	512 – SSR Spécialisé Locomoteur HDJ	5
52A – Affections du système nerveux – Adulte	559 – SSR Spécialisé Neurologie	10
	560 – SSR Spécialisé Neurologie HDJ	5

### **Site de Saint-Brice-en-Coglès :**

<b>Autorisation</b>	<b>Unité Médicale</b>	<b>NOMBRE lits</b>
50A – Soins polyvalents – Adulte	555 – SSR polyvalent Site de St Brice	11

### 1.1. Taux d'occupation

21 341 journées sont dénombrées, soit un taux d'occupation brut global des lits au sein de l'établissement de 76,9 % :

- En HC : 18 139 journées, soit un taux d'occupation brut de 75,3%
- En HDJ : 3202 journées, soit un taux d'occupation brut de 122,7% (sans prendre en compte les week-ends) ou de 87,7% (en tenant compte des week-ends)

## 1.2. Autorisations et type d'hospitalisation

L'établissement dispose de 3 autorisations de SSR :

- 50A – Soins polyvalents – Adulte
- 51A – Affections de l'appareil locomoteur – Adulte
- 52A – Affections du système nerveux – Adulte

Pour un même séjour, le patient peut relever de 2 types d'hospitalisation différents pour une même semaine de prise en charge. Ainsi, le nombre de séjours indiqué dans les tableaux ci-dessous n'est pas assimilable au nombre de séjours de l'établissement mais au nombre de séjours concernés par l'une ou l'autre des autorisations.

### *Hospitalisation Complète (HC)*

Autorisation	Site	Nombre de séjours	% de séjours	NOMBRE Journées	% Journées
50A – Soins polyvalents – Adulte	Antrain	209	31,3%	7 286	40,2%
	St Brice	181	27,1%		
51A – Affections de l'appareil locomoteur – Adulte	Antrain	165	24,7%	6 137	33,8%
52A – Affections du système nerveux – Adulte	Antrain	128	19,2%	4 716	26,0%
		<b>667</b>	<b>100,0%</b>	<b>18 139</b>	<b>100,0%</b>

### *Hospitalisation partielle de Jour (HDJ)*

Autorisation	Site	Nombre de séjours	% de séjours	NOMBRE Journées	% Journées
51A – Affections de l'appareil locomoteur – Adulte	Antrain	108	45,8%	1 634	51,0%
52A – Affections du système nerveux – Adulte	Antrain	128	54,2%	1 568	49,0%
		<b>236</b>	<b>100,0%</b>	<b>3 202</b>	<b>100,0%</b>

## 2. Population hospitalisée

### 2.1. Description

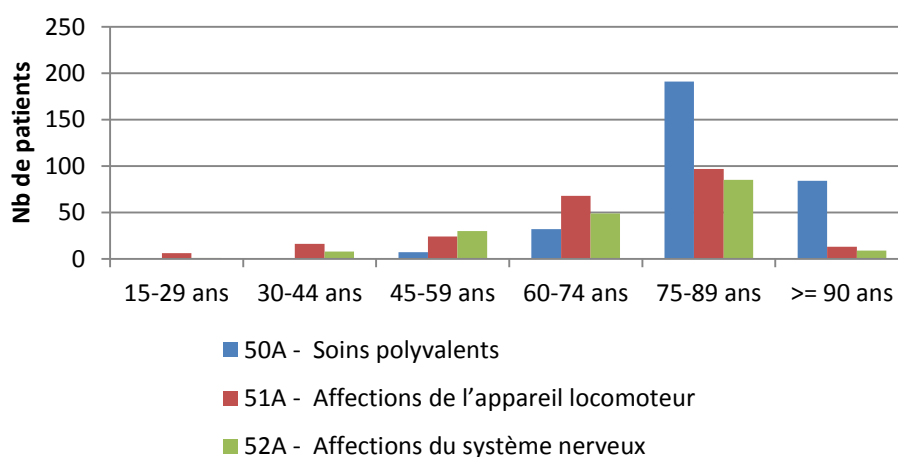
Du 1 janvier 2018 au 31 décembre 2018, 903 séjours sont comptabilisés, représentant 21 341 journées d'hospitalisation.

	2017	2018		Evolution	
	Total	Total	Homme		Femme
Nombre de séjours	839	903	368	535	+7,1%
Nombre d'Admissions	762	835	342	493	+8,7%
Nombre de journées	21 546	21 341	7 841	13 500	-1,0%
DMS entrée sortie	31,8	31,0	29,2	32,0	-2,6%
Nombre de patients	655	668	266	402	+1,9%
Age Moyen	74,2	74,5	72,7	75,6	+0,4%

### 2.2. Age des patients

Age des patients (en années)	Autorisation - Nombre de patients			Total
	50A - Soins polyvalents	51A - Affections de l'appareil locomoteur	52A - Affections du système nerveux	
15-29 ans		6	1	7
30-44 ans		16	8	24
45-59 ans	7	24	30	60
60-74 ans	32	68	49	139
75-89 ans	191	97	85	346
>= 90 ans	84	13	9	97
Total	313	222	180	668

Répartition des patients par classe d'âge et type d'autoisation



## 2.3. Lieu de résidence

### 2.3.1. Global

Département	2017		2018	
	Nombre de patients	% de patients	Nombre de patients	% de patients
35 - Ille-et-Vilaine	590	89,9%	591	88,5%
50 - Manche	55	8,4%	62	9,3%
53 - Mayenne	9	1,4%	13	1,9%
22 - Côtes-d'Armor		0,0%	2	0,3%
56 - Morbihan	1	0,2%		0,0%
78 - Yvelines	1	0,2%		0,0%

### 2.3.2. Selon l'autorisation

Autorisations / Département	2017		2018	
	Nombre de patients	% de patients	Nombre de patients	% de patients
50A - Soins polyvalents	308		313	
50 - Manche	8	2,6%	22	7,0%
35 - Ille-et-Vilaine	299	97,1%	291	93,0%
78 - Yvelines	1	0,3%		0,0%
51A - Affections de l'appareil locomoteur	256		222	
50 - Manche	33	12,9%	24	10,8%
22 - Côtes-d'Armor		0,0%	1	0,5%
35 - Ille-et-Vilaine	219	85,5%	190	85,6%
53 - Mayenne	4	1,6%	7	3,2%
52A - Affections du système nerveux	129		180	
50 - Manche	15	11,6%	20	11,1%
22 - Côtes-d'Armor		0,0%	1	0,6%
35 - Ille-et-Vilaine	108	83,7%	153	85,0%
56 - Morbihan	1	0,8%		0,0%
53 - Mayenne	5	3,9%	6	3,3%



## 2.4. Mode d'entrée

	Nombre de séjours	% de séjours
Transfert en provenance de court séjour (MCO)	516	56,2%
En provenance du domicile	265	28,9%
Mutation en provenance de court séjour (MCO)	93	10,1%
Mutation en provenance de soins de suite et de réadaptation (SSR)	17	1,9%
Transfert en provenance de soins de suite et de réadaptation (SSR)	15	1,6%
En provenance d'une structure d'hébergement médico-sociale	12	1,3%

## 2.5. Mode de sortie

	Nombre de séjours	% de séjours
Vers le domicile	571	68,0%
Vers une structure d'hébergement médico-sociale	122	14,5%
Transfert vers court séjour (MCO)	84	10,0%
Mutation vers court séjour (MCO)	31	3,7%
Mutation vers soins de suite et de réadaptation (SSR)	16	1,9%
Transfert vers soins de suite et de réadaptation (SSR)	13	1,5%
Décès	3	0,4%

## 3. Prise en charge des patients

### 3.1. Finalités Principales de Prises en charge

#### 3.1.1. Global

Finalité principale de Prise en charge	2017		2018		Evolution
	Nombre de séjours	% de séjours	Nombre de séjours	% de séjours	
Z501 - THERAPIES PHYS., NCA	15 221	70,6%	15 019	70,4%	-1,3%
Z5188 - AUTRES FORMES PREC. DE SOINS MED., NCA	3 271	15,2%	2 756	12,9%	-18,7%
Z508 - SOINS IMPLIQUANT D'AUTRES MOY. DE REEDUCATION	2 030	9,4%	2 729	12,8%	25,6%
Z480 - SURV. DES SUTURES ET PANSEMENTS CHIR.	435	2,0%	386	1,8%	-12,7%
ZAIGU - Prise en charge aigüe	85	0,4%	101	0,5%	15,8%
Z082 - EX. DE CTRL. APRES CHIMIOThERAPIE POUR TUM. MAL.	23	0,1%	79	0,4%	70,9%

Finalité principale de Prise en charge	2017		2018		Evolution
	Nombre de séjours	% de séjours	Nombre de séjours	% de séjours	
Z468 - AJUST. D'AUTRES APP. PREC.	15	0,1%	42	0,2%	64,3%
Z500 - RÉÉDUCATION CARDIAQUE	21	0,1%	40	0,2%	47,5%
Z081 - EX. DE CTRL. APRES RADIOTHERAPIE POUR TUM. MAL.		-	38	0,2%	100,0%
Z515 - SOINS PALLIATIFS	8	0,0%	38	0,2%	78,9%
Z430 - SURV. DE TRACHEOSTOMIE		-	32	0,1%	100,0%
Z502 - SEVRAGE D'ALCOOL		-	32	0,1%	100,0%
Z488 - SOINS DE CTRL. CHIR. PREC., NCA	291	1,4%	23	0,1%	-
Z467 - AJUST. D'UN APP. ORTHOPED.	8	0,0%	18	0,1%	55,6%
Z448 - AJUST. D'AUTRES APP. DE PROTHESE EXT.	3	0,0%	6	0,0%	50,0%
Z024 - EX. POUR LE PERMIS DE CONDUIRE		-	1	0,0%	100,0%
Z713 - SURV. ET CONSEILS DIETETIQUES	27	0,1%	1	0,0%	-
Z432 - SURV. D'ILEOSTOMIE	41	0,2%		-	-
Z441 - AJUST. D'UNE JAMBE ARTIF.	16	0,1%		-	-
Z452 - AJUST. D'UN DISPOSITIF D'ACCES VASC.	25	0,1%		-	-
Z4780 - SOINS DE CTRL. D'APP. EXT. DE FIXATION OU TRACTION	5	0,0%		-	-
Z490 - SOINS PREPARATOIRES EN VUE D'UNE DIALYSE	21	0,1%		-	-
<b>Total</b>	<b>21 546</b>	<b>100,0%</b>	<b>21 341</b>	<b>100,0%</b>	<b>-</b>

### 3.1.2. Selon l'autorisation et type d'hospitalisation

#### Hospitalisation Complète (HC)

Finalité principale de Prise en charge	2017		2018		Evolution
	Nombre de séjours	% de séjours	Nombre de séjours	% de séjours	
<b>50A - Soins polyvalents</b>					
Z5188 - AUTRES FORMES PREC. DE SOINS MED., NCA	3 050	41,8%	2 593	35,6%	-17,6%
Z508 - SOINS IMPLIQUANT D'AUTRES MOY. DE REEDUCATION	1 563	21,4%	2 568	35,2%	39,1%
Z501 - THERAPIES PHYS., NCA	1 798	24,6%	1 405	19,3%	-28,0%
Z480 - SURV. DES SUTURES ET PANSEMENTS CHIR.	416	5,7%	377	5,2%	-10,3%
Z082 - EX. DE CTRL. APRES CHIMIOETHERAPIE POUR TUM. MAL.	23	0,3%	79	1,1%	70,9%
ZAIGU - Prise en charge aigüe	47	0,6%	56	0,8%	16,1%
Z500 - RÉÉDUCATION CARDIAQUE	21	0,3%	40	0,5%	47,5%

Finalité principale de Prise en charge	2017		2018		Evolution
	Nombre de séjours	% de séjours	Nombre de séjours	% de séjours	
Z081 - EX. DE CTRL. APRES RADIOTHERAPIE POUR TUM. MAL.		-	38	0,5%	100,0%
Z515 - SOINS PALLIATIFS	8	0,1%	38	0,5%	78,9%
Z430 - SURV. DE TRACHEOSTOMIE		-	32	0,4%	100,0%
Z502 - SEVRAGE D'ALCOOL		-	32	0,4%	100,0%
Z488 - SOINS DE CTRL. CHIR. PREC., NCA	265	3,6%	23	0,3%	-
Z468 - AJUST. D'AUTRES APP. PREC.		0,0%	4	0,1%	100,0%
Z713 - SURV. ET CONSEILS DIETETIQUES	27	0,4%	1	0,0%	-
Z432 - SURV. D'ILEOSTOMIE	41	0,6%		-	-
Z452 - AJUST. D'UN DISPOSITIF D'ACCES VASC.	25	0,3%		-	-
Z490 - SOINS PREPARATOIRES EN VUE D'UNE DIALYSE	21	0,3%		-	-
<b>51A - Affections de l'appareil locomoteur</b>					
Z501 - THERAPIES PHYS., NCA	7 047	95,2%	5 943	96,8%	-18,6%
Z5188 - AUTRES FORMES PREC. DE SOINS MED., NCA	112	1,5%	103	1,7%	-8,7%
Z508 - SOINS IMPLIQUANT D'AUTRES MOY. DE REEDUCATION	162	2,2%	54	0,9%	-
ZAIGU - Prise en charge aigüe	22	0,3%	23	0,4%	4,3%
Z480 - SURV. DES SUTURES ET PANSEMENTS CHIR.	19	0,3%	9	0,1%	-
Z468 - AJUST. D'AUTRES APP. PREC.	4	0,1%	5	0,1%	20,0%
Z441 - AJUST. D'UNE JAMBE ARTIF.	7	0,1%		-	-
Z4780 - SOINS DE CTRL. D'APP. EXT. DE FIXATION OU TRACTION	5	0,1%		-	-
Z488 - SOINS DE CTRL. CHIR. PREC., NCA	26	0,4%		-	-
<b>52A - Affections du système nerveux</b>					
Z501 - THERAPIES PHYS., NCA	3 512	94,2%	4 596	97,5%	23,6%
Z508 - SOINS IMPLIQUANT D'AUTRES MOY. DE REEDUCATION	89	2,4%	57	1,2%	-56,1%
Z5188 - AUTRES FORMES PREC. DE SOINS MED., NCA	110	3,0%	41	0,9%	-
ZAIGU - Prise en charge aigüe	16	0,4%	22	0,5%	27,3%
<b>Total</b>	<b>18 436</b>		<b>18 139</b>		<b>-</b>

## Hospitalisation partielle de Jour (HDJ)

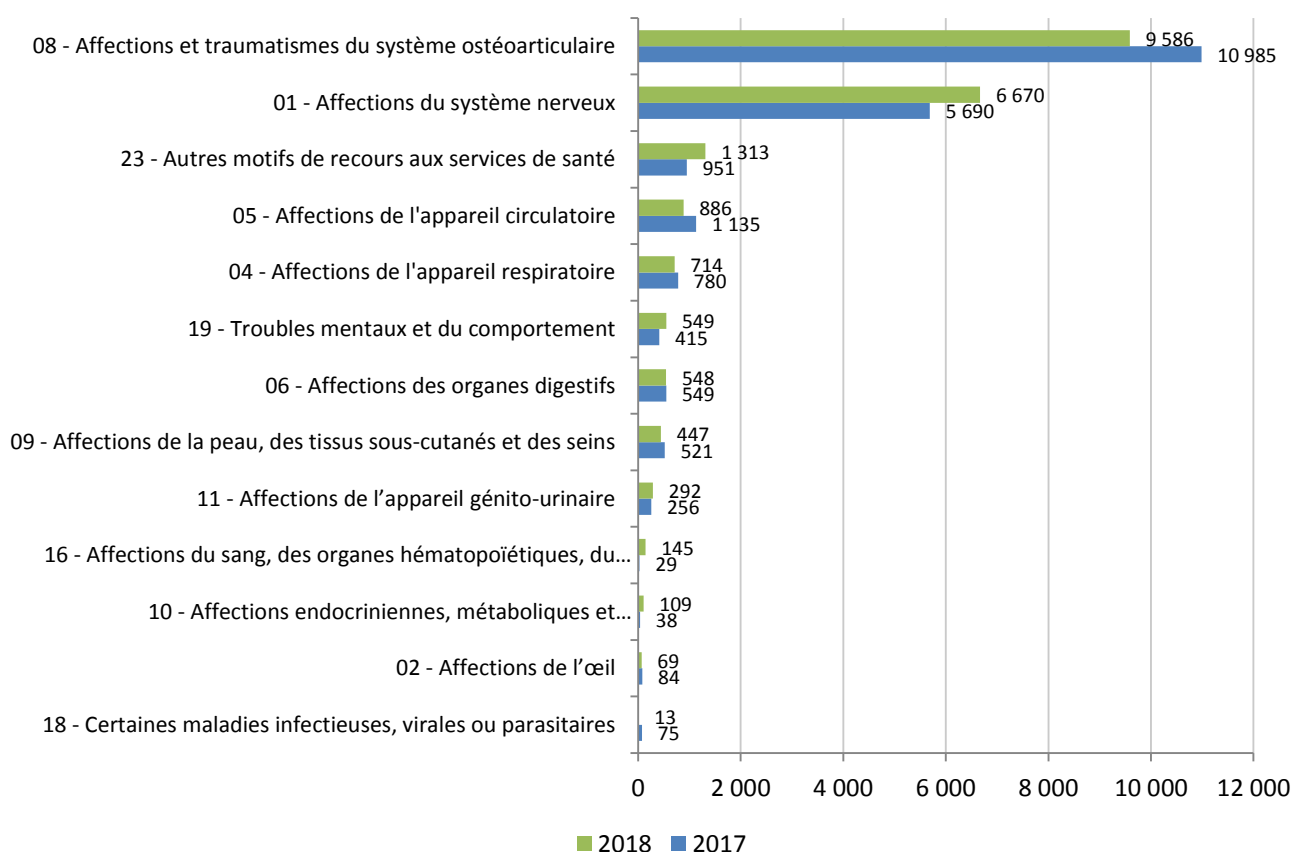
Finalité principale de Prise en charge	2017		2018		Evolution
	Nombre de séjours	% de séjours	Nombre de séjours	% de séjours	
<b>51A - Affections de l'appareil locomoteur</b>					
Z501 - THERAPIES PHYS., NCA	1 762	93,4%	1 587	97,1%	-11,0%
Z508 - SOINS IMPLIQUANT D'AUTRES MOY. DE REEDUCATION	95	5,0%	20	1,2%	-
Z467 - AJUST. D'UN APP. ORTHOPED.	4	0,2%	13	0,8%	69,2%
Z468 - AJUST. D'AUTRES APP. PREC.	3	0,2%	7	0,4%	57,1%
Z448 - AJUST. D'AUTRES APP. DE PROTHESE EXT.	1	0,1%	6	0,4%	83,3%
Z5188 - AUTRES FORMES PREC. DE SOINS MED., NCA	13	0,7%	1	0,1%	-
Z441 - AJUST. D'UNE JAMBE ARTIF.	9	0,5%		0,0%	-
<b>52A - Affections du système nerveux</b>					
Z024 - EX. POUR LE PERMIS DE CONDUIRE	1 102	90,1%	1 488	94,9%	25,9%
Z448 - AJUST. D'AUTRES APP. DE PROTHESE EXT.	100	8,2%	46	2,9%	-
Z467 - AJUST. D'UN APP. ORTHOPED.	8	0,7%	26	1,7%	69,2%
Z468 - AJUST. D'AUTRES APP. PREC.	4	0,3%	5	0,3%	20,0%
Z501 - THERAPIES PHYS., NCA	7	0,6%	2	0,1%	-
Z508 - SOINS IMPLIQUANT D'AUTRES MOY. DE REEDUCATION		0,0%	1	0,1%	100,0%
Z5188 - AUTRES FORMES PREC. DE SOINS MED., NCA	2	0,2%		0,0%	-
<b>Total</b>	<b>3 110</b>		<b>3 202</b>		<b>-</b>

## 3.2. Catégories Majeures

### 3.2.1. Global

Catégories Majeures	2017		2018		Evolution
	Nombre de séjours	% de séjours	Nombre de séjours	% de séjours	
08 - Affections et traumatismes du système ostéoarticulaire	10 985	51,0%	9 586	44,9%	-14,6%
01 - Affections du système nerveux	5 690	26,4%	6 670	31,3%	14,7%
23 - Autres motifs de recours aux services de santé	951	4,4%	1 313	6,2%	27,6%
05 - Affections de l'appareil circulatoire	1 135	5,3%	886	4,2%	-28,1%
04 - Affections de l'appareil respiratoire	780	3,6%	714	3,3%	-9,2%
19 - Troubles mentaux et du comportement	415	1,9%	549	2,6%	24,4%

Catégories Majeures	2017		2018		Evolution
	Nombre de séjours	% de séjours	Nombre de séjours	% de séjours	
06 - Affections des organes digestifs	549	2,5%	548	2,6%	-0,2%
09 - Affections de la peau, des tissus sous-cutanés et des seins	521	2,4%	447	2,1%	-16,6%
11 - Affections de l'appareil génito-urinaire	256	1,2%	292	1,4%	12,3%
16 - Affections du sang, des organes hématopoïétiques, du système immunitaire et tumeurs malignes de siège imprécis ou diffus	29	0,1%	145	0,7%	80,0%
10 - Affections endocriniennes, métaboliques et nutritionnelles	38	0,2%	109	0,5%	65,1%
02 - Affections de l'œil	84	0,4%	69	0,3%	-21,7%
18 - Certaines maladies infectieuses, virales ou parasitaires	75	0,3%	13	0,1%	-476,9%
03 - Affections des oreilles, du nez, de la gorge, de la bouche et des dents	38	0,2%	-	-	-
<b>Total</b>	<b>21 546</b>	<b>100,0%</b>	<b>21 341</b>	<b>100,0%</b>	<b>-0,96%</b>



### 3.2.2. Selon l'autorisation et type d'hospitalisation

#### Hospitalisation Complète (HC)

Catégories Majeures	2017		2018		Evolution
	Nombre de séjours	% de séjours	Nombre de séjours	% de séjours	
<b>50A - Soins polyvalents</b>					
01 - Affections du système nerveux	688	9,4%	779	10,7%	11,7%
02 - Affections de l'œil	45	0,6%	17	0,2%	-
03 - Affections des oreilles, du nez, de la gorge, de la bouche et des dents	38	0,5%	-	-	-
04 - Affections de l'appareil respiratoire	780	10,7%	711	9,8%	-9,7%
05 - Affections de l'appareil circulatoire	1 134	15,5%	886	12,2%	-28,0%
06 - Affections des organes digestifs	532	7,3%	536	7,4%	0,7%
08 - Affections et traumatismes du système ostéoarticulaire	2 028	27,8%	1 855	25,5%	-9,3%
09 - Affections de la peau, des tissus sous-cutanés et des seins	442	6,1%	447	6,1%	1,1%
10 - Affections endocriniennes, métaboliques et nutritionnelles	38	0,5%	109	1,5%	65,1%
11 - Affections de l'appareil génito-urinaire	256	3,5%	290	4,0%	11,7%
16 - Affections du sang, des organes hématopoïétiques, du système immunitaire et tumeurs malignes de siège imprécis ou diffus	23	0,3%	145	2,0%	84,1%
18 - Certaines maladies infectieuses, virales ou parasitaires	75	1,0%	12	0,2%	-
19 - Troubles mentaux et du comportement	400	5,5%	549	7,5%	27,1%
23 - Autres motifs de recours aux services de santé	826	11,3%	950	13,0%	13,1%
<b>51A - Affections de l'appareil locomoteur</b>					
01 - Affections du système nerveux	194	2,6%	7	0,1%	-
04 - Affections de l'appareil respiratoire	-	-	3	0,0%	100,0%
06 - Affections des organes digestifs	17	0,2%	10	0,2%	-70,0%
08 - Affections et traumatismes du système ostéoarticulaire	7 075	95,6%	6 051	98,6%	-16,9%
09 - Affections de la peau, des tissus sous-cutanés et des seins	79	1,1%	-	0,0%	-
11 - Affections de l'appareil génito-urinaire	-	-	2	0,0%	100,0%
16 - Affections du sang, des organes hématopoïétiques, du système immunitaire et tumeurs malignes de siège imprécis ou diffus	6	0,1%	-	-	-
19 - Troubles mentaux et du comportement	5	0,1%	-	-	-
23 - Autres motifs de recours aux services de santé	28	0,4%	64	1,0%	56,3%
<b>52A - Affections du système nerveux</b>					
01 - Affections du système nerveux	3 578	96,0%	4 440	94,1%	19,4%

Catégories Majeures	2017		2018		Evolution
	Nombre de séjours	% de séjours	Nombre de séjours	% de séjours	
02 - Affections de l'œil		-	51	1,1%	100,0%
06 - Affections des organes digestifs		-	2	0,0%	100,0%
08 - Affections et traumatismes du système ostéoarticulaire	149	4,0%	33	0,7%	-
18 - Certaines maladies infectieuses, virales ou parasitaires		-	1	0,0%	100,0%
23 - Autres motifs de recours aux services de santé		-	189	4,0%	100,0%
<b>Total</b>	<b>18 436</b>		<b>18 139</b>		<b>-</b>

### *Hospitalisation partielle de Jour (HDJ)*

Catégories Majeures	2017		2018		Evolution
	Nombre de séjours	% de séjours	Nombre de séjours	% de séjours	
51A - Affections de l'appareil locomoteur					
01 - Affections du système nerveux	173	9,2%	90	5,5%	-92,2%
05 - Affections de l'appareil circulatoire	1	0,1%	-	-	-
08 - Affections et traumatismes du système ostéoarticulaire	1 695	89,8%	1 466	89,7%	-15,6%
23 - Autres motifs de recours aux services de santé	18	1,0%	78	4,8%	76,9%
52A - Affections du système nerveux					
01 - Affections du système nerveux	1 057	86,4%	1 354	86,4%	21,9%
02 - Affections de l'œil	39	3,2%	1	0,1%	-
08 - Affections et traumatismes du système ostéoarticulaire	38	3,1%	181	11,5%	79,0%
19 - Troubles mentaux et du comportement	10	0,8%	-	-	-
23 - Autres motifs de recours aux services de santé	79	6,5%	32	2,0%	-
<b>Total</b>	<b>3 110</b>		<b>3 202</b>		<b>-</b>

### 3.3. Groupes nosologiques (les 10 premiers)

#### 3.3.1. Global

Groupe Nosologique	2017		2018		Evolution
	Nombre de séjours	% de séjours	Nombre de séjours	% de séjours	
0147 - Accidents vasculaires cérébraux avec hémiplégie	2 969	13,8%	3 088	14,5%	3,9%
0148 - Accidents vasculaires cérébraux autres	745	3,5%	1 164	5,5%	36,0%
2315 - Troubles de la marche (non rattachés à une étiologie)	734	3,4%	1 063	5,0%	31,0%
0876 - Scolioses, hernies discales et autres dorsalgies	360	1,7%	1 010	4,7%	64,4%
0872 - Fractures de l'extrémité supérieure du fémur (à l'exclusion des FESF avec implant articulaire)	967	4,5%	945	4,4%	-2,3%
0841 - Arthroses du genou avec implant articulaire	1 023	4,7%	923	4,3%	-10,8%
0840 - Arthroses de la hanche avec implant articulaire	927	4,3%	782	3,7%	-18,5%
0827 - Complications mécaniques d'implants ostéo-articulaires	574	2,7%	733	3,4%	21,7%
0145 - Autres affections du système nerveux	315	1,5%	715	3,4%	55,9%
0871 - Fractures multiples	529	2,5%	662	3,1%	20,1%
Autres	12 403	57,6%	10 256	48,1%	-20,9%
<b>Total</b>	<b>21 546</b>	<b>100,0%</b>	<b>21 341</b>	<b>100,0%</b>	<b>-</b>

#### 3.3.2. Selon l'autorisation et type d'hospitalisation

##### Hospitalisation Complète (HC)

Groupe Nosologique	2017		2018		Evolution
	Nombre de séjours	% de séjours	Nombre de séjours	% de séjours	
<b>50A - Soins polyvalents</b>					
2315 - Troubles de la marche (non rattachés à une étiologie)	609	8,3%	715	9,8%	14,8%
0415 - Infections broncho-pulmonaires (non tuberculeuses)	377	5,2%	514	7,1%	26,7%
0512 - Insuffisances cardiaques	556	7,6%	432	5,9%	-28,7%
1906 - Troubles dépressifs et anxieux	292	4,0%	383	5,3%	23,8%
0876 - Scolioses, hernies discales et autres dorsalgies	46	0,6%	212	2,9%	78,3%
0833 - Fractures du membre inférieur	118	1,6%	210	2,9%	43,8%
0515 - Artériopathies (à l'exclusion des amputations)	223	3,1%	209	2,9%	-6,7%
0874 - Lésions traumatiques de la colonne vertébrale et du bassin (à l'exclusion des LT sévères de la colonne vertébrale)	282	3,9%	201	2,8%	-40,3%



Groupe Nosologique	2017		2018		Evolution
	Nombre de séjours	% de séjours	Nombre de séjours	% de séjours	
0145 - Autres affections du système nerveux	63	0,9%	195	2,7%	67,7%
0621 - Autres affections des organes digestifs	138	1,9%	186	2,6%	25,8%
Autres	4 601	63,0%	4 029	55,3%	-14,2%
<b>51A - Affections de l'appareil locomoteur</b>					-
0841 - Arthroses du genou avec implant articulaire	835	11,3%	787	12,8%	-6,1%
0840 - Arthroses de la hanche avec implant articulaire	845	11,4%	763	12,4%	-10,7%
0872 - Fractures de l'extrémité supérieure du fémur (à l'exclusion des FESF avec implant articulaire)	845	11,4%	738	12,0%	-14,5%
0827 - Complications mécaniques d'implants ostéo-articulaires	363	4,9%	676	11,0%	46,3%
0871 - Fractures multiples	367	5,0%	448	7,3%	18,1%
0803 - Amputations	541	7,3%	336	5,5%	-61,0%
0831 - Fractures de l'extrémité supérieure du fémur avec implant articulaire	250	3,4%	306	5,0%	18,3%
0876 - Scolioses, hernies discales et autres dorsalgies	71	1,0%	268	4,4%	73,5%
0874 - Lésions traumatiques de la colonne vertébrale et du bassin (à l'exclusion des LT sévères de la colonne vertébrale)	357	4,8%	250	4,1%	-42,8%
0838 - Lésions articulaires et ligamentaires de l'épaule	195	2,6%	235	3,8%	17,0%
Autres	2 735	36,9%	1 330	21,7%	-
<b>52A - Affections du système nerveux</b>					
0147 - Accidents vasculaires cérébraux avec hémiplégie	2 316	62,1%	2 311	49,0%	-0,2%
0148 - Accidents vasculaires cérébraux autres	535	14,4%	892	18,9%	40,0%
0121 - Polyneuropathies	141	3,8%	285	6,0%	50,5%
0130 - Autres affections neuro-dégénératives (à l'exclusion des Maladies d'Alzheimer et démences apparentées)	82	2,2%	268	5,7%	69,4%
0109 - Lésions cérébrales traumatiques	176	4,7%	264	5,6%	33,3%
0145 - Autres affections du système nerveux	45	1,2%	252	5,3%	82,1%
2315 - Troubles de la marche (non rattachés à une étiologie)		-	174	3,7%	100,0%
0138 - Affections médullaires non traumatiques avec paraplégie	105	2,8%	130	2,8%	19,2%
0203 - Affections oculaires		0,0%	51	1,1%	100,0%
0874 - Lésions traumatiques de la colonne vertébrale et du bassin (à l'exclusion des LT sévères de la colonne vertébrale)	63	1,7%	30	0,6%	-
Autres	264	7,1%	59	1,3%	-
<b>Total</b>	<b>18 436</b>		<b>18 139</b>		<b>-</b>

## Hospitalisation partielle de Jour (HDJ)

Groupe Nosologique	2017		2018		Evolution
	Nombre de séjours	% de séjours	Nombre de séjours	% de séjours	
<b>51A - Affections de l'appareil locomoteur</b>					
0876 - Scolioses, hernies discales et autres dorsalgies	186	9,9%	490	30,0%	62,0%
0875 - Affections du rachis (à l'exclusion des scolioses et hernies discales)	51	2,7%	145	8,9%	64,8%
0869 - Autres affections du système ostéo-articulaire	200	10,6%	140	8,6%	-42,9%
0838 - Lésions articulaires et ligamentaires de l'épaule	127	6,7%	139	8,5%	8,6%
0841 - Arthroses du genou avec implant articulaire	163	8,6%	136	8,3%	-19,9%
0145 - Autres affections du système nerveux	25	1,3%	85	5,2%	70,6%
2315 - Troubles de la marche (non rattachés à une étiologie)	18	1,0%	78	4,8%	76,9%
0872 - Fractures de l'extrémité supérieure du fémur (à l'exclusion des FESF avec implant articulaire)	10	0,5%	65	4,0%	84,6%
0833 - Fractures du membre inférieur	199	10,5%	59	3,6%	-
0843 - Arthroses de l'épaule avec implant articulaire	98	5,2%	45	2,8%	-
Autres	810	42,9%	252	15,4%	-
<b>52A - Affections du système nerveux</b>					
0106 - Tumeurs malignes du système nerveux	481	39,3%	657	41,9%	26,8%
0109 - Lésions cérébrales traumatiques	162	13,2%	182	11,6%	11,0%
0115 - Certaines affections cérébrales	68	5,6%	177	11,3%	61,6%
0118 - Paralysies cérébrales	178	14,6%	152	9,7%	-17,1%
0121 - Polyneuropathies	34	2,8%	97	6,2%	64,9%
0124 - Affections des nerfs (à l'exclusion des polyneuropathies)	1	0,1%	95	6,1%	98,9%
0127 - Maladies d'Alzheimer et démences apparentées	35	2,9%	46	2,9%	23,9%
0130 - Autres affections neuro-dégénératives (à l'exclusion des Maladies d'Alzheimer et démences apparentées)	-	-	40	2,6%	100,0%
0134 - Lésions médullaires traumatiques avec tétraplégie	79	6,5%	32	2,0%	-
0135 - Affections médullaires non traumatiques avec tétraplégie	-	-	23	1,5%	100,0%
Autres	185	15,1%	67	4,3%	-
<b>Total</b>	<b>3 110</b>		<b>3 202</b>		<b>-</b>

### 3.4. Dépendance

#### 3.4.1. Global

	2017		2018	
	Nombre de semaines	% de semaines	Nombre de semaines	% de semaines
Score Dépendance Physique égal à 4	1 523	32,2%	1 378	29,6%
Score Dépendance Physique entre 5 et 8	1 287	27,2%	1 205	25,9%
Score Dépendance Physique entre 9 et 12	1 014	21,4%	1 013	21,8%
Score Dépendance Physique entre 13 et 16	907	19,2%	1 057	22,7%

	2017		2018	
	Nombre de semaines	% de semaines	Nombre de semaines	% de semaines
Score Dépendance Cognitive égal à 2	2 979	63,0%	2 367	50,9%
Score Dépendance Cognitive entre 3 et 4	1 255	26,5%	1 286	27,6%
Score Dépendance Cognitive entre 5 et 6	389	8,2%	687	14,8%
Score Dépendance Cognitive entre 7 et 8	108	2,3%	313	6,7%

#### 3.4.2. Selon l'autorisation et type d'hospitalisation

##### *Hospitalisation Complète (HC)*

	2017		2018	
	Nombre de semaines	% de semaines	Nombre de semaines	% de semaines
<b>50A - Soins polyvalents</b>				
Score Dépendance Physique égal à 4	246	17,7%	241	17,1%
Score Dépendance Physique entre 5 et 8	417	29,9%	352	24,9%
Score Dépendance Physique entre 9 et 12	354	25,4%	458	32,4%
Score Dépendance Physique entre 13 et 16	376	27,0%	361	25,6%
<b>51A - Affections de l'appareil locomoteur</b>				
Score Dépendance Physique égal à 4	177	14,7%	156	15,4%
Score Dépendance Physique entre 5 et 8	497	41,3%	388	38,3%
Score Dépendance Physique entre 9 et 12	387	32,1%	275	27,1%
Score Dépendance Physique entre 13 et 16	143	11,9%	194	19,2%
<b>52A - Affections du système nerveux</b>				
Score Dépendance Physique égal à 4	104	17,2%	102	13,1%
Score Dépendance Physique entre 5 et 8	106	17,5%	141	18,1%
Score Dépendance Physique entre 9 et 12	135	22,4%	150	19,2%
Score Dépendance Physique entre 13 et 16	259	42,9%	387	49,6%

	2017		2018	
	Nombre de semaines	% de semaines	Nombre de semaines	% de semaines
<b>50A - Soins polyvalents</b>				
Score Dépendance Cognitive égal à 2	722	51,8%	702	49,7%
Score Dépendance Cognitive entre 3 et 4	432	31,0%	493	34,9%
Score Dépendance Cognitive entre 5 et 6	174	12,5%	169	12,0%
Score Dépendance Cognitive entre 7 et 8	65	4,7%	48	3,4%
<b>51A - Affections de l'appareil locomoteur</b>				
Score Dépendance Cognitive égal à 2	809	67,2%	471	46,5%
Score Dépendance Cognitive entre 3 et 4	309	25,7%	292	28,8%
Score Dépendance Cognitive entre 5 et 6	70	5,8%	191	18,9%
Score Dépendance Cognitive entre 7 et 8	16	1,3%	59	5,8%
<b>52A - Affections du système nerveux</b>				
Score Dépendance Cognitive égal à 2	268	44,4%	143	18,3%
Score Dépendance Cognitive entre 3 et 4	225	37,3%	250	32,1%
Score Dépendance Cognitive entre 5 et 6	87	14,4%	246	31,5%
Score Dépendance Cognitive entre 7 et 8	24	4,0%	141	18,1%

#### **Hospitalisation partielle de Jour (HDJ)**

	2017		2018	
	Nombre de semaines	% de semaines	Nombre de semaines	% de semaines
<b>51A - Affections de l'appareil locomoteur</b>				
Score Dépendance Physique égal à 4	753	83,3%	570	75,3%
Score Dépendance Physique entre 5 et 8	82	9,1%	131	17,3%
Score Dépendance Physique entre 9 et 12	61	6,7%	44	5,8%
Score Dépendance Physique entre 13 et 16	8	0,9%	12	1,6%
<b>52A - Affections du système nerveux</b>				
Score Dépendance Physique égal à 4	243	38,8%	309	44,7%
Score Dépendance Physique entre 5 et 8	185	29,6%	193	27,9%
Score Dépendance Physique entre 9 et 12	77	12,3%	86	12,4%
Score Dépendance Physique entre 13 et 16	121	19,3%	103	14,9%

	2017		2018	
	Nombre de semaines	% de semaines	Nombre de semaines	% de semaines
<b>51A - Affections de l'appareil locomoteur</b>				
Score Dépendance Cognitive égal à 2	859	95,0%	614	81,1%
Score Dépendance Cognitive entre 3 et 4	33	3,7%	73	9,6%
Score Dépendance Cognitive entre 5 et 6	12	1,3%	44	5,8%
Score Dépendance Cognitive entre 7 et 8	0	0,0%	19	2,5%
<b>52A - Affections du système nerveux</b>				
Score Dépendance Cognitive égal à 2	321	51,3%	437	63,2%
Score Dépendance Cognitive entre 3 et 4	256	40,9%	71	10,3%
Score Dépendance Cognitive entre 5 et 6	46	7,3%	63	9,1%
Score Dépendance Cognitive entre 7 et 8	3	0,5%	46	6,7%

### 3.5. Rééducation – Réadaptation

#### 3.5.1. Global

	2017	2018
Nombre de RHS avec actes de rééducation-réadaptation	92,8%	90,9%

#### 3.5.2. Selon l'autorisation et type d'hospitalisation

##### *Hospitalisation Complète (HC)*

Nombre de RHS avec actes de rééducation-réadaptation	2017	2018
50A - Soins polyvalents	78,2%	74,6%
51A - Affections de l'appareil locomoteur	99,2%	98,0%
52A - Affections du système nerveux	98,8%	98,6%

##### *Hospitalisation partielle de Jour (HDJ)*

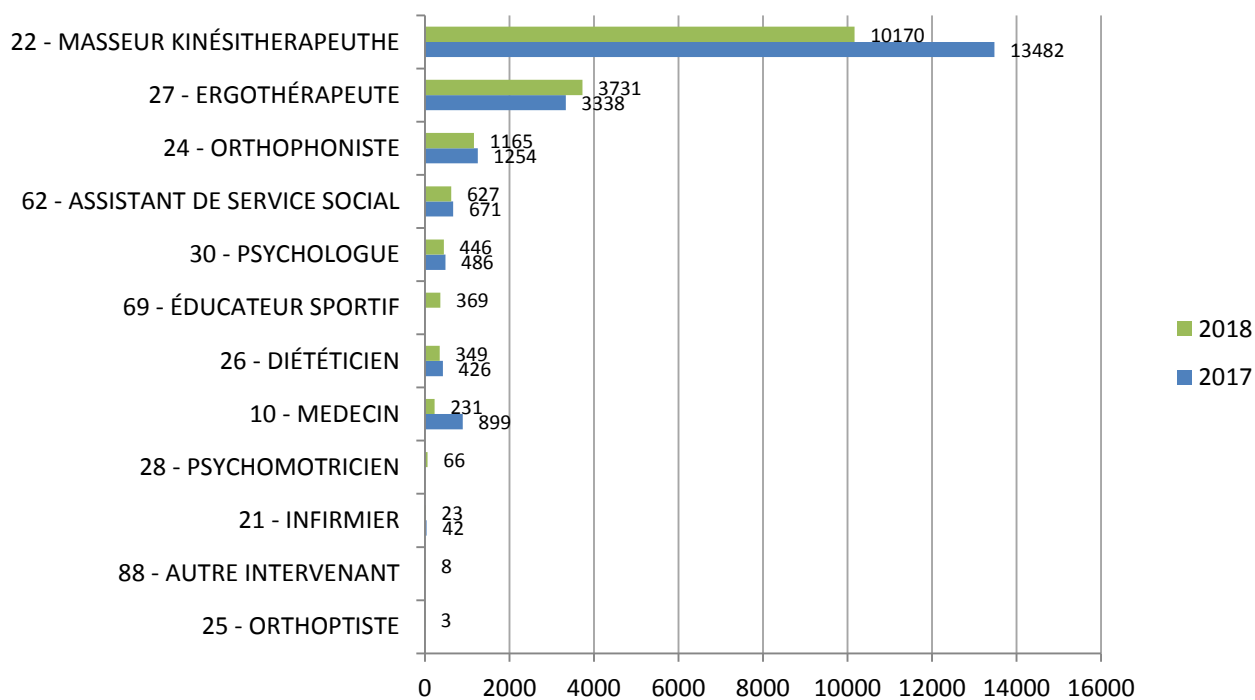
Nombre de RHS avec actes de rééducation-réadaptation	2017	2018
51A - Affections de l'appareil locomoteur	98,7%	99,5%
52A - Affections du système nerveux	98,6%	95,9%

### 3.5.3. Actes CSARR par intervenant

#### Hospitalisation Complète (HC)

Intervenants	2017		2018		Evolution
	Nombre d'actes CSARR	% d'actes	Nombre d'actes CSARR	% d'actes	
22 - MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE	13482	65,4%	10170	59,2%	-32,6%
27 - ERGOTHÉRAPEUTE	3338	16,2%	3731	21,7%	10,5%
24 - ORTHOPHONISTE	1254	6,1%	1165	6,8%	-7,6%
62 - ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL	671	3,3%	627	3,6%	-7,0%
30 - PSYCHOLOGUE	486	2,4%	446	2,6%	-9,0%
69 - ÉDUCATEUR SPORTIF	-	-	369	2,1%	100,0%
26 - DIÉTÉTICIEN	426	2,1%	349	2,0%	-22,1%
10 - MEDECIN	899	4,4%	231	1,3%	-
28 - PSYCHOMOTRICIEN	-	-	66	0,4%	100,0%
21 - INFIRMIER	42	0,2%	23	0,1%	-82,6%
88 - AUTRE INTERVENANT	-	-	8	0,0%	100,0%
25 - ORTHOPTISTE	-	-	3	0,0%	100,0%
31 - ORTHOPROTHÉSISTE	4	0,0%	-	-	-
Total	20602	100,0%	17188	100,0%	-

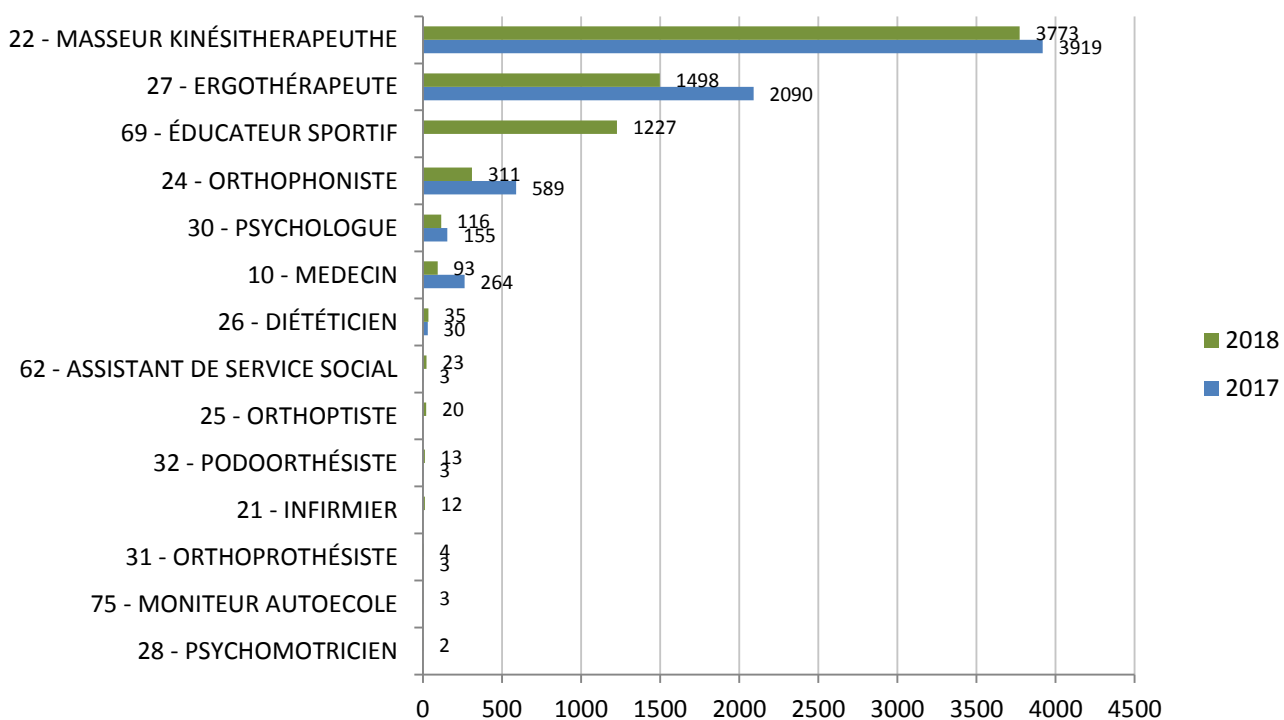
#### Répartition des actes CSARR par intervenant HC



## Hospitalisation partielle de Jour (HDJ)

Intervenants	2017		2018		Evolution
	Nombre d'actes CSARR	% d'actes	Nombre d'actes CSARR	% d'actes	
22 - MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE	3919	55,5%	3773	52,9%	-3,9%
27 - ERGOTHÉRAPEUTE	2090	29,6%	1498	21,0%	-39,5%
69 - ÉDUCATEUR SPORTIF		0,0%	1227	17,2%	100,0%
24 - ORTHOPHONISTE	589	8,3%	311	4,4%	-89,4%
30 - PSYCHOLOGUE	155	2,2%	116	1,6%	-33,6%
10 - MEDECIN	264	3,7%	93	1,3%	-
26 - DIÉTÉTICIEN	30	0,4%	35	0,5%	14,3%
62 - ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL	3	0,0%	23	0,3%	87,0%
25 - ORTHOPTISTE		0,0%	20	0,3%	100,0%
32 - PODOORTHÉSISTE	3	0,0%	13	0,2%	76,9%
21 - INFIRMIER		0,0%	12	0,2%	100,0%
31 - ORTHOPROTHÉSISTE	3	0,0%	4	0,1%	25,0%
75 - MONITEUR AUTOECOLE		0,0%	3	0,0%	100,0%
28 - PSYCHOMOTRICIEN		0,0%	2	0,0%	100,0%
Total	7056	100,0%	7130	100,0%	-

### Répartition des actes CSARR par intervenant HJ



### 3.5.4. Actes CSARR pour les principaux intervenants (masseurs kinésithérapeutes et ergothérapeutes)

#### Masseurs kinésithérapeutes

Acte CSARR	2017		2018		Evolution
	Nombre de réalisations	% de réalisations	Nombre de réalisations	% de réalisations	
AGR+102 - Séance de rééducation des fonctions neuromusculaires pour affection neurologique centrale, en phase	3147	18,1%	3407	24,4%	7,6%
NKR+117 - Séance individuelle de rééducation à la marche	1920	11,0%	1953	14,0%	1,7%
NKR+130 - Séance de rééducation postopératoire des fonctions ostéoarticulaires du membre inférieur après corre	1935	11,1%	1525	10,9%	-26,9%
NKR+204 - Séance de rééducation postopératoire des fonctions ostéoarticulaires du membre inférieur après répar	2878	16,5%	1385	9,9%	-
NKR+085 - Séance collective de rééducation à la marche	1116	6,4%	889	6,4%	-25,5%
NKR+177 - Séance de rééducation des fonctions ostéoarticulaires du membre inférieur	1255	7,2%	632	4,5%	-98,6%
LHR+146 - Séance de rééducation des fonctions ostéoarticulaires de la colonne vertébrale	229	1,3%	420	3,0%	45,5%
LHR+189 - Séance de rééducation postopératoire des fonctions ostéoarticulaires de la colonne vertébrale après	156	0,9%	396	2,8%	60,6%
MKR+287 - Séance de rééducation postopératoire des fonctions ostéoarticulaires du membre supérieur après corre	269	1,5%	325	2,3%	17,2%
APR+187 - Séance de rééducation des fonctions neuromusculaires pour affection neurologique périphérique, en ph	409	2,4%	316	2,3%	-29,4%
PBR+256 - Séance individuelle de mobilisation articulaire passive	129	0,7%	312	2,2%	58,7%
MKR+126 - Séance de rééducation des fonctions ostéoarticulaires du membre supérieur	599	3,4%	225	1,6%	-
AGR+047 - Séance de rééducation des fonctions neuromusculaires pour affection neurologique centrale dégénérati	277	1,6%	220	1,6%	-25,9%



Acte CSARR	2017		2018		Evolution
	Nombre de réalisations	% de réalisations	Nombre de réalisations	% de réalisations	
ZFR+111 - Séance de rééducation pour état séquellaire ou stabilisé	193	1,1%	145	1,0%	-33,1%
Autres	2889	16,6%	1793	12,9%	-61,1%
<b>Total</b>	<b>17401</b>	<b>100,0%</b>	<b>13943</b>	<b>100,0%</b>	<b>-</b>

### **Ergothérapeutes**

Acte CSARR	2017		2018		Evolution
	Nombre de réalisations	% de réalisations	Nombre de réalisations	% de réalisations	
ZFR+002 - Séance de réadaptation aux activités de la vie quotidienne	1711	31,5%	1082	20,7%	-58,1%
ANM+093 - Séance de restauration ou éducation analytique d'une fonction sensitive et/ou motrice du membre supé	921	17,0%	1024	19,6%	10,1%
ANM+009 - Séance de développement d'une fonction sensitive et/ou motrice du membre supérieur par réalisation d	735	13,5%	882	16,9%	16,7%
ZZR+020 - Séance individuelle d'éducation en dehors d'un programme d'éducation thérapeutique	176	3,2%	222	4,2%	20,7%
ZGQ+217 - Évaluation des capacités du patient pour les activités de la vie quotidienne [AVQ], les activités in	178	3,3%	199	3,8%	10,6%
ALM+126 - Séance de restauration, développement et compensation des fonctions cognitives globales et spécifique	137	2,5%	178	3,4%	23,0%
ZGQ+137 - Évaluation initiale des capacités du patient pour les activités de la vie quotidienne [AVQ] avec mis	191	3,5%	151	2,9%	-26,5%
PEM+143 - Fourniture de fauteuil roulant ou véhicule de substitution à la locomotion	126	2,3%	123	2,4%	-2,4%
PER+103 - Séance d'apprentissage de l'utilisation d'un fauteuil roulant ou d'un véhicule de substitution à la	135	2,5%	110	2,1%	-22,7%
PER+096 - Séance d'apprentissage des transferts	55	1,0%	106	2,0%	48,1%
ANM+048 - Séance de restauration, développement et compensation des apraxies gestuelles par réalisation d'1 tâ	20	0,4%	98	1,9%	79,6%
ALR+201 - Séance de rééducation et/ou compensation de la négligence spatiale unilatérale par exécution d'1 tâc	102	1,9%	90	1,7%	-13,3%
ZZM+140 - Fourniture sans adaptation de dispositif technique de compensation ou d'orthèse, de série	126	2,3%	89	1,7%	-41,6%

Acte CSARR	2017		2018		Evolution
	Nombre de réalisations	% de réalisations	Nombre de réalisations	% de réalisations	
MKM+166 - Séance de développement des capacités du membre supérieur non dominant ou le plus apte		0,0%	67	1,3%	100,0%
Autres	815	15,0%	808	15,5%	-0,9%
Total	5428	100,0%	5229	100,0%	-